

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/04/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2026-034

	<u>Nombre de conseillers</u>	
Convocation du : 10/04/26	En exercice : 29	Présents : 25
Mise en ligne du : 28/04/26	Procurations : 4	Votants : 29

Le vingt trois avril de l'an deux mille vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de RIVESALTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Julien POTEL, Maire.

M. Maxime LLOUBES est nommé Secrétaire de séance.

Présents :

M. Julien POTEL, M. Matthieu CANET, Mme Sylvanie CHAUVIERE, M. Jean-Louis PLANEILLES, Mme Carole BENITAH, M. Maxime LLOUBES, M. Joséphine MESAS, Mme Maité PALAGOS, M. Fabrice LETELLIER, Mme Caroline VALQUENART, M. Alexis MORENO, M. Jean-Claude LAJARRIGE, M. Sébastien BARCELO, Mme Marjorie CALABUIG, Mme Aurélie DISSARD, Mme Audrey QUILLES, M. Christophe MARIN, Mme Lauralee CANEL, Mme Amélie PARRAUD, M. Sid FARID, Mme Marie-Esther FITA, M. Laurent GAUZE, Mme Laurianne RAWCLIFFE, M. Patrick CASES, Mme Marlène SANCHEZ-BOUIX

Excusés et représentés :

M. Franck MARQUES a donné procuration à Mme Joséphine MESAS
M. Stéphane PRIEGO a donné procuration à M. Matthieu CANET
Mme Antonia RUIZ a donné procuration à Mme Lauralee CANEL
Mme Françoise ORTEGA a donné procuration à Mme Amélie PARRAUD

ADOPTION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET COMPTABLE

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du 23 mars 2023 par laquelle le Conseil Municipal a décidé, à la suite du passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57, l'adoption d'un règlement budgétaire et financier valable pour la durée de la mandature.

CONSIDERANT que ce document a pour objet de préciser les règles comptables et financières qui s'imposent au quotidien dans la préparation des actes administratifs de la collectivité.

CONSIDERANT que l'adoption du règlement budgétaire et comptable doit intervenir avant le vote de la première délibération budgétaire qui suit le renouvellement de l'assemblée, et peut être révisé à tout moment.

CONSIDERANT que le règlement budgétaire et financier proposé au Conseil municipal est composé de sept parties couvrant l'ensemble du champ comptable, budgétaire et financier et se décline comme suit :

- I – Le cadre juridique du budget communal
- II – L'exécution du budget
- III – Les régies
- IV – La gestion pluriannuelle
- V – Les provisions
- VI – L'actif et le passif
- VII – Le contrôle des collectivités territoriales

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Entendu l'exposé, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 8

- ADOPTE le règlement budgétaire et financier présenté en annexe.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A RIVESALTES, le 27 avril 2026

**Le Maire,
Julien POTEL**



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Julien Potel", written over a faint grid background.



REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER

Version 2.0 du 03 mars 2026

SOMMAIRE

Préambule

I – Le cadre juridique du budget communal

1. La définition du budget
2. Les grands principes budgétaires et comptables
3. La présentation et le vote du budget
4. Le débat d'orientation budgétaire
5. La modification du budget

II – L'exécution du budget

1. L'exécution des dépenses avant l'adoption du budget
2. Le circuit comptable des dépenses et des recettes
3. Le délai global de paiement
4. Les dépenses obligatoires et imprévues
5. Les opérations de fin d'exercice
6. La clôture de l'exercice budgétaire

III – Les régies

1. La régie d'avance
2. La régie de recettes
3. Le suivi et le contrôle des régies

IV – La gestion pluriannuelle

1. La définition des autorisations de programme et des crédits de paiement
2. Le vote des AP/CP
3. La révision des AP/CP
4. Autorisations de programme votées par opération

V – Les provisions

1. La constitution des provisions

VI – L'actif et le passif

1. La gestion patrimoniale
2. La gestion des immobilisations
3. La gestion de la dette

VII – Le contrôle des collectivités territoriales exercé par la Cour des Comptes (CRC)

1. Le contrôle juridictionnel
2. Le contrôle non juridictionnel

Préambule :

Le règlement budgétaire et financier devient obligatoire avec le passage à la nomenclature comptable M57.

Ce règlement a pour objet de formaliser les principales règles budgétaires et regrouper dans un document unique les règles fondamentales auxquelles sont soumis l'ensemble des acteurs intervenant dans le cycle budgétaire. Les modalités de préparation et d'adoption du budget par l'organe délibérant ainsi que les règles de gestion par l'exécutif des autorisations de programme et d'engagement sont par ailleurs des éléments obligatoires du règlement.

Le présent règlement sera actualisé en cas de besoin et en fonction de l'évolution des dispositions législatives et réglementaires.

I – Le cadre juridique du budget communal

1. La définition du budget

Conformément à l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le budget de la commune est proposé par le Maire et voté par le conseil municipal.

Le budget primitif est voté par le conseil municipal au plus tard le 15 avril, ou le 30 avril en période de renouvellement des exécutifs locaux (article L1612-2 du CGCT).

Le budget est l'acte par lequel le conseil municipal prévoit et autorise les recettes et les dépenses d'un exercice :

- en dépenses : les crédits votés sont limitatifs ; les engagements ne peuvent être validés que si des crédits ont été mis en place,
- en recettes : les crédits sont évaluatifs ; les recettes réalisées peuvent être supérieures aux prévisions.

Le budget est composé de :

- du budget principal qui comprend l'ensemble des recettes et des dépenses de la commune et qui n'ont pas vocation à faire l'objet d'un budget annexe,
- des budgets annexes qui doivent être établis pour certains services locaux (ZRAC-zone résidentielle d'aménagement concerté, restaurant municipal, bâtiment administratif et de services).

Le budget primitif est accompagné d'un rapport de présentation. Ce document présente le budget dans son contexte économique et réglementaire et en détaille la ventilation par grands postes.

Le budget est constitué de l'ensemble des décisions budgétaires annuelles ou pluriannuelles se déclinant en budget primitif (BP), budget supplémentaire (BS) et décisions modificatives (DM).

Le budget est envoyé sous forme dématérialisée aux services de l'Etat.

2. Les grands principes budgétaires et comptables

Le *principe d'annualité budgétaire* correspond au fait que le budget prévoit les recettes et autorise les dépenses pour un exercice budgétaire allant du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile. La loi prévoit cependant une exception pour les budgets locaux, exception selon laquelle le budget peut être voté jusqu'au 15 avril et au plus tard le 30 avril en cas de périodes de renouvellement des exécutifs locaux.

Ce principe d'annualité comprend certains aménagements justifiés par le principe de continuité budgétaire :

- les reports de crédits : les dépenses engagées mais non mandatées vis-à-vis d'un tiers à la fin de l'exercice sont reportées sur l'exercice suivant pour permettre le paiement des dépenses,

- la période dite de « journée complémentaire » : cette période correspond à la journée comptable du 31 décembre prolongée jusqu'au 10 janvier permettant de comptabiliser pendant une période supplémentaire, en section de fonctionnement, des dépenses correspondant à des services rendus par la collectivité avant le 31 décembre ou comptabiliser des recettes correspondant à des droits acquis avant cette date et permettant aussi l'exécution des opérations d'ordre (écritures comptables sans effet sur la trésorerie de la commune) de chacune des sections,
- la gestion en autorisations de programme et crédits de paiement : gestion autorisée pour les opérations d'investissement permettant de programmer des engagements dont le financement et la réalisation sont exécutés sur plusieurs années.

Le *principe d'unité budgétaire* : toutes les recettes et toutes les dépenses doivent figurer dans un document budgétaire unique, le budget de la collectivité.

Le *principe d'universalité budgétaire* : toutes les opérations de dépenses et de recettes doivent être indiquées dans leur intégralité dans le budget. Les recettes ne doivent pas être affectées à des dépenses particulières.

Des dérogations à ce principe sont aussi prévues par la loi et concernent :

- les recettes affectées à une dépense particulière conformément à des textes législatifs ou réglementaires,
- les subventions d'équipement affectées au financement d'un équipement,
- les recettes qui financent une opération pour compte de tiers.

Le *principe de spécialité budgétaire* : spécialisation des crédits par chapitre regroupant des dépenses et des recettes en fonction de leur nature ou de leur destination.

Les *principes d'équilibre et de sincérité* : ils impliquent une évaluation sincère des dépenses et des recettes ainsi qu'un équilibre entre les recettes et les dépenses inscrites au budget et entre les deux sections (fonctionnement et investissement). Le remboursement de la dette doit être exclusivement assuré par les recettes propres de la collectivité et non par l'emprunt.

La *séparation de l'ordonnateur et du comptable public* implique des rôles distincts pour ces deux acteurs publics :

- l'ordonnateur : le Maire, en charge de l'engagement, de la liquidation, du mandatement et de l'ordonnancement des dépenses et des recettes avec l'appui des services internes de la ville,
- le comptable public : agent de la Direction générale des finances publiques, en charge de l'exécution du paiement des dépenses de la commune, sous sa responsabilité personnelle et pécuniaire, et du recouvrement des recettes.

Tous ces principes permettent d'assurer une intervention efficace du conseil municipal dans la procédure budgétaire et d'organiser une gestion transparente des deniers publics. En cas de non-respect de ces principes, la commune encourt des sanctions prévues par la loi.

3. Le débat d'orientation budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants depuis la loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République. Ce débat porte sur les orientations générales du budget et doit se tenir dans un délai de 2 mois

précédant le vote du budget par l'assemblée délibérante. Celui-ci doit faire l'objet d'une délibération distincte de celle du budget primitif.

Le débat d'orientation budgétaire est accompagné d'un rapport d'orientation budgétaire (ROB). Le DOB a vocation à renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les évolutions et les priorités de la situation financière de la collectivité.

4. La présentation et le vote du budget

Le budget est présenté par un double classement des opérations, par nature et par fonction. Le classement des opérations par nature se divise en deux catégories : les dépenses et les recettes. Le classement des opérations par fonction permet d'établir une distinction des recettes et des dépenses selon leur destination ou leur affectation. Il est obligatoire pour les collectivités de plus de 3 500 habitants comme la commune de Rivesaltes.

Lorsque le budget est voté par nature, il est assorti d'une présentation croisée par fonction. Lorsqu'il est voté par fonction, il est assorti d'une présentation croisée par nature.

La commune de Rivesaltes vote son budget par nature. Sa présentation est donc complétée par une présentation fonctionnelle. Le budget est également sous-divisé en chapitres et articles. La commune de Rivesaltes vote également son budget par chapitre.

Le budget est établi en deux sections comprenant chacune des dépenses et des recettes.

La section de fonctionnement regroupe essentiellement les dépenses de gestion courante, les dépenses de personnel et les intérêts de la dette, les dotations aux amortissements, elle dispose de ressources définitives et régulières composées principalement du produit de la fiscalité locale, des dotations reçues de l'Etat et de produits de services communaux.

La section d'investissement retrace les opérations qui affectent le patrimoine de la commune et son financement. On y retrouve en dépenses : les opérations d'immobilisations, le remboursement de la dette en capital et en recettes : des subventions de l'Etat, des collectivités territoriales, le Fonds de compensation de la TVA et aussi les nouveaux emprunts.

5. La modification du budget

Elle peut intervenir soit :

- Par virement de crédits (VC) : hors les cas où le conseil municipal a spécifié que les crédits sont spécialisés par article, le Maire peut effectuer des virements d'article à article à l'intérieur d'un même chapitre. Le référentiel budgétaire et comptable M57 permet de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, si l'assemblée délibérante l'y a autorisé, au sein de la même section, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de la section, limite fixée à l'occasion de la délibération adoptant le M57. Cette possibilité de s'applique pas aux dépenses de personnel.
- Par décision modificative (DM) : lorsqu'un virement de crédits fait intervenir deux chapitres budgétaires différents, celui-ci nécessite alors une inscription en décision modificative. À la suite de la mise en place de la M57, les DM ne seront obligatoires que pour les virements de chapitre à chapitre au-delà du seuil autorisé par la fongibilité asymétrique.

La DM fait partie des documents budgétaires votés par le conseil municipal qui modifie ponctuellement le budget initial dans le but d'ajuster les prévisions en cours d'année, tant en dépenses qu'en recettes.

II – L'exécution du budget

1. L'exécution des dépenses avant l'adoption du budget

L'article L.1612 du CGCT dispose que le Maire est en droit, du 1^{er} janvier de l'exercice jusqu'à l'adoption du budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses en section de fonctionnement (hors autorisations d'engagement (AE)) dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente. Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, le Maire peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (hors autorisation de programme (AP)), sous réserve de l'autorisation de l'assemblée délibérante précisant le montant et l'affectation des crédits, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Pour les dépenses à caractère pluriannuel comprises dans une autorisation de programme ou d'engagement, le Maire peut, selon l'article L1612-1 du CGCT, jusqu'à l'adoption du budget, liquider et mandater les dépenses d'investissement et de fonctionnement correspondant aux autorisations ouvertes au cours de exercices antérieurs, dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme ou d'engagement.

2. Le circuit comptable des dépenses et des recettes

L'engagement constitue la première étape du circuit comptable en dépenses. C'est un acte par lequel la ville crée ou constate à son encontre une obligation qui entraînera une charge (engagement juridique). Il résulte de la signature d'un contrat, d'une convention, d'un marché, d'un bon de commande.

L'engagement préalable est obligatoire dans le logiciel financier en dépenses, quelle que soit la section (fonctionnement et investissement). Il permet de constater l'engagement juridique et de réserver les crédits correspondants : il précède la signature d'un contrat ou d'une convention, ainsi que l'envoi des bons de commandes aux fournisseurs.

L'engagement permet de répondre à 4 objectifs essentiels :

- vérifier l'existence des crédits sur les bonnes lignes budgétaires,
- déterminer les crédits disponibles,
- rendre compte de l'exécution budgétaire,
- générer les opérations de clôture.

L'engagement n'est pas obligatoire en recettes. En revanche, la pratique de l'engagement est un véritable outil d'aide à la gestion et au suivi des recettes.

La signature des engagements juridiques est de la compétence exclusive du Maire ou de ses adjoints par délégation.

La liquidation constitue la deuxième étape du circuit comptable en dépenses comme en recettes. Elle correspond à la vérification de la réalité de la dette et à l'arrêt du montant de la dépense. Après réception de la facture, la certification du service fait est portée et attestée au regard de l'exécution des prestations effectuées ou de la livraison des fournitures commandées par le service gestionnaire de crédits.

Le mandatement des dépenses et l'ordonnancement des recettes : le service financier émet l'ensemble des pièces comptables réglementaires (mandats, titres et bordereaux) qui permettent au comptable public d'effectuer le paiement des dépenses et l'encaissement des recettes. En recettes les titres sont émis soit avant l'encaissement avec l'édition d'un avis de somme à payer, soit après l'encaissement pour régularisation. A titre dérogatoire, le mandatement peut être effectué après paiement (prélèvements, ...) pour certaines dépenses avec autorisation du comptable public.

Le paiement de la dépense est effectué par le comptable public rattaché à la Direction générale des finances publiques, lorsque toutes les opérations ont été effectuées par l'ordonnateur de la commune, et après avoir réalisé son contrôle de régularité portant sur la qualité de l'ordonnateur, la disponibilité des crédits, l'imputation, la validité de la créance et le caractère libératoire du règlement.

3. Le délai global de paiement

Les collectivités locales sont tenues de respecter un délai global de paiement auprès de leurs fournisseurs et prestataires de service. Ce délai global de paiement est de 30 jours : 20 jours pour l'ordonnateur et 10 jours pour le comptable public.

Ce délai global de paiement court à compter de la date de réception de la facture, ou dans le cas où la facture est reçue mais les prestations et livraisons non exécutés ou non achevés, à la date de livraison ou de réalisation des prestations. Dans le cas d'un solde de marché, le délai de paiement commence à courir à la date de réception par le maître d'ouvrage du décompte général et définitif signé par l'entreprise titulaire.

Ce délai global de paiement peut être suspendu si la demande de paiement adressée à la commune n'est pas conforme aux obligations légales et contractuelles du créancier. Cette suspension démarre à compter de la notification motivée de l'ordonnateur au fournisseur ou prestataire concerné et reprend lorsque la collectivité reçoit la totalité des éléments manquants et irréguliers.

4. Les dépenses obligatoires et imprévues

Au sein de la commune, certaines dépenses sont obligatoires par la loi selon l'article L.2321-1 du CGCT. Il s'agit, par exemple, de la rémunération des agents communaux, des contributions et cotisations sociales y afférentes.

L'article L 2311-1 du CGCT prévoit que le conseil municipal peut porter au budget un crédit pour dépenses imprévues, tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement. Ces crédits sont destinés à permettre à l'exécutif de faire face à une urgence pour engager, liquider

et mandater une dépense non inscrite initialement au budget primitif (exemple, en cas d'incendie, de tempête...).

Il n'est pas nécessaire d'attendre ou de provoquer une réunion du conseil municipal pour procéder à un virement de crédits provenant des dépenses imprévues. En revanche, il doit rendre compte à l'assemblée délibérante de l'ordonnancement de la dépense dès la première session qui suit sa décision, pièces justificatives à l'appui.

L'inscription des crédits doit répondre aux règles suivantes :

- La nomenclature comptable M57 prévoit que les dépenses imprévues sont limitées à 2% des dépenses réelles de chaque section étant compris dans le seuil de la fongibilité asymétrique.
- Les dépenses imprévues ne peuvent se présenter sous forme d'AP ou d'AE
- Les dépenses imprévues de la section d'investissement ne peuvent pas être financées par l'emprunt.

5. Les opérations de fin d'exercice

Les opérations de fin d'exercice permettent de respecter le principe budgétaire d'annualité et le principe d'indépendance des exercices basés sur la notion de droits constatés et notamment sur le rattachement des charges et des produits de l'exercice.

Les rattachements correspondent à des charges ou produits inscrits à l'exercice budgétaire en cours pour leur montant estimé, ayant donné lieu à service fait avant le 31 décembre du même exercice et pour lesquels le mandatement ne sera possible que lors de l'exercice suivant (exemple : facture non parvenue). Ces mandatements peuvent alors être effectués au budget de l'exercice suivant par la commune.

La commune de Rivesaltes peut limiter ce rattachement à des opérations ayant une incidence financière significative sur le résultat de l'exercice, laissée à son appréciation, à condition d'appliquer la permanence des méthodes. La commune de Rivesaltes a décidé de limiter les rattachements aux charges et aux produits faisant l'objet d'un engagement supérieur ou égal à 1000 euros.

Les reports de crédits se distinguent des rattachements. En effet, les rattachements ne visent que la seule section de fonctionnement afin de dégager le résultat comptable de l'exercice, alors que les reports de crédits sont possibles pour les deux sections du budget. Ils correspondent aux dépenses engagées mais non mandatées lors de l'exercice budgétaire en cours. Ces reports sont alors inscrits au budget de l'exercice suivant par la commune.

6. La clôture de l'exercice budgétaire

Parmi les documents budgétaires composant le budget, le compte financier unique vient rendre compte de l'exécution budgétaire et comptable d'un exercice.

Le compte financier unique matérialise la clôture de l'exercice budgétaire qui intervient au 31 décembre de l'année. Il offre une vision unifiée et partagée entre l'ordonnateur et le comptable :

- Il reprend des éléments budgétaires issus des services de l'ordonnateur : les réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres), une présentation croisée par fonction, un état de la dette et des provisions,

- Il reprend des éléments issus des services du comptable : il comporte une balance générale des comptes tenus par le comptable public ainsi que le bilan comptable de la collectivité, le compte de résultat et les soldes intermédiaires de gestion.

Ce document est soumis au vote en conseil municipal avant le 30 juin de n+1. Le conseil municipal entend, débat et arrête le compte financier unique. Le Maire peut présenter le compte financier unique mais ne prend pas part au vote.

III – Les régies

Seul le comptable de la Direction générale des finances publiques est habilité à régler les dépenses et les recettes de la commune.

Ce principe connaît un aménagement avec les régies d'avances et de recettes qui permettent pour des motifs d'efficacité du service public, à des agents placés sous l'autorité de l'ordonnateur et sous la responsabilité du comptable public, d'encaisser certaines recettes et de payer certaines dépenses.

La création d'une régie est de la compétence du conseil municipal mais elle peut être déléguée au maire. Lorsque cette compétence a été déléguée au maire, les régies sont créées par arrêté municipal. L'avis conforme du comptable public est une formalité substantielle préalable à l'arrêté de création de la régie.

1. La régie d'avance

La régie d'avance permet au régisseur de payer certaines dépenses, énumérées dans l'acte de création de la régie. Pour cela, il dispose d'avances de fonds versées par le comptable public de la collectivité. Une fois les dépenses payées, l'ordonnateur établit un mandat au nom du régisseur et le comptable viendra ensuite s'assurer de la régularité de la dépense présentée au regard des pièces justificatives fournies par le régisseur et reconstituera l'avance qui a été faite au régisseur à hauteur des dépenses validées.

2. La régie de recettes

La régie de recettes permet au régisseur d'encaisser les recettes réglées par les usagers des services de la collectivité et énumérées dans l'acte de création de la régie. Le régisseur dispose pour ce faire d'un fond de caisse permanent dont le montant est mentionné dans l'acte de régie. Le régisseur verse et justifie les sommes encaissées au comptable public au minimum une fois par mois et dans les conditions fixées par l'acte de régie.

3. Le suivi et le contrôle des régies

L'ordonnateur, au même titre que le comptable public, est chargé de contrôler le fonctionnement des régies et l'activité des régisseurs. Il peut s'agir d'un contrôle sur pièces, sur place.

IV – La gestion pluriannuelle

1. La définition des autorisations de programme et des crédits de paiement

La nomenclature budgétaire et comptable M57 prévoit aussi la possibilité de recourir à la procédure de gestion par autorisation de programme pour les dépenses d'investissement.

Cette modalité de gestion permet à la commune de ne pas faire supporter à son budget annuel l'intégralité d'une dépense pluriannuelle, mais les seules dépenses à régler au cours de l'exercice.

Les autorisations de programme (AP) constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour l'exécution des investissements. Elles demeurent valables, sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées. Ces autorisations de programme portent sur les grandes priorités municipales.

Les crédits de paiement (CP) correspondent à la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes. Ils reprennent les engagements délibérés par le conseil municipal sur les programmes d'investissement réalisés sur plusieurs années du fait du coût important des opérations mais aussi de la durée des travaux et de leur importance stratégique pour la ville.

2. Le vote des AP/CP

En matière de pluriannualité, le référentiel M57 permet l'affectation des autorisations de programme ou des autorisations d'engagement (AP ou AE) sur plusieurs chapitres.

L'assemblée délibérante est compétente pour voter, réviser ou annuler les AP.

Selon l'article R2311.9 du CGCT, les autorisations de programme ou d'engagement et leurs révisions éventuelles sont présentées par le Maire. Elles sont votées par le conseil municipal, par délibération distincte, lors de l'adoption du budget de l'exercice ou des décisions modificatives. Seul le montant global de l'AP fait l'objet d'un vote. Une annexe budgétaire retrace le suivi pluriannuel de ces autorisations.

3. La révision des AP/CP

La révision d'une autorisation de programme consiste en une augmentation ou une diminution de la limite supérieure des dépenses autorisées par programme. Le montant de l'autorisation de programme peut alors être modifiée.

La collectivité peut alors définir des règles de suppression d'autorisations devenues sans objet dans un délai prédéfini, elle peut également modifier les autorisations en fonction du rythme des réalisations des opérations pour éviter une déconnexion entre le montant des autorisations et le montant maximum des crédits de paiement inscrits au budget.

La révision des autorisations de programme ne sera alors autorisée que dans le cas d'une modification du montant de cette même autorisation correspondant à une priorité municipale. En effet, cette gestion en autorisations de programme et crédits de paiement implique un suivi strict et rigoureux des grandes opérations afférentes au plan pluriannuel d'investissement.

Les autorisations de programme demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Pour procéder à l'annulation d'une autorisation de programme, et conformément au principe de parallélisme des formes, la ville devra délibérer.

4. Autorisations de programme votées par opération

La commune a également la possibilité de voter les AP par opération. La notion d'opération concerne exclusivement les crédits de dépenses réelles. Une opération est constituée par un ensemble d'acquisitions d'immobilisations, de travaux sur immobilisations et des frais d'études y afférents aboutissant à la réalisation d'un ou plusieurs ouvrages de même nature. Celle-ci peut aussi comprendre des subventions d'investissement.

Pour ce vote par opération, il est affecté un numéro librement défini par l'entité à chacune des opérations.

Dans ce cas, les crédits de paiement doivent être votés en même temps qu'une autorisation et ventilés par exercice et au moins par chapitre budgétaire. Leur somme doit être égale au montant de l'autorisation.

V – Les provisions

En application des principes de prudence et de sincérité, toute entité publique locale appliquant l'instruction budgétaire et comptable M57 a l'obligation de constituer une provision dès l'apparition d'un risque avéré et une dépréciation dès la perte de valeur d'un actif.

1. La constitution des provisions

Les provisions sont des opérations d'ordre semi-budgétaires par principe et budgétaire sur option.

Elles sont obligatoires dans 3 cas :

- à l'apparition d'un contentieux
- en cas de procédure collective
- en cas de recouvrement compromis malgré les diligences du comptable.

Elles sont facultatives pour tous les autres risques et dépréciations.

Le montant de la provision doit être enregistré dans sa totalité sur l'exercice au cours duquel le risque ou la perte de valeur est constatée.

La collectivité a la possibilité d'étaler la constitution d'une provision en dehors des 3 cas de provisions obligatoires. Les provisions sont évaluées en fin d'exercice et sont régularisées au fur et à mesure de la variation des risques et éventuellement des charges.

VI – L'actif et le passif

1. La gestion patrimoniale

Les collectivités disposent d'un patrimoine dévoué à l'exercice de leurs fonctionnements et compétences. Ce patrimoine nécessite une écriture retraçant une image fidèle, complète et sincère. La bonne tenue de cet inventaire participe à la sincérité de l'équilibre budgétaire et au juste calcul des recettes. Le patrimoine correspond à l'ensemble des biens meubles ou immeubles, matériels, immatériels ou financiers, en cours de production ou achevés, propriété ou quasi-propriété de la collectivité. Chaque élément de patrimoine est référencé sous un numéro d'inventaire unique qui identifie le compte de rattachement et qui est transmis au comptable public, en charge de la tenue de l'actif de la collectivité. Tout mouvement en investissement doit faire référence à un numéro d'inventaire. Ces numéros sont référencés dans le logiciel de gestion de la commune.

2. La gestion des immobilisations

Un bien est comptabilisé comme une immobilisation s'il est destiné à rester durablement dans le patrimoine de la collectivité, à augmenter la valeur et/ou la durée de vie du bien immobilisé, s'il est un élément identifiable, s'il est porteur d'avantages économiques futurs et correspond à un actif non générateur de trésorerie et ayant un potentiel de service et s'il est un élément contrôlé par la collectivité. C'est donc dans ce cas qu'un numéro d'inventaire doit être attribué au bien.

Certaines immobilisations peuvent parfois être dépréciées, ce qui correspond aux amortissements. L'amortissement est une technique comptable qui permet chaque année de constater forfaitairement la dépréciation des biens et de dégager des ressources destinées à les renouveler. Ce procédé permet donc de faire apparaître à l'actif du bilan la valeur réelle des immobilisations et d'étaler dans le temps la charge relative à leur remplacement.

Les amortissements sont calculés prorata temporis à la date de l'acquisition du bien ou de sa mise en service.

3. La gestion de la dette

Pour compléter ses ressources, la commune peut recourir à l'emprunt pour des dépenses d'investissement uniquement. Les emprunts des collectivités territoriales auprès des établissements de crédits ou des sociétés de financement sont soumis à certaines conditions définies à l'article L1611-3-1 du GCCT.

Le remboursement du capital emprunté correspond à une dépense d'investissement qui doit être inscrite au budget et couverte par des recettes propres. Il est donc impossible de couvrir la charge d'une dette préexistante par un nouvel emprunt.

Le remboursement des intérêts est comptabilisé en fonctionnement dans le chapitre 66 « charges financières ».

Le total de ces deux charges constitue l'annuité du remboursement de la dette.

VII – Le contrôle des collectivités territoriales exercé par la Chambre Régionale des Comptes (CRC)

1. Le contrôle juridictionnel

La CRC contrôle la régularité des opérations faites par le comptable public. C'est le jugement des comptes des comptables publics.

2. Le contrôle non juridictionnel

La CRC assure un contrôle budgétaire pour garantir le respect des principes budgétaires pesant sur les collectivités (budget primitif adopté trop tardivement, absence d'équilibre réel du budget voté, défaut d'inscription d'une dépense obligatoire au budget, exécution du budget en déficit de 5%).

Elle assure également un contrôle de gestion en examinant la régularité et la qualité de gestion des collectivités.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/04/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2026-035

Convocation du : 10/04/26
Mise en ligne du : 28/04/26

<u>Nombre de conseillers</u>			
En exercice :	29	Présents :	25
Procurations :	4	Votants :	29

Le vingt trois avril de l'an deux mille vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de RIVESALTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Julien POTEL, Maire.

M. Maxime LLOUBES est nommé Secrétaire de séance.

Présents :

M. Julien POTEL, M. Matthieu CANET, Mme Sylvanie CHAUVIERE, M. Jean-Louis PLANEILLES, Mme Carole BENITAH, M. Maxime LLOUBES, M. Joséphine MESAS, Mme Maïté PALAGOS, M. Fabrice LETELLIER, Mme Caroline VALQUENART, M. Alexis MORENO, M. Jean-Claude LAJARRIGE, M. Sébastien BARCELO, Mme Marjorie CALABUIG, Mme Aurélie DISSARD, Mme Audrey QUILLES, M. Christophe MARIN, Mme Lauralee CANEL, Mme Amélie PARRAUD, M. Sid FARID, Mme Marie-Esther FITA, M. Laurent GAUZE, Mme Laurianne RAWCLIFFE, M. Patrick CASES, Mme Marlène SANCHEZ-BOUIX

Excusés et représentés :

M. Franck MARQUES a donné procuration à Mme Joséphine MESAS
M. Stéphane PRIEGO a donné procuration à M. Matthieu CANET
Mme Antonia RUIZ a donné procuration à Mme Lauralee CANEL
Mme Françoise ORTEGA a donné procuration à Mme Amélie PARRAUD

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DU BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Vu l'article de la loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612.12 et L.2121-31,

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

I
B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé	
Recettes	Prévision budgétaire totale	A 8 710 476,11	11 676 297,12	20 386 773,23	
	Recettes réalisées (1)	B 6 246 368,27	16 706 462,24	22 952 830,51	
	Restes à réaliser	C 380 496,81	0,00	380 496,81	
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D 8 953 654,18	14 938 068,38	23 891 722,56	
	Dépenses réalisées (1)	E 2 256 560,03	16 671 937,26	18 928 497,29	
	Restes à réaliser	F 1 669 367,78	0,00	1 669 367,78	
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E 3 989 808,24	34 524,98	4 024 333,22	
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H 243 178,07	3 261 771,26	3 504 949,33	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H 4 232 986,31	3 296 296,24	7 529 282,55	
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F -1 288 870,97	0,00	-1 288 870,97	
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I 2 944 115,34	3 296 296,24	6 240 411,58	

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026



ID : 066-216601641-20260423-2026_035-DE

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

Bilan synthétique (en milliers d'euros)

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	0,00
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Apports et subventions d'investissement	59 061,21
Subventions d'investissement versées	616,98	Neutralisations et régularisations	6 119,38
Autres immobilisations incorporelles	63,78	Réserves	43 120,42
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Report à nouveau	3 261,77
Terrains	9 311,46	Résultat de l'exercice	34,52
Constructions	60 423,15	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	8 199,76
Réseaux et installations de voirie	33 486,78	TOTAL FONDS PROPRES (I)	119 797,07
Réseaux divers	2 414,49	PASSIF	0,00
Installations techniques, agencements et matériel	5 127,50	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	DETTES FINANCIÈRES	0,00
Autres	1 401,14	Emprunts obligataires	0,00
Immobilisations corporelles en cours	76,00	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	5 874,81
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	4 844,30	Dettes financières et autres emprunts	3,02
Immobilisations financières (nettes)	361,48	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	5 877,83
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	118 127,06	DETTES NON FINANCIÈRES	0,00
ACTIF CIRCULANT	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	286,16
Stocks	0,00	Autres dettes non financières	60,99
Créances	5 523,38	Produits constatés d'avance	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	347,15
Trésorerie	2 368,98	TOTAL TRÉSORERIE (4)	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	7 892,36	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	6 224,98
Comptes de régularisation (III)	2,90	Comptes de régularisation (III)	0,00
Écarts de conversion actif (IV)	0,00	Écarts de conversion passif (IV)	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	126 022,32	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	126 022,32

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026



ID : 066-216601641-20260423-2026_035-DE

II – EXECUTION BUDGETAIRE
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

II

A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	30 000,00	15 885,33	52,95	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 121 560,98	76 755,23	2,46	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	4 689 137,31	1 191 831,17	25,42	1 669 367,78
	Total des dépenses d'équipement	7 840 698,29	1 284 471,73	16,38	1 669 367,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	688 955,89	688 955,97	100,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	52 000,00	47 133,33	90,64	0,00
	Total des dépenses financières	740 955,89	736 089,30	99,34	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 581 654,18	2 020 561,03	23,55	1 669 367,78
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	46 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	372 000,00	189 999,00	51,08	0,00
	Total des dépenses d'ordre en investissement	372 000,00	235 999,00	63,44	0,00
	Total des dépenses d'investissement de l'exercice	8 953 654,18	2 256 560,03	25,20	1 669 367,78
001	Solde d'exécution négatif reporté	0,00			
	Total des dépenses de la section d'investissement	8 953 654,18	2 256 560,03		1 669 367,78

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) D1 040 = RF 042

(5) D1 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026



ID : 066-216601641-20260423-2026_035-DE

II – EXECUTION BUDGETAIRE**II****RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE****A1.2**

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 077 049,88	485 506,31	45,08	380 496,81
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	475 581,33	587 028,17	123,43	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 500 000,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 052 631,21	1 072 534,48	17,72	380 496,81
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	1 900 000,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	385 844,90	4 983 834,79	1 291,67	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	372 000,00	189 999,00	51,08	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		2 657 844,90	5 173 833,79	194,66	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		8 710 476,11	6 246 368,27	71,71	380 496,81
001 Solde d'exécution positif reporté		243 178,07			
Total des recettes de la section d'investissement		8 953 654,18	6 246 368,27		380 496,81

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026



ID : 066-216601641-20260423-2026_035-DE

II – EXECUTION BUDGETAIRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

II

A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	4 266 369,12	3 996 912,06	116 623,36	4 113 535,42	96,42	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 957 100,00	6 278 323,62	0,00	6 278 323,62	90,24	0,00
014	Atténuations de produits	100 000,00	91 745,88	0,00	91 745,88	91,75	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 189 590,00	1 093 161,64	0,00	1 093 161,64	91,89	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		12 513 059,12	11 460 143,20	116 623,36	11 576 766,56	92,52	0,00
66	Charges financières	113 165,90	89 106,44	18 559,47	107 665,91	95,14	0,00
67	Charges spécifiques	18 598,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	7 400,00	3 670,00	0,00	3 670,00	49,59	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		12 652 223,48	11 552 919,64	135 182,83	11 688 102,47	92,38	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 900 000,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	385 844,90	4 983 834,79	0,00	4 983 834,79	1 291,67	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		2 285 844,90	4 983 834,79	0,00	4 983 834,79	218,03	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		14 938 068,38	16 536 754,43	135 182,83	16 671 937,26	111,61	0,00
002	Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		14 938 068,38	16 536 754,43	135 182,83	16 671 937,26		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 66 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026



ID : 066-216601641-20260423-2026_035-DE

II – EXECUTION BUDGETAIRE

II

RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DIM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	125 000,00	153 129,39	0,00	153 129,39	122,50	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	475 600,00	982 286,44	0,00	982 286,44	206,54	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 166 528,00	2 835 777,00	0,00	2 835 777,00	89,55	0,00
731	Fiscalité locale	5 380 000,00	5 565 455,99	0,00	5 565 455,99	103,45	0,00
74	Dotations et participations	2 230 000,00	2 187 348,95	0,00	2 187 348,95	98,09	0,00
75	Autres produits de gestion courante	262 069,12	326 238,88	0,00	326 238,88	124,49	0,00
	Total des recettes de gestion des services	11 639 197,12	12 050 236,65	0,00	12 050 236,65	103,53	0,00
76	Produits financiers	100,00	94,87	0,00	94,87	94,87	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	4 573 706,50	0,00	4 573 706,50	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	37 000,00	36 424,22	0,00	36 424,22	98,44	0,00
	Total des recettes réelles et mixtes	11 676 297,12	16 660 462,24	0,00	16 660 462,24	142,69	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	46 000,00	0,00	46 000,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre (3)	0,00	46 000,00	0,00	46 000,00	0,00	0,00
	Total des recettes de fonctionnement de l'exercice	11 676 297,12	16 706 462,24	0,00	16 706 462,24	143,08	0,00
002	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	3 261 771,26					
	Total des recettes de la section de fonctionnement	14 938 068,38	16 706 462,24	0,00	16 706 462,24		0,00

(1) Recettes justifiées non tirées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE		II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée		B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Bâtiments et installations	0,00	15 885,33	0,00	15 885,33	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	30 000,00	15 885,33	0,00	15 885,33	14 114,67
2111	Terrains nus	0,00	2 967,52	0,00	2 967,52	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	8 616,00	0,00	8 616,00	0,00
21316	Équipements du cimetière	0,00	8 840,00	0,00	8 840,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	11 377,97	0,00	11 377,97	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	32 876,92	0,00	32 876,92	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	3 963,36	0,00	3 963,36	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	4 753,46	0,00	4 753,46	0,00
2188	Autres	0,00	3 360,00	0,00	3 360,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	3 121 560,98	76 755,23	0,00	76 755,23	3 044 805,75
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316153	Équipements du cimetière	0,00	38 040,00	0,00	38 040,00	0,00
total opération n° 153	Opération d'équipement n° 153	38 040,00	38 040,00	0,00	38 040,00	0,00
21312157	Bâtiments scolaires	0,00	9 120,00	0,00	9 120,00	0,00
21318157	Autres bâtiments publics	0,00	52 130,57	0,00	52 130,57	0,00
21351157	Bâtiments publics	0,00	27 684,26	0,00	27 684,26	0,00
2181157	Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00	1 924,09	0,00	1 924,09	0,00
total opération n° 157	Opération d'équipement n° 157	455 373,23	90 858,92	0,00	90 858,92	364 514,31
total opération n° 182	Opération d'équipement n° 182	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
21318183	Autres bâtiments publics	0,00	224 644,58	0,00	224 644,58	0,00
total opération n° 183	Opération d'équipement n° 183	540 000,00	224 644,58	0,00	224 644,58	315 355,42

II - EXECUTION BUDGETAIRE							II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée							B1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
21838184	Autre matériel informatique	0,00	29 453,70	0,00	29 453,70	0,00	
total opération n° 184	Opération d'équipement n° 184	45 665,50	29 453,70	0,00	29 453,70	16 211,80	
20415821941	Bâtiments et installations	0,00	848,24	0,00	848,24	0,00	
21511941	Réseaux de voirie	0,00	105 433,93	0,00	105 433,93	0,00	
215341941	Réseaux d'électrification	0,00	36 918,73	0,00	36 918,73	0,00	
2381941	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00	2 361,45	0,00	2 361,45	0,00	
total opération n° 1941	Opération d'équipement n° 1941	336 332,68	145 562,35	0,00	145 562,35	190 770,33	
2128195	Autres agencements et aménagements	0,00	17 765,65	0,00	17 765,65	0,00	
total opération n° 195	Opération d'équipement n° 195	85 701,20	17 765,65	0,00	17 765,65	67 935,55	
2151210	Réseaux de voirie	0,00	29 549,98	0,00	29 549,98	0,00	
total opération n° 210	Opération d'équipement n° 210	90 449,97	29 549,98	0,00	29 549,98	60 899,99	
total opération n° 211	Opération d'équipement n° 211	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	
total opération n° 252	Opération d'équipement n° 252	91 351,68	0,00	0,00	0,00	91 351,68	
2313256	Constructions	0,00	1 491,60	0,00	1 491,60	0,00	
total opération n° 256	Opération d'équipement n° 256	1 491,60	1 491,60	0,00	1 491,60	0,00	
2128278	Autres agencements et aménagements	0,00	27 159,00	0,00	27 159,00	0,00	
total opération n° 278	Opération d'équipement n° 278	63 735,44	27 159,00	0,00	27 159,00	36 576,44	
21351288	Bâtiments publics	0,00	2 520,00	0,00	2 520,00	0,00	
total opération n° 288	Opération d'équipement n° 288	120 000,00	2 520,00	0,00	2 520,00	117 480,00	
total opération n° 289	Opération d'équipement n° 289	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	
2152292	Installations de voirie	0,00	42 342,00	0,00	42 342,00	0,00	
total opération n° 292	Opération d'équipement n° 292	273 376,56	42 342,00	0,00	42 342,00	231 034,56	
21828298	Autres matériels de transport	0,00	18 864,76	0,00	18 864,76	0,00	
total opération n° 298	Opération d'équipement n° 298	19 500,00	18 864,76	0,00	18 864,76	635,24	
2151299	Réseaux de voirie	0,00	193 164,66	0,00	193 164,66	0,00	

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026



ID : 066-216601641-20260423-2026_035-DE

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée							B1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
total opération n° 299	Opération d'équipement n° 299	650 000,00	193 164,66	0,00	193 164,66	456 835,34	
21312356	Bâtiments scolaires	0,00	92 849,72	0,00	92 849,72	0,00	
total opération n° 356	Opération d'équipement n° 356	256 078,39	92 849,72	0,00	92 849,72	163 228,67	
21318401	Autres bâtiments publics	0,00	4 800,00	0,00	4 800,00	0,00	
total opération n° 401	Opération d'équipement n° 401	100 000,00	4 800,00	0,00	4 800,00	95 200,00	
total opération n° 416	Opération d'équipement n° 416	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	
total opération n° 418	Opération d'équipement n° 418	100 840,00	0,00	0,00	0,00	100 840,00	
total opération n° 506	Opération d'équipement n° 506	32 153,82	0,00	0,00	0,00	32 153,82	
21318512	Autres bâtiments publics	0,00	22 399,60	0,00	22 399,60	0,00	
total opération n° 512	Opération d'équipement n° 512	40 630,53	22 399,60	0,00	22 399,60	18 230,93	
total opération n° 518	Opération d'équipement n° 518	13 808,00	0,00	0,00	0,00	13 808,00	
total opération n° 520	Opération d'équipement n° 520	221 110,01	0,00	0,00	0,00	221 110,01	
21311522	Bâtiments administratifs	0,00	13 320,00	0,00	13 320,00	0,00	
21318522	Autres bâtiments publics	0,00	55 178,70	0,00	55 178,70	0,00	
total opération n° 522	Opération d'équipement n° 522	68 498,70	68 498,70	0,00	68 498,70	0,00	
21351523	Bâtiments publics	0,00	32 000,05	0,00	32 000,05	0,00	
2188523	Autres	0,00	81 433,38	0,00	81 433,38	0,00	
total opération n° 523	Opération d'équipement n° 523	120 000,00	113 433,43	0,00	113 433,43	6 566,57	
21318525	Autres bâtiments publics	0,00	23 656,52	0,00	23 656,52	0,00	
total opération n° 525	Opération d'équipement n° 525	695 000,00	23 656,52	0,00	23 656,52	671 343,48	
2188526	Autres	0,00	4 776,00	0,00	4 776,00	0,00	
total opération n° 526	Opération d'équipement n° 526	30 000,00	4 776,00	0,00	4 776,00	25 224,00	
Total des dépenses d'équipement		7 840 698,29	1 284 471,73	0,00	1 284 471,73	6 556 226,56	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

II - EXECUTION BUDGETAIRE		II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée		B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
1641	Emprunts en euros	0,00	688 955,97	0,00	688 955,97	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	688 955,89	688 955,97	0,00	688 955,97	-0,08
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27638	Autres établissements publics	0,00	47 133,33	0,00	47 133,33	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	52 000,00	47 133,33	0,00	47 133,33	4 866,67
Total des dépenses financières		740 955,89	736 089,30	0,00	736 089,30	4 866,59
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		8 581 654,18	2 020 561,03	0,00	2 020 561,03	6 561 093,15
192	<i>Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations</i>	0,00	46 000,00	0,00	46 000,00	0,00
total chapitre 040	<i>Opérations d'ordre de transferts entre sections</i>	46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	0,00
2111	<i>Terrains nus</i>	0,00	189 999,00	0,00	189 999,00	0,00
total chapitre 041	<i>Opérations patrimoniales</i>	372 000,00	189 999,00	0,00	189 999,00	182 001,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		418 000,00	235 999,00	0,00	235 999,00	182 001,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		8 999 654,18	2 256 560,03	0,00	2 256 560,03	6 743 094,15
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		8 999 654,18	2 256 560,03	0,00	2 256 560,03	6 743 094,15

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026



ID : 066-216601641-20260423-2026_035-DE

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Recettes d'investissement - Vue détaillée							B2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13151	GFP de rattachement	0,00	67 664,50	0,00	67 664,50	0,00	
1321	État et établissements nationaux	0,00	194 232,75	0,00	194 232,75	0,00	
1322	Régions	0,00	20 741,06	0,00	20 741,06	0,00	
1323	Départements	0,00	66 203,00	0,00	66 203,00	0,00	
13251	GFP de rattachement	0,00	103 205,00	0,00	103 205,00	0,00	
1328	Autres	0,00	33 460,00	0,00	33 460,00	0,00	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	1 077 049,88	485 506,31	0,00	485 506,31	591 543,57	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10222	F.C.T.V.A.	0,00	353 701,97	0,00	353 701,97	0,00	
10226	Taxe d'aménagement	0,00	121 446,84	0,00	121 446,84	0,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	111 879,36	0,00	111 879,36	0,00	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	475 581,33	587 028,17	0,00	587 028,17	-111 446,84	
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	-72 957,60	0,00	0,00	0,00	0,00	
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles d'investissement		1 479 673,61	1 072 534,48	0,00	1 072 534,48	407 139,13	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

II						
B2						
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	1 900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0,00	13 741,18	0,00	13 741,18	0,00
2111	Terrains nus	0,00	4 487 216,42	0,00	4 487 216,42	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	118 000,00	0,00	118 000,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	24 205,20	0,00	24 205,20	0,00
2804111	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	336,00	0,00	336,00	0,00
2804132	Bâtiments et installations	0,00	28 439,95	0,00	28 439,95	0,00
28041412	Bâtiments et installations	0,00	4 020,99	0,00	4 020,99	0,00
28041511	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	8 871,80	0,00	8 871,80	0,00
28041512	Bâtiments et installations	0,00	14 216,62	0,00	14 216,62	0,00
28041581	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	3 613,00	0,00	3 613,00	0,00
28041582	Bâtiments et installations	0,00	447,12	0,00	447,12	0,00
2805	Concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires	0,00	4 987,50	0,00	4 987,50	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	10 582,33	0,00	10 582,33	0,00
28128	Autres agencements et aménagements	0,00	3 920,12	0,00	3 920,12	0,00
281321	Immeubles de rapport	0,00	21 037,00	0,00	21 037,00	0,00
281351	Bâtiments publics	0,00	1 238,35	0,00	1 238,35	0,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	1 082,99	0,00	1 082,99	0,00
2815731	Matériel roulant	0,00	24 192,67	0,00	24 192,67	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	6 365,28	0,00	6 365,28	0,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	16 598,03	0,00	16 598,03	0,00
281721	Plantations d'arbres et arbustes	0,00	1 236,00	0,00	1 236,00	0,00
2817538	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	301,80	0,00	301,80	0,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00	6 884,77	0,00	6 884,77	0,00

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

Berger
Levrault

ID : 066-216601641-20260423-2026_035-DE

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Recettes d'investissement - Vue détaillée							B2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
281828	Autres matériels de transport	0,00	36 016,11	0,00	36 016,11	0,00	
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	790,15	0,00	790,15	0,00	
281838	Autre matériel informatique	0,00	59 028,64	0,00	59 028,64	0,00	
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	0,00	1 804,69	0,00	1 804,69	0,00	
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	54 430,27	0,00	54 430,27	0,00	
28188	Autres	0,00	30 229,81	0,00	30 229,81	0,00	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	5 004 802,50	4 983 834,79	0,00	4 983 834,79	20 967,71	
1326	Autres établissements publics locaux	0,00	189 999,00	0,00	189 999,00	0,00	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	372 000,00	189 999,00	0,00	189 999,00	182 001,00	
Total des recettes d'ordre en investissement		7 276 802,50	5 173 833,79	0,00	5 173 833,79	2 102 968,71	
Total des recettes d'investissement de l'exercice		8 756 476,11	6 246 368,27	0,00	6 246 368,27	2 510 107,84	
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		243 178,07	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes de la section d'investissement		8 999 654,18	6 246 368,27	0,00	6 246 368,27	2 753 285,91	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Recettes d'investissement - Vue détaillée							B2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
281828	Autres matériels de transport	0,00	36 016,11	0,00	36 016,11	0,00	
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	790,15	0,00	790,15	0,00	
281838	Autre matériel informatique	0,00	59 028,64	0,00	59 028,64	0,00	
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	0,00	1 804,69	0,00	1 804,69	0,00	
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	54 430,27	0,00	54 430,27	0,00	
28188	Autres	0,00	30 229,81	0,00	30 229,81	0,00	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	5 004 802,50	4 983 834,79	0,00	4 983 834,79	20 967,71	
1326	Autres établissements publics locaux	0,00	189 999,00	0,00	189 999,00	0,00	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	372 000,00	189 999,00	0,00	189 999,00	182 001,00	
Total des recettes d'ordre en investissement		7 276 802,50	5 173 833,79	0,00	5 173 833,79	2 102 968,71	
Total des recettes d'investissement de l'exercice		8 756 476,11	6 246 368,27	0,00	6 246 368,27	2 510 107,84	
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		243 178,07	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes de la section d'investissement		8 999 654,18	6 246 368,27	0,00	6 246 368,27	2 753 285,91	

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026



ID : 066-216601641-20260423-2026_035-DE

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée							D1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
60221	Combustibles et carburants	0,00	37 940,63	0,00	37 940,63	0,00	
60611	Eau et assainissement	0,00	122 909,23	0,00	122 909,23	0,00	
60612	Énergie - Électricité	0,00	405 204,95	0,00	405 204,95	0,00	
60613	Chauffage urbain	0,00	76 085,68	0,00	76 085,68	0,00	
60618	Autres fournitures	0,00	58,56	0,00	58,56	0,00	
60621	Combustibles	0,00	242,36	0,00	242,36	0,00	
60622	Carburants	0,00	25 193,28	0,00	25 193,28	0,00	
60623	Alimentation	0,00	108 492,88	0,00	108 492,88	0,00	
60624	Produits de traitement	0,00	33 501,36	0,00	33 501,36	0,00	
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	4 951,82	0,00	4 951,82	0,00	
60631	Fournitures d'entretien	0,00	43 087,03	0,00	43 087,03	0,00	
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	85 702,11	0,00	85 702,11	0,00	
60633	Fournitures de voirie	0,00	140 092,25	0,00	140 092,25	0,00	
60636	Habillement et Vêtements de travail	0,00	18 673,44	0,00	18 673,44	0,00	
6064	Fournitures administratives	0,00	28 832,76	0,00	28 832,76	0,00	
6065	Livres, disques, cassettes ... (bibliothèques et médiathèques)	0,00	14 935,73	0,00	14 935,73	0,00	
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	1 651,05	0,00	1 651,05	0,00	
6067	Fournitures scolaires	0,00	5 977,29	0,00	5 977,29	0,00	
6068	Autres matières et fournitures.	0,00	89 337,46	0,00	89 337,46	0,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	344 448,55	46 081,82	298 366,73	0,00	
6132	Locations immobilières	0,00	32 760,00	0,00	32 760,00	0,00	
61351	Matériel roulant	0,00	9 329,28	0,00	9 329,28	0,00	
61358	Autres	0,00	29 165,68	0,00	29 165,68	0,00	
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	514,29	0,00	514,29	0,00	
61521	Terrains	0,00	180 841,84	0,00	180 841,84	0,00	

II - EXECUTION BUDGETAIRE		II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée		D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-c)
615221	Bâtiments publics	0,00	95 889,19	0,00	95 889,19	0,00
615228	Autres bâtiments	0,00	11 121,60	0,00	11 121,60	0,00
615231	Voiries	0,00	99 407,66	0,00	99 407,66	0,00
61551	Matériel roulant	0,00	140 046,91	0,00	140 046,91	0,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	36 245,76	1 854,00	34 391,76	0,00
6156	Maintenance	0,00	166 923,96	0,00	166 923,96	0,00
6161	Multirisques	0,00	129 264,89	0,00	129 264,89	0,00
617	Études et recherches	0,00	11 520,00	0,00	11 520,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	7 933,36	0,00	7 933,36	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	25 044,00	0,00	25 044,00	0,00
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	810,99	0,00	810,99	0,00
62268	Autres honoraires, conseils...	0,00	46 618,45	0,00	46 618,45	0,00
6228	Divers	0,00	14 730,88	0,00	14 730,88	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	50 684,64	1 969,04	48 715,60	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	620 760,41	56 829,55	563 930,86	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	320,52	0,00	320,52	0,00
6234	Réceptions	0,00	315,00	0,00	315,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	59 954,48	0,00	59 954,48	0,00
6237	Publications	0,00	1 608,80	0,00	1 608,80	0,00
6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité	0,00	99 020,39	0,00	99 020,39	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	1 601,70	0,00	1 601,70	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	14 321,86	0,00	14 321,86	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	91 860,00	0,00	91 860,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés.	0,00	11 143,39	0,00	11 143,39	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	188 850,14	0,00	188 850,14	0,00

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

Berger
Levrault

ID : 066-216601641-20260423-2026_035-DE

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

		II			
		D1			

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6284	Redevance pour services rendus	0,00	629,00	0,00	629,00	0,00
6288	Autres	0,00	310 604,28	0,00	310 604,28	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	133 853,00	0,00	133 853,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	81,28	0,00	81,28	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	248,00	0,00	248,00	0,00
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés	0,00	8 925,78	0,00	8 925,78	0,00
total chapitre 011	Charges à caractère général	4 266 369,12	4 220 269,83	106 734,41	4 113 535,42	152 833,70
6218	Autre personnel extérieur	0,00	9 989,73	0,00	9 989,73	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	62 223,08	0,00	62 223,08	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	18 215,75	0,00	18 215,75	0,00
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale	0,00	92 896,82	0,00	92 896,82	0,00
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	0,00	10 980,02	0,00	10 980,02	0,00
64111	Rémunération principale	0,00	2 710 305,85	0,00	2 710 305,85	0,00
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	0,00	55 220,00	0,00	55 220,00	0,00
64113	NBI	0,00	16 602,19	0,00	16 602,19	0,00
64118	Autres indemnités.	0,00	387 695,63	0,00	387 695,63	0,00
64131	Rémunérations	0,00	863 595,97	0,00	863 595,97	0,00
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	0,00	8 956,85	0,00	8 956,85	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	64 901,88	0,00	64 901,88	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	0,00	697 264,48	0,00	697 264,48	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	1 000 710,11	0,00	1 000 710,11	0,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C	0,00	37 776,17	0,00	37 776,17	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	163 118,66	0,00	163 118,66	0,00

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

Berger
Levrault

ID : 066-216601641-20260423-2026_035-DE

II - EXECUTION BUDGETAIRE		II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée		D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	3 211,00	0,00	3 211,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.	0,00	4 863,33	0,00	4 863,33	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	1 184,50	0,00	1 184,50	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	68 611,60	0,00	68 611,60	0,00
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	6 957 100,00	6 278 323,62	0,00	6 278 323,62	678 776,38
7391112	Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants	0,00	18 798,00	0,00	18 798,00	0,00
739116	Prélèvements au titre de l'article 55 de la loi SRU	0,00	72 947,88	0,00	72 947,88	0,00
total chapitre 014	Atténuations de produits	100 000,00	91 745,88	0,00	91 745,88	8 254,12
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	130 490,72	0,00	130 490,72	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	462,69	0,00	462,69	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	7 403,84	0,00	7 403,84	0,00
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	13 031,33	0,00	13 031,33	0,00
65315	Formation	0,00	328,00	0,00	328,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	28 809,74	0,00	28 809,74	0,00
65568	Autres contributions	0,00	293 252,94	0,00	293 252,94	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	6 677,87	0,00	6 677,87	0,00
657358	Autres groupements	0,00	24 997,50	0,00	24 997,50	0,00
65736211	non dotés de la personnalité morale	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00
657363	CCAS/CIAS	0,00	26 000,00	0,00	26 000,00	0,00
657364	Caisse des écoles	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00
657381	Autres établissements publics locaux	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00
65741	Ménages	0,00	17 008,00	0,00	17 008,00	0,00
65748	Autres personnes de droit privé	0,00	237 790,26	0,00	237 790,26	0,00

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

Berger
Levrault

ID : 066-216601641-20260423-2026_035-DE

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée							D1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage	0,00	1 116,00	0,00	1 116,00	0,00	
65818	Autres	0,00	137 446,45	2 049,91	135 396,54	0,00	
6585	Intérêts moratoires	0,00	250,12	0,00	250,12	0,00	
65888	Autres	0,00	2 146,09	0,00	2 146,09	0,00	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 189 590,00	1 095 211,55	2 049,91	1 093 161,64	96 428,36	
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses de gestion des services		12 513 059,12	11 685 550,88	108 784,32	11 576 766,56	936 292,56	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	110 146,92	0,00	110 146,92	0,00	
66112	Intérêts - rattachement des ICNE	0,00	18 559,47	21 040,48	-2 481,01	0,00	
total chapitre 66	Charges financières	113 165,90	128 706,39	21 040,48	107 665,91	5 499,99	
total chapitre 67	Charges spécifiques	18 598,46	0,00	0,00	0,00	18 598,46	
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00	3 670,00	0,00	3 670,00	0,00	
total chapitre 68	Dotations aux provisions	7 400,00	3 670,00	0,00	3 670,00	3 730,00	
Total des dépenses réelles et mixtes		12 652 223,48	11 817 927,27	129 824,80	11 688 102,47	964 121,01	
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	1 900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	4 605 216,42	0,00	4 605 216,42	0,00	
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement	0,00	13 741,18	0,00	13 741,18	0,00	
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	364 877,19	0,00	364 877,19	0,00	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 004 802,50	4 983 834,79	0,00	4 983 834,79	20 967,71	
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 904 802,50	4 983 834,79	0,00	4 983 834,79	1 920 967,71	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE		II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée		D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		19 557 025,98	16 801 762,06	129 824,80	16 671 937,26	2 885 088,72
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section de fonctionnement		19 557 025,98	16 801 762,06	129 824,80	16 671 937,26	2 885 088,72

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée							D2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	153 129,39	0,00	153 129,39	0,00	
total chapitre 013	Atténuations de charges	125 000,00	153 129,39	0,00	153 129,39	-28 129,39	
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	34 535,67	0,00	34 535,67	0,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public	0,00	26 252,45	0,00	26 252,45	0,00	
70611	Redevance d'enlèvement des ordures ménagères	0,00	5 840,00	0,00	5 840,00	0,00	
70632	A caractère de loisirs	0,00	80 534,00	0,00	80 534,00	0,00	
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	291 454,21	0,00	291 454,21	0,00	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	0,00	99 836,95	0,00	99 836,95	0,00	
70871	par la collectivité de rattachement	0,00	422 500,00	0,00	422 500,00	0,00	
70876	par le GFP de rattachement	0,00	16 323,16	0,00	16 323,16	0,00	
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouvrages...)	0,00	5 010,00	0,00	5 010,00	0,00	
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	475 600,00	982 286,44	0,00	982 286,44	-506 686,44	
73211	Attribution de compensation	0,00	2 677 411,00	0,00	2 677 411,00	0,00	
73221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	0,00	141 295,00	0,00	141 295,00	0,00	
738	Autres impôts et taxes	0,00	17 071,00	0,00	17 071,00	0,00	
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 166 528,00	2 835 777,00	0,00	2 835 777,00	330 751,00	
73111	Impôts directs locaux	0,00	4 876 167,00	0,00	4 876 167,00	0,00	
73114	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	0,00	23 718,00	0,00	23 718,00	0,00	
73118	Autres contributions directes	0,00	14 131,00	0,00	14 131,00	0,00	
73123	Taxe communale additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	0,00	334 196,00	0,00	334 196,00	0,00	

II - EXECUTION BUDGETAIRE		II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée		D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
73128	Autres droits d'enregistrement	0,00	17 072,00	0,00	17 072,00	0,00
73141	Accise sur l'électricité	0,00	279 592,00	0,00	279 592,00	0,00
73154	Droits de place	0,00	20 579,99	0,00	20 579,99	0,00
total chapitre 731	Fiscalité locale	5 380 000,00	5 565 455,99	0,00	5 565 455,99	-185 455,99
74111	Dotations forfaitaire des communes	0,00	465 360,00	0,00	465 360,00	0,00
741121	Dotations de solidarité rurale (DSR) des communes	0,00	203 716,00	0,00	203 716,00	0,00
741126	Dotations de compensation des EPCI	0,00	80 078,00	0,00	80 078,00	0,00
741127	Dotations nationale de péréquation (DNP) des communes	0,00	74 274,00	0,00	74 274,00	0,00
742	Dotations aux élus locaux	0,00	163,00	0,00	163,00	0,00
74718	Autres	0,00	24 393,75	0,00	24 393,75	0,00
7473	Départements	0,00	9 599,00	0,00	9 599,00	0,00
74741	Communes membres du GFP	0,00	7 535,00	0,00	7 535,00	0,00
74751	GFP de rattachement	0,00	5 240,00	0,00	5 240,00	0,00
747888	Autres	0,00	832 601,20	0,00	832 601,20	0,00
74833	État - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières	0,00	455 456,00	0,00	455 456,00	0,00
7485	Dotations pour les titres sécurisés	0,00	27 933,00	0,00	27 933,00	0
74888	Autres	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00	0
total chapitre 74	Dotations et participations	2 230 000,00	2 187 348,95	0,00	2 187 348,95	42 651
752	Revenus des immeubles	0,00	100 044,34	1 897,60	98 146,74	0
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	3 957,90	0,00	3 957,90	0
756	Libéralités reçues	0,00	103 069,12	0,00	103 069,12	0
757341	Communes membres du GFP	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	0
75888	Autres	0,00	116 065,12	0,00	116 065,12	0
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	262 069,12	328 136,48	1 897,60	326 238,88	-64 169

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

Berger
Levrault

ID : 066-216601641-20260423-2026_035-DE

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée							D2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
Total des recettes de gestion des services		11 639 197,12	12 052 134,25	1 897,60	12 050 236,65	-411 039,53	
7688	Autres	0,00	94,87	0,00	94,87	0,00	
total chapitre 76	Produits financiers	100,00	94,87	0,00	94,87	5,13	
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la échéance quadriennale	0,00	748,90	0,00	748,90	0,00	
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	4 572 957,60	0,00	4 572 957,60	0,00	
total chapitre 77	Produits spécifiques	4 572 957,60	4 573 706,50	0,00	4 573 706,50	-748,90	
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants.	0,00	36 424,22	0,00	36 424,22	0,00	
total chapitre 78	Reprises sur provisions	37 000,00	36 424,22	0,00	36 424,22	575,78	
Total des recettes réelles et mixtes		16 249 254,72	16 662 359,84	1 897,60	16 660 462,24	-411 207,52	
7761	Différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de résultat	0,00	46 000,00	0,00	46 000,00	0,00	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	0,00	
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	0,00	
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		16 295 254,72	16 708 359,84	1 897,60	16 706 462,24	-411 207,52	
002 Résultat de fonctionnement reporté		3 261 771,26	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes de la section de fonctionnement		19 557 025,98	16 708 359,84	1 897,60	16 706 462,24	2 850 563,74	

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/04/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2026-036

Convocation du : 10/04/26
Mise en ligne du : 28/04/26

<u>Nombre de conseillers</u>			
En exercice :	29	Présents :	25
Procurations :	4	Votants :	29

Le vingt trois avril de l'an deux mille vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de RIVESALTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Julien POTEL, Maire.

M. Maxime LLOUBES est nommé Secrétaire de séance.

Présents :

M. Julien POTEL, M. Matthieu CANET, Mme Sylvanie CHAUVIERE, M. Jean-Louis PLANEILLES, Mme Carole BENITAH, M. Maxime LLOUBES, M. Joséphine MESAS, Mme Maité PALAGOS, M. Fabrice LETELLIER, Mme Caroline VALQUENART, M. Alexis MORENO, M. Jean-Claude LAJARRIGE, M. Sébastien BARCELO, Mme Marjorie CALABUIG, Mme Aurélie DISSARD, Mme Audrey QUILLES, M. Christophe MARIN, Mme Lauralee CANEL, Mme Amélie PARRAUD, M. Sid FARID, Mme Marie-Esther FITA, M. Laurent GAUZE, Mme Laurianne RAWCLIFFE, M. Patrick CASES, Mme Marlène SANCHEZ-BOUIX

Excusés et représentés :

M. Franck MARQUES a donné procuration à Mme Joséphine MESAS
M. Stéphane PRIEGO a donné procuration à M. Matthieu CANET
Mme Antonia RUIZ a donné procuration à Mme Lauralee CANEL
Mme Françoise ORTEGA a donné procuration à Mme Amélie PARRAUD

**APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025
DU BUDGET ANNEXE BATIMENT ADMINISTRATIF ET DE SERVICES**

Vu l'article de la loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612.12 et L.2121-31,

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les dispositions de l'article L.2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte financier unique est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;

Il est proposé au Conseil municipal

- D'approuver le compte financier unique 2025 du budget annexe du bâtiment administratif et de services et d'arrêter les résultats définitifs ainsi que suit :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	594 748,23	150 000,00	744 748,23
	Recettes réalisées (1)	B	164 748,23	181 382,86	346 131,09
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	430 000,00	225 914,36	655 914,36
	Dépenses réalisées (1)	E	157 577,29	38 439,53	196 016,82
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	7 170,94	142 943,33	150 114,27
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-164 748,23	75 914,36	-88 833,87
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-157 577,29	218 857,69	61 280,40
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-157 577,29	218 857,69	61 280,40

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Entendu l'exposé, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés

POUR : 21

CONTRE : 3

ABSTENTIONS : 5

- ADOPTE le compte financier unique 2025 du budget annexe du bâtiment administratif et de services de Rivesaltes tel qu'annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A RIVESALTES, le 27 avril 2026

**Le Maire,
Julien POTEL**



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES		I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE		B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N				Total cumulé
	A	Investissement	Fonctionnement	
Recettes	Prévision budgétaire totale	594 748,23	150 000,00	744 748,23
	Recettes réalisées (1)	164 748,23	181 382,86	346 131,09
	Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	430 000,00	225 914,36	655 914,36
	Dépenses réalisées (1)	157 577,29	38 439,53	196 016,82
	Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	7 170,94	142 943,33	150 114,27
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	-164 748,23	75 914,36	-88 833,87
Soie (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	-157 577,29	218 857,69	61 280,40
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	-157 577,29	218 857,69	61 280,40

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026



ID : 066-216601641-20260423-2026_036-DE

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	
	I
	D

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	FONDS PROPRES	0,00
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Apports et subventions d'investissement	0,00
Subventions d'investissement versées	0,00	Neutralisations et régularisations	-2,08
Autres immobilisations incorporelles	0,00	Réserves	254,81
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Report à nouveau	75,91
Terrains	0,00	Résultat de l'exercice	142,94
Constructions	2 641,77	Droits du concédant, de l'affectant, de l'affectant et du remettant	0,00
Réseaux et installations de voirie	0,00	TOTAL FONDS PROPRES (I)	471,58
Réseaux divers	25,97	PASSIF	0,00
Installations techniques, agencements et matériel	0,00	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	DETTES FINANCIÈRES	0,00
Autres	0,00	Emprunts obligataires	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	2 263,21
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	0,00	Dettes financières et autres emprunts	0,00
Immobilisations financières (nettes)	0,00	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	2 263,21
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	2 667,75	DETTES NON FINANCIÈRES	0,00
ACTIF CIRCULANT	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0,00
Stocks	0,00	Autres dettes non financières	202,33
Créances	270,45	Produits constatés d'avance	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	202,33
Trésorerie	0,00	TOTAL TRÉSORERIE (4)	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	270,45	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	2 465,20
Comptes de régularisation (III)	0,00	Comptes de régularisation (III)	1
Écarts de conversion actif (IV)	0,00	Écarts de conversion passif (IV)	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	2 938,20	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	2 938,20

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

Berger
Levrault

ID : 066-216601641-20260423-2026_036-DE

II – EXECUTION BUDGETAIRE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

II

A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	272 422,71	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	272 422,71	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	157 577,29	157 577,29	100,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	157 577,29	157 577,29	100,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	430 000,00	157 577,29	36,65	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre en investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'investissement de l'exercice	430 000,00	157 577,29	36,65	0,00
001	Solde d'exécution négatif reporté	164 748,23			
	Total des dépenses de la section d'investissement	594 748,23	157 577,29		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026



ID : 066-216601641-20260423-2026_036-DE

II – EXECUTION BUDGETAIRE		II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE		A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	164 748,23	164 748,23	100,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	250 000,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		414 748,23	164 748,23	39,72	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	180 000,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		180 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		594 748,23	164 748,23	27,70	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		594 748,23	164 748,23		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI/040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE		II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	18 496,84	12 520,88	0,00	12 520,88	67,69	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 000,00	1,13	0,00	1,13	0,11	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	19 496,84	12 522,01	0,00	12 522,01	64,23	0,00
66	Charges financières	26 417,52	20 158,13	5 759,39	25 917,52	98,11	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles et mixtes	45 914,36	32 680,14	5 759,39	38 439,53	83,72	0,00
023	Virement à la section d'investissement	180 000,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice	225 914,36	32 680,14	5 759,39	38 439,53	17,02	0,00
002	Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00					
	Total des dépenses de la section de fonctionnement	225 914,36	32 680,14	5 759,39	38 439,53		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

II

A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	150 000,00	181 382,86	0,00	181 382,86	120,92	0,00
	Total des recettes de gestion des services	150 000,00	181 382,86	0,00	181 382,86	120,92	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles et mixtes	150 000,00	181 382,86	0,00	181 382,86	120,92	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de fonctionnement de l'exercice	150 000,00	181 382,86	0,00	181 382,86	120,92	0,00
002	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	75 914,36					
	Total des recettes de la section de fonctionnement	225 914,36	181 382,86	0,00	181 382,86		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

Berger
Levrault

ID : 066-216601641-20260423-2026_036-DE

II - EXECUTION BUDGETAIRE							II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée							B1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	272 422,71	0,00	0,00	0,00	272 422,71	
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement		272 422,71	0,00	0,00	0,00	272 422,71	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	157 577,29	0,00	157 577,29	0,00	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	157 577,29	157 577,29	0,00	157 577,29	0,00	
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses financières		157 577,29	157 577,29	0,00	157 577,29	0,00	
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles d'investissement		430 000,00	157 577,29	0,00	157 577,29	272 422,71	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

II - EXECUTION BUDGETAIRE		II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée		B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		430 000,00	157 577,29	0,00	157 577,29	272 422,71
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		164 748,23	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		594 748,23	157 577,29	0,00	157 577,29	437 170,94

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Recettes d'investissement - Vue détaillée							B2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	164 748,23	0,00	164 748,23	0,00	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	164 748,23	164 748,23	0,00	164 748,23	0,00	
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - règles non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles d'investissement		414 748,23	164 748,23	0,00	164 748,23	250 000,00	
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre en investissement		180 000,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00	
Total des recettes d'investissement de l'exercice		594 748,23	164 748,23	0,00	164 748,23	430 000,00	

II - EXECUTION BUDGETAIRE		II
Recettes d'investissement - Vue détaillée		B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'investissement		594 748,23	164 748,23	0,00	164 748,23	430 000,00

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026



ID : 066-216601641-20260423-2026_036-DE

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée							D1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
60611	Eau et assainissement	0,00	3 355,32	0,00	3 355,32	0,00	
60612	Énergie - Électricité	0,00	1 943,94	0,00	1 943,94	0,00	
60631	Fournitures d'entretien	0,00	333,13	0,00	333,13	0,00	
6156	Maintenance	0,00	6 888,49	0,00	6 888,49	0,00	
total chapitre 011	Charges à caractère général	18 496,84	12 520,88	0,00	12 520,88	5 975,96	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 017	RSAVRégularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65888	Autres	0,00	1,13	0,00	1,13	0,00	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 65886)	1 000,00	1,13	0,00	1,13	998,87	
total chapitre 65886	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses de gestion des services		19 496,84	12 522,01	0,00	12 522,01	6 974,83	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	26 319,30	0,00	26 319,30	0,00	
66112	Intérêts - rattachement des ICNE	0,00	5 759,39	6 161,17	-401,78	0,00	
total chapitre 66	Charges financières	26 417,52	32 078,69	6 161,17	25 917,52	500,00	
total chapitre 67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 68	Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles et mixtes		45 914,36	44 600,70	6 161,17	38 439,53	7 474,83	
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		180 000,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00	

II - EXECUTION BUDGETAIRE		II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée		D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		225 914,36	44 600,70	6 161,17	38 439,53	187 474,83
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section de fonctionnement		225 914,36	44 600,70	6 161,17	38 439,53	187 474,83

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

Berger
Levrault

ID : 066-216601641-20260423-2026_036-DE

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée							D2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
total chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
752	Revenus des immeubles	0,00	179 934,32	0,00	179 934,32	0,00	
75888	Autres	0,00	1 448,54	0,00	1 448,54	0,00	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	150 000,00	181 382,86	0,00	181 382,86	-31 382,86	
Total des recettes de gestion des services		150 000,00	181 382,86	0,00	181 382,86	-31 382,86	
total chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 78	Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles et mixtes		150 000,00	181 382,86	0,00	181 382,86	-31 382,86	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		150 000,00	181 382,86	0,00	181 382,86	-31 382,86	
002 Résultat de fonctionnement reporté		75 914,36	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes de la section de fonctionnement		225 914,36	181 382,86	0,00	181 382,86	44 531,50	

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
COMMUNE DE RIVESALTES

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/04/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2026-037

Convocation du : 10/04/26
Mise en ligne du : 28/04/26

<u>Nombre de conseillers</u>			
En exercice :	29	Présents :	25
Procurations :	4	Votants :	29

Le vingt trois avril de l'an deux mille vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de RIVESALTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Julien POTEL, Maire.

M. Maxime LLOUBES est nommé Secrétaire de séance.

Présents :

M. Julien POTEL, M. Matthieu CANET, Mme Sylvania CHAUVIERE, M. Jean-Louis PLANEILLES, Mme Carole BENITAH, M. Maxime LLOUBES, M. Joséphine MESAS, Mme Maïté PALAGOS, M. Fabrice LETELLIER, Mme Caroline VALQUENART, M. Alexis MORENO, M. Jean-Claude LAJARRIGE, M. Sébastien BARCELO, Mme Marjorie CALABUIG, Mme Aurélie DISSARD, Mme Audrey QUILLES, M. Christophe MARIN, Mme Lauralee CANEL, Mme Amélie PARRAUD, M. Sid FARID, Mme Marie-Esther FITA, M. Laurent GAUZE, Mme Laurianne RAWCLIFFE, M. Patrick CASES, Mme Marlène SANCHEZ-BOUIX

Excusés et représentés :

M. Franck MARQUES a donné procuration à Mme Joséphine MESAS
M. Stéphane PRIEGO a donné procuration à M. Matthieu CANET
Mme Antonia RUIZ a donné procuration à Mme Lauralee CANEL
Mme Françoise ORTEGA a donné procuration à Mme Amélie PARRAUD

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DU BUDGET ANNEXE RESTAURANT MUNICIPAL

Vu l'article de la loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612.12 et L.2121-31,

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les dispositions de l'article L.2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte financier unique est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;

Il est proposé au Conseil municipal

- D'APPROUVER le compte financier unique 2025 du budget annexe restaurant municipal et d'arrêter les résultats définitifs ainsi que suit :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	38 130,43	260 000,00	298 130,43
	Recettes réalisées (1)	B	4 433,45	240 811,16	245 244,61
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	35 202,27	336 879,09	372 081,36
	Dépenses réalisées (1)	E	4 856,17	287 996,20	292 852,37
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-422,72	-47 185,04	-47 607,76
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-2 928,16	76 879,09	73 950,93
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-3 350,88	29 694,05	26 343,17
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-3 350,88	29 694,05	26 343,17

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Entendu l'exposé, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés

POUR : 21

CONTRE : 3

ABSTENTIONS : 5

- ADOPTE le compte financier unique 2025 du budget annexe restaurant municipal de Rivesaltes tel qu'annexé à la présente délibération

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A RIVESALTES, le 27 avril 2026

**Le Maire,
Julien POTEL**



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

I
B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	A	38 130,43	260 000,00	298 130,43
	B	4 433,45	240 811,16	245 244,61
	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	D	35 202,27	336 879,09	372 081,36
	E	4 856,17	287 996,20	292 852,37
	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	G = B - E	-422,72	-47 185,04	-47 607,76
Résultats antérieurs reportés	H	-2 928,16	76 879,09	73 950,93
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	G + H	-3 350,88	29 694,05	26 343,17
Différence entre les restes à réaliser	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	G + H + I	-3 350,88	29 694,05	26 343,17

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

Berger
Levrault

ID : 066-216601641-20260423-2026_037-DE

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)		D

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	FONDS PROPRES	0,00
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Apports et subventions d'investissement	0,00
Subventions d'investissement versées	0,00	Neutralisations et régularisations	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	Réserves	20,45
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Report à nouveau	76,88
Terrains	0,00	Résultat de l'exercice	-47,19
Constructions	0,00	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	0,00
Réseaux et installations de voirie	0,00	TOTAL FONDS PROPRES (I)	50,14
Réseaux divers	0,00	PASSIF	0,00
Installations techniques, agencements et matériel	0,00	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	DETTES FINANCIÈRES	0,00
Autres	23,80	Emprunts obligataires	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	0,00
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	0,00	Dettes financières et autres emprunts	0,00
Immobilisations financières (nettes)	0,00	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	23,80	DETTES NON FINANCIÈRES	0,00
ACTIF CIRCULANT	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7,25
Stocks	0,00	Autres dettes non financières	0,00
Créances	33,39	Produits constatés d'avance	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	7,25
Trésorerie	0,20	TOTAL TRÉSORERIE (4)	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	33,59	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	7,25
Comptes de régularisation (III)	0,00	Comptes de régularisation (III)	0,00
Écart de conversion actif (IV)	0,00	Écart de conversion passif (IV)	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	57,39	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	57,39

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

Berger
Levrault

ID : 066-216601641-20260423-2026_037-DE

II – EXECUTION BUDGETAIRE
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

II

A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	35 202,27	4 856,17	13,80	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	35 202,27	4 856,17	13,80	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	35 202,27	4 856,17	13,80	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre en investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'investissement de l'exercice	35 202,27	4 856,17	13,80	0,00
001	Solde d'exécution négatif reporté	2 928,16			
	Total des dépenses de la section d'investissement	38 130,43	4 856,17		0,00

(1) Dépenses engagées non mandalées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-55 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

Berger
Levrault

ID : 066-216601641-20260423-2026_037-DE

II – EXECUTION BUDGETAIRE

II

A1.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 928,16	2 928,16	100,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 928,16	2 928,16	100,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	31 000,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	4 202,27	1 505,29	35,82	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		35 202,27	1 505,29	4,28	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		38 130,43	4 433,45	11,63	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		38 130,43	4 433,45		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

Berger
Levrault

ID : 066-216601641-20260423-2026_037-DE

II – EXECUTION BUDGETAIRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

II

A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	299 476,82	286 431,40	0,00	286 431,40	95,64	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	2 200,00	59,51	0,00	59,51	2,70	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		301 676,82	286 490,91	0,00	286 490,91	94,97	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		301 676,82	286 490,91	0,00	286 490,91	94,97	0,00
023	Virement à la section d'investissement	31 000,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	4 202,27	1 505,29	0,00	1 505,29	35,82	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		35 202,27	1 505,29	0,00	1 505,29	4,28	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		336 879,09	287 996,20	0,00	287 996,20	85,49	0,00
002	Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		336 879,09	287 996,20	0,00	287 996,20		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026



ID : 066-216601641-20260423-2026_037-DE

II – EXECUTION BUDGETAIRE

II

RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	250 000,00	230 733,17	0,00	230 733,17	92,29	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	10 000,00	10 077,00	0,00	10 077,00	100,77	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,99	0,00	0,99	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	260 000,00	240 811,16	0,00	240 811,16	92,62	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles et mixtes	260 000,00	240 811,16	0,00	240 811,16	92,62	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de fonctionnement de l'exercice	260 000,00	240 811,16	0,00	240 811,16	92,62	0,00
002	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	76 879,09					
	Total des recettes de la section de fonctionnement	336 879,09	240 811,16	0,00	240 811,16		0,00

(1) Recettes justifiées non tirées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

		II
		B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres	0,00	4 856,17	0,00	4 856,17	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	35 202,27	4 856,17	0,00	4 856,17	30 346,10
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		35 202,27	4 856,17	0,00	4 856,17	30 346,10
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		35 202,27	4 856,17	0,00	4 856,17	30 346,10
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026



ID : 066-216601641-20260423-2026_037-DE

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE		II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée		B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		35 202,27	4 856,17	0,00	4 856,17	30 346,10
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		2 928,16	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		38 130,43	4 856,17	0,00	4 856,17	33 274,26

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Recettes d'investissement - Vue détaillée							B2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	2 928,16	0,00	2 928,16	0,00	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	2 928,16	2 928,16	0,00	2 928,16	0,00	
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles d'investissement		2 928,16	2 928,16	0,00	2 928,16	0,00	
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
28188	Autres	0,00	1 505,29	0,00	1 505,29	0,00	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	4 202,27	1 505,29	0,00	1 505,29	2 696,98	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre en investissement		35 202,27	1 505,29	0,00	1 505,29	33 696,98	
Total des recettes d'investissement de l'exercice		38 130,43	4 433,45	0,00	4 433,45	33 696,98	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE		II
Recettes d'investissement - Vue détaillée		B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'investissement		38 130,43	4 433,45	0,00	4 433,45	33 696,98

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée							D1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
60623	Alimentation	0,00	261 074,66	0,00	261 074,66	0,00	
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	206,85	0,00	206,85	0,00	
60631	Fournitures d'entretien	0,00	15 779,61	0,00	15 779,61	0,00	
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	4 384,81	0,00	4 384,81	0,00	
6064	Fournitures administratives	0,00	158,80	0,00	158,80	0,00	
61558	Autres biens mobiliers	0,00	1 311,57	0,00	1 311,57	0,00	
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	768,86	0,00	768,86	0,00	
627	Services bancaires et assimilés.	0,00	210,07	0,00	210,07	0,00	
6288	Autres	0,00	1 768,32	0,00	1 768,32	0,00	
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés	0,00	767,85	0,00	767,85	0,00	
total chapitre 011	Charges à caractère général	299 476,82	286 431,40	0,00	286 431,40	13 045,42	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65818	Autres	0,00	59,51	0,00	59,51	0,00	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	2 200,00	59,51	0,00	59,51	2 140,49	
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses de gestion des services		301 676,82	286 490,91	0,00	286 490,91	15 185,91	
total chapitre 66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 68	Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles et mixtes		301 676,82	286 490,91	0,00	286 490,91	15 185,91	
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE		II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée		D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6811	<i>Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles</i>	0,00	1 505,29	0,00	1 505,29	0,00
<i>total chapitre 042</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	4 202,27	1 505,29	0,00	1 505,29	2 696,98
<i>total chapitre 043</i>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		35 202,27	1 505,29	0,00	1 505,29	33 696,98
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		336 879,09	287 996,20	0,00	287 996,20	48 882,89
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section de fonctionnement		336 879,09	287 996,20	0,00	287 996,20	48 882,89

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

Berger
Levrault

ID : 066-216601641-20260423-2026_037-DE



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée							D2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
total chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	230 733,17	0,00	230 733,17	0,00	
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	250 000,00	230 733,17	0,00	230 733,17	19 266,83	
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74741	Communes membres du GFP	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	
74888	Autres	0,00	77,00	0,00	77,00	0,00	
total chapitre 74	Dotations et participations	10 000,00	10 077,00	0,00	10 077,00	-77,00	
75888	Autres	0,00	0,99	0,00	0,99	0,00	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,99	0,00	0,99	-0,99	
Total des recettes de gestion des services		260 000,00	240 811,16	0,00	240 811,16	19 188,84	
total chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 78	Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles et mixtes		260 000,00	240 811,16	0,00	240 811,16	19 188,84	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		260 000,00	240 811,16	0,00	240 811,16	19 188,84	

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
COMMUNE DE RIVESALTES

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/04/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2026-038

	<u>Nombre de conseillers</u>	
Convocation du : 10/04/26	En exercice : 29	Présents : 25
Mise en ligne du : 28 /04/26	Procurations : 4	Votants : 29

Le vingt trois avril de l'an deux mille vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de RIVESALTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Julien POTEL, Maire.

M. Maxime LLOUBES est nommé Secrétaire de séance.

Présents :

M. Julien POTEL, M. Matthieu CANET, Mme Sylvanie CHAUVIERE, M. Jean-Louis PLANEILLES, Mme Carole BENITAH, M. Maxime LLOUBES, M. Joséphine MESAS, Mme Maïté PALAGOS,
M. Fabrice LETELLIER, Mme Caroline VALQUENART, M. Alexis MORENO, M. Jean-Claude LAJARRIGE, M. Sébastien BARCELO, Mme Marjorie CALABUIG, Mme Aurélie DISSARD, Mme Audrey QUILLES, M. Christophe MARIN, Mme Lauralee CANEL,
Mme Amélie PARRAUD, M. Sid FARID, Mme Marie-Esther FITA, M. Laurent GAUZE, Mme Laurianne RAWCLIFFE, M. Patrick CASES, Mme Marlène SANCHEZ-BOUIX

Excusés et représentés :

M. Franck MARQUES a donné procuration à Mme Joséphine MESAS
M. Stéphane PRIEGO a donné procuration à M. Matthieu CANET
Mme Antonia RUIZ a donné procuration à Mme Lauralee CANEL
Mme Françoise ORTEGA a donné procuration à Mme Amélie PARRAUD

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DU BUDGET ANNEXE ZRAC

Vu l'article de la loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612.12 et L.2121-31,

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les dispositions de l'article L.2121-14 du CGCT qui prévoient que dans les communes où le compte financier unique est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;

Il est proposé au Conseil municipal

- D'approuver le compte financier unique 2025 du budget annexe ZRAC et d'arrêter les résultats définitifs ainsi que suit :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	20 735 380,89	27 918 866,05	48 654 246,94
	Recettes réalisées (1)	B	11 880 959,62	18 470 931,36	30 351 890,98
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autonisation budgétaire totale	D	18 993 241,89	27 207 096,74	46 200 338,63
	Dépenses réalisées (1)	E	18 545 198,20	14 609 779,74	33 154 977,94
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-6 664 238,58	3 861 151,62	-2 803 086,96
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-1 742 139,00	-711 769,31	-2 453 908,31
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-8 406 377,58	3 149 382,31	-5 256 995,27
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-8 406 377,58	3 149 382,31	-5 256 995,27

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Entendu l'exposé, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés

POUR : 21

CONTRE : 3

ABSTENTIONS : 5

- ADOPTE le compte financier unique 2025 du budget annexe ZRAC de Rivesaltes tel qu'annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A RIVESALTES, le 27 avril 2026

Le Maire,
Julien POTEI



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES		I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE		B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	A	20 735 380,89	27 918 866,05	48 654 246,94
	B	11 880 959,62	18 470 931,36	30 351 890,98
	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	D	18 993 241,89	27 207 096,74	46 200 338,63
	E	18 545 198,20	14 609 779,74	33 154 977,94
	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	G = B – E	-6 664 238,58	3 861 151,62	-2 803 086,96
Résultats antérieurs reportés	H	-1 742 139,00	-711 769,31	-2 453 908,31
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	G + H	-8 406 377,58	3 149 382,31	-5 256 995,27
Différence entre les restes à réaliser	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	G + H + I	-8 406 377,58	3 149 382,31	-5 256 995,27

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

Bilan synthétique (en milliers d'euros)

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	FONDS PROPRES	0,00
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Apports et subventions d'investissement	0,00
Subventions d'investissement versées	0,00	Neutralisations et régularisations	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	Réserves	67,89
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Report à nouveau	-711,77
Terrains	0,00	Résultat de l'exercice	3 861,15
Constructions	0,00	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	0,00
Réseaux et installations de voirie	0,00	TOTAL FONDS PROPRES (I)	3 217,28
Réseaux divers	0,00	PASSIF	0,00
Installations techniques, agencements et matériel	0,00	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	DETTES FINANCIÈRES	0,00
Autres	0,00	Emprunts obligataires	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	80,77
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	0,00	Dettes financières et autres emprunts	0,00
Immobilisations financières (nettes)	0,00	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	80,77
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	0,00	DETTES NON FINANCIÈRES	0,00
ACTIF CIRCULANT	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0,00
Stocks	8 551,96	Autres dettes non financières	5 269,05
Créances	15,14	Produits constatés d'avance	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	5 269,05
Trésorerie	0,00	TOTAL TRÉSORERIE (4)	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	8 567,10	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	5 349,05
Comptes de régularisation (III)	0,00	Comptes de régularisation (III)	0,00
Écart de conversion actif (IV)	0,00	Écart de conversion passif (IV)	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	8 567,10	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	8 567,10

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026



ID : 066-216601641-20260423-2026_038-DE

II – EXECUTION BUDGETAIRE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

II

A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	74 375,84	74 375,84	100,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	74 375,84	74 375,84	100,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	74 375,84	74 375,84	100,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	18 918 866,05	18 470 822,36	97,63	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre en investissement	18 918 866,05	18 470 822,36	97,63	0,00
	Total des dépenses d'investissement de l'exercice	18 993 241,89	18 545 198,20	97,64	0,00
001	Solde d'exécution négatif reporté	1 742 139,00			
	Total des dépenses de la section d'investissement	20 735 380,89	18 545 198,20		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatiées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026



ID : 066-216601641-20260423-2026_038-DE

II – EXECUTION BUDGETAIRE

RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

		II	
		A1.2	

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Opte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	1 816 574,84			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	18 918 866,05	11 880 959,62	62,80	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		20 735 380,89	11 880 959,62	57,30	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		20 735 380,89	11 880 959,62	57,30	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		20 735 380,89	11 880 959,62		0,00

(1) Recettes justifiées non litrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026



ID : 066-216601641-20260423-2026_038-DE

II – EXECUTION BUDGETAIRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

II
A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	6 467 000,00	2 725 003,91	0,00	2 725 003,91	42,14	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	10,00	0,66	0,00	0,66	6,60	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 467 010,00	2 725 004,57	0,00	2 725 004,57	42,14	0,00
66	Charges financières	4 705,85	733,06	3 082,49	3 815,55	81,08	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		6 471 715,85	2 725 737,63	3 082,49	2 728 820,12	42,17	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 816 514,84					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	18 918 866,05	11 880 959,62	0,00	11 880 959,62	62,80	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		20 735 380,89	11 880 959,62	0,00	11 880 959,62	57,30	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		27 207 096,74	14 606 697,25	3 082,49	14 609 779,74	53,70	0,00
002	Déficit de fonctionnement reporté de N-1	711 769,31					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		27 918 866,05	14 606 697,25	3 082,49	14 609 779,74		0,00

(1) Dépenses engagées non mandataées.

(2) Les comptes 66 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026



ID : 066-216601641-20260423-2026_038-DE

II – EXECUTION BUDGETAIRE		II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	9 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	109,00	0,00	109,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	9 000 000,00	109,00	0,00	109,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles et mixtes	9 000 000,00	109,00	0,00	109,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	18 918 866,05	18 470 822,36	0,00	18 470 822,36	97,63	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre (3)	18 918 866,05	18 470 822,36	0,00	18 470 822,36	97,63	0,00
	Total des recettes de fonctionnement de l'exercice	27 918 866,05	18 470 931,36	0,00	18 470 931,36	66,16	0,00
002	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00					
	Total des recettes de la section de fonctionnement	27 918 866,05	18 470 931,36	0,00	18 470 931,36		0,00

(1) Recettes justifiées non tirées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026



ID : 066-216601641-20260423-2026_038-DE

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée							B1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	74 375,84	0,00	74 375,84	0,00	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	74 375,84	74 375,84	0,00	74 375,84	0,00	
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses financières		74 375,84	74 375,84	0,00	74 375,84	0,00	
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles d'investissement		74 375,84	74 375,84	0,00	74 375,84	0,00	
3351	Terrains	0,00	9 918 866,05	0,00	9 918 866,05	0,00	
3555	Terrains aménagés	0,00	8 551 956,31	0,00	8 551 956,31	0,00	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	18 918 866,05	18 470 822,36	0,00	18 470 822,36	448 043,69	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE		II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée		B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>Total des dépenses d'ordre en investissement</i>		18 918 866,05	18 470 822,36	0,00	18 470 822,36	448 043,69
<i>Total des dépenses d'investissement de l'exercice</i>		18 983 241,89	18 545 198,20	0,00	18 545 198,20	448 043,69
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		1 742 139,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Total des dépenses de la section d'investissement</i>		20 735 380,89	18 545 198,20	0,00	18 545 198,20	2 190 182,69

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	
	II
	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6015	Terrains à aménager	0,00	2 700 264,96	0,00	2 700 264,96	0,00
6045	Achats d'études et de prestations de services (terrains à aménager)	0,00	4 050,00	0,00	4 050,00	0,00
6228	Divers	0,00	20 688,95	0,00	20 688,95	0,00
	total chapitre 011	6 467 000,00	2 725 003,91	0,00	2 725 003,91	3 741 996,09
	total chapitre 012	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	total chapitre 014	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	total chapitre 016	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	total chapitre 017	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,66	0,00	0,66	0,00
	total chapitre 65	10,00	0,66	0,00	0,66	9,34
	total chapitre 6586	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	6 467 010,00	2 725 004,57	0,00	2 725 004,57	3 742 005,43
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	6 766,72	0,00	6 766,72	0,00
66112	Intérêts - rattachement des ICNE	0,00	3 082,49	6 033,66	-2 951,17	0,00
	total chapitre 66	4 705,85	9 849,21	6 033,66	3 815,55	890,30
	total chapitre 67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	total chapitre 68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles et mixtes	6 471 715,85	2 734 853,78	6 033,66	2 728 820,12	3 742 895,73
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	1 816 514,84	0,00	0,00	0,00	0,00
7133	Variation des en-cours de production de biens.	0,00	1 962 093,57	0,00	1 962 093,57	0,00
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	0,00	9 918 866,05	0,00	9 918 866,05	0,00
	total chapitre 042	18 918 866,05	11 880 959,62	0,00	11 880 959,62	7 037 906,43
	total chapitre 043	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE		II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée		D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		20 735 380,89	11 880 959,62	0,00	11 880 959,62	8 854 421,27
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		27 207 096,74	14 615 813,40	6 033,66	14 609 779,74	12 597 317,00
002 Résultat de fonctionnement reporté		711 769,31	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section de fonctionnement		27 918 866,05	14 615 813,40	6 033,66	14 609 779,74	13 309 086,31

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026



ID : 066-216601641-20260423-2026_038-DE

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée							D2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
total chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	9 000 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000 000,00	
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75888	Autres	0,00	109,00	0,00	109,00	0,00	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	0,00	109,00	0,00	109,00	-109,00	
Total des recettes de gestion des services		9 000 000,00	109,00	0,00	109,00	8 999 891,00	
total chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 78	Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles et mixtes		9 000 000,00	109,00	0,00	109,00	8 999 891,00	
7133	Variation des en-cours de production de biens.	0,00	9 918 866,05	0,00	9 918 866,05	0,00	
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	0,00	8 551 956,31	0,00	8 551 956,31	0,00	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 918 866,05	18 470 822,36	0,00	18 470 822,36	448 043,69	
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		18 918 866,05	18 470 822,36	0,00	18 470 822,36	448 043,69	
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		27 918 866,05	18 470 931,36	0,00	18 470 931,36	9 447 934,69	
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	
II	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes de la section de fonctionnement		27 918 866,05	18 470 931,36	0,00	18 470 931,36	9 447 934,69

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
COMMUNE DE RIVESALTES

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/04/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2026-039

		<u>Nombre de conseillers</u>	
Convocation du :	10/04/26	En exercice :	29 Présents : 27
Mise en ligne du :	28 /04/26	Procurations :	2 Votants : 29

Le vingt trois avril de l'an deux mille vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de RIVESALTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Julien POTEL, Maire.

M. Maxime LLOUBES est nommé Secrétaire de séance.

Présents :

M. Julien POTEL, M. Matthieu CANET, Mme Sylvanie CHAUVIERE, M. Jean-Louis PLANEILLES, Mme Carole BENITAH, M. Maxime LLOUBES, M. Joséphine MESAS, M. Franck MARQUES, Mme Maïté PALAGOS, M. Fabrice LETELLIER, Mme Caroline VALQUENART, M. Alexis MORENO, M. Jean-Claude LAJARRIGE, M. Sébastien BARCELO, Mme Marjorie CALABUIG, Mme Antonia RUIZ, Mme Aurélie DISSARD, Mme Audrey QUILLES, M. Christophe MARIN, Mme Lauralee CANEL, Mme Amélie PARRAUD, M. Sid FARID, Mme Marie-Esther FITA, M. Laurent GAUZE, Mme Laurianne RAWCLIFFE, M. Patrick CASES, Mme Marlène SANCHEZ-BOUIX

Excusés et représentés :

M. Stéphane PRIEGO a donné procuration à M. Matthieu CANET
Mme Françoise ORTEGA a donné procuration à Mme Amélie PARRAUD

AFFECTATION DES RESULTATS 2025 BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT la proposition :

Proposition d'affectation	
Résultat à affecter	3 296 296,24
Affectation en réserve 1068 en investissement	0
Report en fonctionnement R002	3 296 296,24

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Entendu l'exposé, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés

POUR : 21

CONTRE : 3

ABSTENTIONS : 5

- **DECIDE** d'affecter tel que ci-annexé le résultat de fonctionnement du budget principal de la commune 2025.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A RIVESALTES, le 27 avril 2026

**Le Maire,
Julien POTEL**



66164
Code INSEECommune de RIVESALTES
Budget PRINCIPAL

2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de membres exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	34 524,98
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	3 261 771,26
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	3 296 296,24
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	4 232 986,31
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-1 288 870,97
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION =C. = G. + H.	3 296 296,24
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	3 296 296,24
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission, le et de la publication le

A, le

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
COMMUNE DE RIVESALTES

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/04/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2026-039

		<u>Nombre de conseillers</u>	
Convocation du :	10/04/26	En exercice :	29 Présents : 27
Mise en ligne du :	28 /04/26	Procurations :	2 Votants : 29

Le vingt trois avril de l'an deux mille vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de RIVESALTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Julien POTEL, Maire.

M. Maxime LLOUBES est nommé Secrétaire de séance.

Présents :

M. Julien POTEL, M. Matthieu CANET, Mme Sylvanie CHAUVIERE, M. Jean-Louis PLANEILLES, Mme Carole BENITAH, M. Maxime LLOUBES, M. Joséphine MESAS, M. Franck MARQUES, Mme Maïté PALAGOS, M. Fabrice LETELLIER, Mme Caroline VALQUENART, M. Alexis MORENO, M. Jean-Claude LAJARRIGE, M. Sébastien BARCELO, Mme Marjorie CALABUIG, Mme Antonia RUIZ, Mme Aurélie DISSARD, Mme Audrey QUILLES, M. Christophe MARIN, Mme Lauralee CANEL, Mme Amélie PARRAUD, M. Sid FARID, Mme Marie-Esther FITA, M. Laurent GAUZE, Mme Laurianne RAWCLIFFE, M. Patrick CASES, Mme Marlène SANCHEZ-BOUIX

Excusés et représentés :

M. Stéphane PRIEGO a donné procuration à M. Matthieu CANET
Mme Françoise ORTEGA a donné procuration à Mme Amélie PARRAUD

AFFECTATION DES RESULTATS 2025 BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT la proposition :

Proposition d'affectation	
Résultat à affecter	3 296 296,24
Affectation en réserve 1068 en investissement	0
Report en fonctionnement R002	3 296 296,24

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Entendu l'exposé, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés

POUR : 21

CONTRE : 3

ABSTENTIONS : 5

- **DECIDE** d'affecter tel que ci-annexé le résultat de fonctionnement du budget principal de la commune 2025.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A RIVESALTES, le 27 avril 2026

**Le Maire,
Julien POTEL**



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JPOTEL', written over the seal.

66164
Code INSEECommune de RIVESALTES
Budget PRINCIPAL

2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de membres exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	34 524,98
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	3 261 771,26
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	3 296 296,24
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	4 232 986,31
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-1 288 870,97
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION =C. = G. + H.	3 296 296,24
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	3 296 296,24
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission, le et de la publication le

A, le

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
COMMUNE DE RIVESALTES

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/04/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2026-040

	<u>Nombre de conseillers</u>	
Convocation du : 10/04/26	En exercice : 29	Présents : 27
Mise en ligne du : 28 /04/26	Procurations : 2	Votants : 29

Le vingt trois avril de l'an deux mille vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de RIVESALTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Julien POTEL, Maire.

M. Maxime LLOUBES est nommé Secrétaire de séance.

Présents :

M. Julien POTEL, M. Matthieu CANET, Mme Sylvanie CHAUVIERE, M. Jean-Louis PLANEILLES, Mme Carole BENITAH, M. Maxime LLOUBES, M. Joséphine MESAS, M. Franck MARQUES, Mme Maïté PALAGOS, M. Fabrice LETELLIER, Mme Caroline VALQUENART, M. Alexis MORENO, M. Jean-Claude LAJARRIGE, M. Sébastien BARCELO, Mme Marjorie CALABUIG, Mme Antonia RUIZ, Mme Aurélie DISSARD, Mme Audrey QUILLES, M. Christophe MARIN, Mme Lauralee CANEL, Mme Amélie PARRAUD, M. Sid FARID, Mme Marie-Esther FITA, M. Laurent GAUZE, Mme Laurianne RAWCLIFFE, M. Patrick CASES, Mme Marlène SANCHEZ-BOUIX

Excusés et représentés :

M. Stéphane PRIEGO a donné procuration à M. Matthieu CANET
Mme Françoise ORTEGA a donné procuration à Mme Amélie PARRAUD

AFFECTATION DES RESULTATS 2025 BUDGET ANNEXE BATIMENT ADMINISTRATIF

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la proposition suivante :

Proposition d'affectation	
Résultat à affecter	29 694,05
Affectation en réserve 1068 en investissement	3 350,88
Report en fonctionnement R002	26 343,17

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Entendu l'exposé, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés

POUR : 21

CONTRE : 3

ABSTENTIONS : 5

- **DECIDE** d'affecter tel que ci-annexé le résultat de fonctionnement du budget annexe restaurant municipal 2025.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A RIVESALTES, le 27 avril 2026

**Le Maire,
Julien POTEL**



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Julien Potel", is written over the right side of the official stamp.

66164
Code INSEECommune de RIVESALTES
Bâtiment Administratif et de Services

2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de membres exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	142 943,33
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	75 914,36
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	218 857,69
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-157 577,29
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	157 577,29
AFFECTATION = C. = G. + H.	218 857,69
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	157 577,29
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	61 280,40
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission, le et de la publication le

A, le

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
COMMUNE DE RIVESALTES

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/04/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2026-040

	<u>Nombre de conseillers</u>	
Convocation du : 10/04/26	En exercice : 29	Présents : 27
Mise en ligne du : 28 /04/26	Procurations : 2	Votants : 29

Le vingt trois avril de l'an deux mille vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de RIVESALTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Julien POTEL, Maire.

M. Maxime LLOUBES est nommé Secrétaire de séance.

Présents :

M. Julien POTEL, M. Matthieu CANET, Mme Sylvanie CHAUVIERE, M. Jean-Louis PLANEILLES, Mme Carole BENITAH, M. Maxime LLOUBES, M. Joséphine MESAS, M. Franck MARQUES, Mme Maïté PALAGOS, M. Fabrice LETELLIER, Mme Caroline VALQUENART, M. Alexis MORENO, M. Jean-Claude LAJARRIGE, M. Sébastien BARCELO, Mme Marjorie CALABUIG, Mme Antonia RUIZ, Mme Aurélie DISSARD, Mme Audrey QUILLES, M. Christophe MARIN, Mme Lauralee CANEL, Mme Amélie PARRAUD, M. Sid FARID, Mme Marie-Esther FITA, M. Laurent GAUZE, Mme Laurianne RAWCLIFFE, M. Patrick CASES, Mme Marlène SANCHEZ-BOUIX

Excusés et représentés :

M. Stéphane PRIEGO a donné procuration à M. Matthieu CANET
Mme Françoise ORTEGA a donné procuration à Mme Amélie PARRAUD

AFFECTATION DES RESULTATS 2025 BUDGET ANNEXE BATIMENT ADMINISTRATIF

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la proposition suivante :

Proposition d'affectation	
Résultat à affecter	29 694,05
Affectation en réserve 1068 en investissement	3 350,88
Report en fonctionnement R002	26 343,17

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Entendu l'exposé, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés

POUR : 21

CONTRE : 3

ABSTENTIONS : 5

- **DECIDE** d'affecter tel que ci-annexé le résultat de fonctionnement du budget annexe restaurant municipal 2025.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A RIVESALTES, le 27 avril 2026

**Le Maire,
Julien POTEL**



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Julien Potel", is written over the right side of the official stamp.

66164
Code INSEECommune de RIVESALTES
Bâtiment Administratif et de Services

2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de membres exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	142 943,33
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	75 914,36
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	218 857,69
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-157 577,29
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	157 577,29
AFFECTATION = C. = G. + H.	218 857,69
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	157 577,29
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	61 280,40
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission, le et de la publication le

A, le

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
COMMUNE DE RIVESALTES

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/04/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2026-041

Convocation du : 10/04/26
Mise en ligne du : 28 /04/26

Nombre de conseillers
En exercice : 29 Présents : 27
Procurations : 2 Votants : 29

Le vingt trois avril de l'an deux mille vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de RIVESALTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Julien POTEL, Maire.

M. Maxime LLOUBES est nommé Secrétaire de séance.

Présents :

M. Julien POTEL, M. Matthieu CANET, Mme Sylvanie CHAUVIERE, M. Jean-Louis PLANEILLES, Mme Carole BENITAH, M. Maxime LLOUBES, M. Joséphine MESAS, M. Franck MARQUES, Mme Maïté PALAGOS, M. Fabrice LETELLIER, Mme Caroline VALQUENART, M. Alexis MORENO, M. Jean-Claude LAJARRIGE, M. Sébastien BARCELO, Mme Marjorie CALABUIG, Mme Antonia RUIZ, Mme Aurélie DISSARD, Mme Audrey QUILLES, M. Christophe MARIN, Mme Lauralee CANEL, Mme Amélie PARRAUD, M. Sid FARID, Mme Marie-Esther FITA, M. Laurent GAUZE, Mme Laurianne RAWCLIFFE, M. Patrick CASES, Mme Marlène SANCHEZ-BOUIX

Excusés et représentés :

M. Stéphane PRIEGO a donné procuration à M. Matthieu CANET
Mme Françoise ORTEGA a donné procuration à Mme Amélie PARRAUD

AFFECTATION DES RESULTATS 2025 BUDGET ANNEXE RESTAURANT MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la proposition suivante :

Proposition d'affectation	
Résultat à affecter	29 694,05
Affectation en réserve 1068 en investissement	3 350,88
Report en fonctionnement R002	26 343,17

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Entendu l'exposé, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés

POUR : 21

CONTRE : 3

ABSTENTIONS : 5

- **DECIDE** d'affecter tel que ci-annexé le résultat de fonctionnement du budget annexe restaurant municipal 2025.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A RIVESALTES, le 27 avril 2026

**Le Maire,
Julien POTEL**



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "JPOTEL", written over the official seal.

66164
Code INSEECommune de RIVESALTES
RESTAURANT MUNICIPAL

2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice :
 Nombre de membres présents :
 Nombre de membres exprimés :
 VOTES :
 Pour : Contre : Abstentions :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-47 185,04
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	76 879,09
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	29 694,05
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-3 350,88
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	3 350,88
AFFECTATION = C. = G. + H.	29 694,05
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	3 350,88
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	26 343,17
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture, le et de la publication le

A , le

**DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
 COMMUNE DE RIVESALTES**

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/04/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2026-042

Convocation du : 10/04/26
 Mise en ligne du : 28 /04/26

Nombre de conseillers
 En exercice : **29** Présents : **27**
 Procurations : **2** Votants : **29**

Le vingt trois avril de l'an deux mille vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de RIVESALTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Julien POTEL, Maire.

M. Maxime LLOUBES est nommé Secrétaire de séance.

Présents :

M. Julien POTEL, M. Matthieu CANET, Mme Sylvanie CHAUVIERE, M. Jean-Louis PLANEILLES, Mme Carole BENITAH, M. Maxime LLOUBES, M. Joséphine MESAS, M. Franck MARQUES, Mme Maïté PALAGOS, M. Fabrice LETELLIER, Mme Caroline VALQUENART, M. Alexis MORENO, M. Jean-Claude LAJARRIGE, M. Sébastien BARCELO, Mme Marjorie CALABUIG, Mme Antonia RUIZ, Mme Aurélie DISSARD, Mme Audrey QUILLES, M. Christophe MARIN, Mme Lauralee CANEL, Mme Amélie PARRAUD, M. Sid FARID, Mme Marie-Esther FITA, M. Laurent GAUZE, Mme Laurianne RAWCLIFFE, M. Patrick CASES, Mme Marlène SANCHEZ-BOUIX

Excusés et représentés :

M. Stéphane PRIEGO a donné procuration à M. Matthieu CANET
 Mme Françoise ORTEGA a donné procuration à Mme Amélie PARRAUD

AFFECTATION DES RESULTATS 2025 BUDGET ANNEXE ZRAC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la proposition suivante :

Proposition d'affectation	
Résultat à affecter	3 149 382,31
Affectation en réserve 1068 en investissement	3 149 382,31
Report en fonctionnement R002	0

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Entendu l'exposé, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés

POUR : 21

CONTRE : 3

ABSTENTIONS : 5

- **DECIDE** d'affecter tel que ci-annexé le résultat de fonctionnement du budget annexe ZRAC 2025.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A RIVESALTES, le 27 avril 2026

**Le Maire,
Julien POTEL**



66164
Code INSEECommune de RIVESALTES
Budget Annexe ZRAC

2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice :
 Nombre de membres présents :
 Nombre de membres exprimés :
 VOTES :
 Pour : Contre : Abstentions :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	3 861 151,62
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-711 769,31
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	3 149 382,31
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-8 406 377,58
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	8 406 377,58
AFFECTATION =C. = G. + H.	3 149 382,31
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	3 149 382,31
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	0,00
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture, le et de la publication le

A, le

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/04/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2026-043

Convocation du : 10/04/26
Mise en ligne du : 28/04/26

<u>Nombre de conseillers</u>			
En exercice :	29	Présents :	27
Procurations :	2	Votants :	29

Le vingt trois avril de l'an deux mille vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de RIVESALTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Julien POTEL, Maire.

M. Maxime LLOUBES est nommé Secrétaire de séance.

Présents :

M. Julien POTEL, M. Matthieu CANET, Mme Sylvanie CHAUVIERE, M. Jean-Louis PLANEILLES, Mme Carole BENITAH, M. Maxime LLOUBES, M. Joséphine MESAS, M. Franck MARQUES, Mme Maité PALAGOS, M. Fabrice LETELLIER, Mme Caroline VALQUENART, M. Alexis MORENO, M. Jean-Claude LAJARRIGE, M. Sébastien BARCELO, Mme Marjorie CALABUIG, Mme Antonia RUIZ, Mme Aurélie DISSARD, Mme Audrey QUILLES, M. Christophe MARIN, Mme Lauralee CANEL, Mme Amélie PARRAUD, M. Sid FARID, Mme Marie-Esther FITA, M. Laurent GAUZE, Mme Laurianne RAWCLIFFE, M. Patrick CASES, Mme Marlène SANCHEZ-BOUIX

Excusés et représentés :

M. Stéphane PRIEGO a donné procuration à M. Matthieu CANET
Mme Françoise ORTEGA a donné procuration à Mme Amélie PARRAUD

AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Maire expose :

Un des principes des finances publiques repose sur l'annualité budgétaire. Pour engager des dépenses d'investissement qui seront réalisées sur plusieurs exercices, la collectivité doit inscrire la totalité de la dépense la 1^{ère} année puis reporter d'une année sur l'autre le solde.

La procédure des autorisations de programme et des crédits de paiement (AP/CP) est une dérogation à ce principe de l'annualité budgétaire.

Cette procédure vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan financier mais aussi organisationnel et logistique, en respectant les règles d'engagement. Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la visibilité financière des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

Les autorisations de programme (AP) constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Elles demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées chaque année.

Les crédits de paiement (CP) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant l'exercice, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme. Le budget de l'année N ne tient compte que des CP de l'année.

Afin de permettre l'engagement des projets réalisés sur plusieurs années, sans mobiliser la totalité des crédits sur un seul exercice, il est proposé au conseil municipal :

- l'annulation de l'AP/CP suivante : Le projet « Installation PAC Hôtel de Ville » doit être annulé car ce projet n'a pas connu de commencement et doit être reconsidéré.

LIBELLE OPERATION	Autorisations de programme						Crédits de paiement			
	Date d'ouverture de l'AP	Pour mémoire AP votée en 2024 (a)	Révision demandée en 2025 (b)	Total cumulé (c) = (a) + (b)	CP Antérieurs à 2025 (d)	AP ouvertes pour 2026 et suivants (e) = (f) + (g)	Pour mémoire BP 2025	Réalisations 2025 (d')	CP 2026 (f)	CP 2027 (g)
Installation PAC Hôtel de Ville	2024	250 000	0	250 000	0	annulation				
Extension réseau vidéoprotection	2024	672 000	38 000	710 000	45 723	471 112	310 000	193 165	471 112	0
MONTANT TOTAL CP - AP		922 000	38 000	960 000	45 723	471 112	310 000	193 165	471 112	0

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Entendu l'exposé, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés

POUR : 21

CONTRE : 3

ABSTENTIONS : 5

DECIDE d'annuler les AP des « Installation PAC Hôtel de Ville ».

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A RIVESALTES, le 27 avril 2026

Le Maire,
Julien POTEL



CONSEIL MUNICIPAL DU 23/04/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2026-044

	<u>Nombre de conseillers</u>	
Convocation du : 10/04/26	En exercice : 29	Présents : 27
Mise en ligne du : 28/04/26	Procurations : 2	Votants : 29

Le vingt trois avril de l'an deux mille vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de RIVESALTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Julien POTEL, Maire.

M. Maxime LLOUBES est nommé Secrétaire de séance.

Présents :

M. Julien POTEL, M. Matthieu CANET, Mme Sylvanie CHAUVIERE, M. Jean-Louis PLANEILLES, Mme Carole BENITAH, M. Maxime LLOUBES, M. Joséphine MESAS, M. Franck MARQUES, Mme Maïté PALAGOS, M. Fabrice LETELLIER, Mme Caroline VALQUENART, M. Alexis MORENO, M. Jean-Claude LAJARRIGE, M. Sébastien BARCELO, Mme Marjorie CALABUIG, Mme Antonia RUIZ, Mme Aurélie DISSARD, Mme Audrey QUILLES, M. Christophe MARIN, Mme Lauralee CANEL, Mme Amélie PARRAUD, M. Sid FARID, Mme Marie-Esther FITA, M. Laurent GAUZE, Mme Laurianne RAWCLIFFE, M. Patrick CASES, Mme Marlène SANCHEZ-BOUIX

Excusés et représentés :

M. Stéphane PRIEGO a donné procuration à M. Matthieu CANET
Mme Françoise ORTEGA a donné procuration à Mme Amélie PARRAUD

IMPOTS DIRECTS LOCAUX – FIXATION DES TAUX COMMUNAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2026

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Général des Impôts ;

CONSIDERANT les taux communaux d'imposition des impôts directs locaux votés pour 2025 :

IMPOTS DIRECTS LOCAUX	2025
Taxe d'habitation	10,41%
Taxe foncière	37,01%
Taxe foncière non bâti	35,67%

LE CONSEIL MUNICIPAL :**Entendu l'exposé, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés****POUR : 26****CONTRE : 3****ABSTENTIONS : 0**

- DECIDE DE FIXER les taux communaux d'imposition des impôts directs locaux pour l'exercice 2026 au même niveau que ceux de 2025, à savoir :

IMPOTS DIRECTS LOCAUX	2026
Taxe d'habitation	10,41%
Taxe foncière	37,01%
Taxe foncière non bâti	35,67%

- AUTORISE Le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A RIVESALTES, le 27 avril 2026

**Le Maire,
Julien POTEL**

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/04/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2026-045

Convocation du : 10/04/26
Mise en ligne du : 28 /04/26

Nombre de conseillers
En exercice : 29 Présents : 27
Procurations : 2 Votants : 29

Le vingt trois avril de l'an deux mille vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de RIVESALTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Julien POTEL, Maire.

M. Maxime LLOUBES est nommé Secrétaire de séance.

Présents :

M. Julien POTEL, M. Matthieu CANET, Mme Sylvanie CHAUVIERE, M. Jean-Louis PLANEILLES, Mme Carole BENITAH, M. Maxime LLOUBES, M. Joséphine MESAS, M. Franck MARQUES, Mme Maité PALAGOS, M. Fabrice LETELLIER, Mme Caroline VALQUENART, M. Alexis MORENO, M. Jean-Claude LAJARRIGE, M. Sébastien BARCELO, Mme Marjorie CALABUIG, Mme Antonia RUIZ, Mme Aurélie DISSARD, Mme Audrey QUILLES, M. Christophe MARIN, Mme Lauralee CANEL, Mme Amélie PARRAUD, M. Sid FARID, Mme Marie-Esther FITA, M. Laurent GAUZE, Mme Laurianne RAWCLIFFE, M. Patrick CASES, Mme Marlène SANCHEZ-BOUIX

Excusés et représentés :

M. Stéphane PRIEGO a donné procuration à M. Matthieu CANET
Mme Françoise ORTEGA a donné procuration à Mme Amélie PARRAUD

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE 2026 – APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF

VU les articles L1612-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que le budget des collectivités territoriales doit être adopté avant le 30 avril en cas de renouvellement de l'instance délibérante.

CONSIDERANT la proposition d'adopter le budget primitif du budget principal de la commune pour l'exercice 2026 ci-annexé.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	14 410 206,02	11 113 909,78
Résultats antérieurs		3 296 296,40
Total Fonctionnement	14 410 206,02	14 410 206,18
Investissement	4 043 155,13	1 099 039,79
Restes à réaliser	1 669 367,78	380 496,81
Résultats antérieurs		4 232 986,31
Total Investissement	5 712 522,91	5 712 522,91

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Entendu l'exposé, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés

POUR : 21

CONTRE : 8

ABSTENTIONS :

- **ADOpte** le budget primitif du budget principal de la commune pour l'exercice 2026 ci-annexé.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A RIVESALTES, le 27 avril 2026

**Le Maire,
Julien POTEI**



A blue ink handwritten signature, appearing to be "Julien Potei", written over the seal.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	4 043 155,13	1 099 039,79
	+	+

REPORTS	1 669 367,78	380 496,81
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		(si solde positif)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	4 232 986,31
	=	=

Total de la section d'investissement (2)	5 712 522,91	5 712 522,91
--	--------------	--------------

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	14 410 206,02	11 113 909,78
	+	+

REPORTS	0,00	0,00
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		(si excédent)
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	3 296 296,24
	=	=

Total de la section de fonctionnement (3)	14 410 206,02	14 410 206,02
---	---------------	---------------

TOTAL DU BUDGET (4)	20 122 728,93	20 122 728,93
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I			II			
TOTAL	4 293 654,18	1 669 367,78	0,00	4 043 155,13	0,00	465 109,56	3 578 045,57	5 712 522,91
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
21 Immobilisations corporelles	101 560,98	0,00	0,00	901 481,85	0,00	0,00	901 481,85	901 481,85
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	3 309 137,31	1 669 367,78	0,00	2 392 609,56	0,00	465 109,56	1 927 500,00	4 061 977,34
Total des dépenses d'équipement	3 440 698,29	1 669 367,78	0,00	3 324 091,41	0,00	465 109,56	2 858 981,85	4 993 459,19
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	688 955,89	0,00	0,00	652 063,72	0,00		652 063,72	652 063,72
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	52 000,00	0,00	0,00	55 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	740 955,89	0,00	0,00	707 063,72	0,00	0,00	707 063,72	707 063,72
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles	4 181 654,18	1 669 367,78	0,00	4 031 155,13	0,00	465 109,56	3 566 045,57	5 700 522,91
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	112 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	112 000,00			12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								
0,00								
Total des dépenses d'investissement cumulées								
5 712 522,91								

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

Berger
Levrault

ID : 066-216601641-20260423-2026_045-DE

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III
A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	I	II			
TOTAL	3 938 596,75	380 496,81	1 099 039,79	0,00	1 479 536,60
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	1 077 049,88	380 496,81	403 312,50	0,00	783 809,31
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	1 077 049,88	380 496,81	403 312,50	0,00	783 809,31
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	363 701,97	0,00	278 977,76	0,00	278 977,76
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00	0,00	129 000,00	0,00	129 000,00
Total des recettes financières	463 701,97	0,00	407 977,76	0,00	407 977,76
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 540 751,85	380 496,81	811 290,26	0,00	1 191 787,07
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	1 900 000,00		0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	385 844,90		287 749,53	0,00	287 749,53
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	112 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	2 397 844,90		287 749,53	0,00	287 749,53
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					4 232 986,31
Affectation au compte 1068 (8)					0,00

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026



ID : 066-216601641-20260423-2026_045-DE

Commune de RIVESALTES - Budget PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	

Total des recettes d'investissement cumulées					5 712 522,91
---	--	--	--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-55 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II		II			III = I + II
TOTAL	4 293 654,18	1 669 367,78	0,00	4 043 155,13	0,00	465 109,56	3 578 045,57	5 712 522,91
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2041412	0,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2041512	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	101 560,98	0,00	0,00	901 481,85	0,00	0,00	901 481,85	901 481,85
2111	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	8 840,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	0,00	0,00		901 481,85	0,00	0,00	901 481,85	901 481,85
21351	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	23 720,98	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215738	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217571	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I			II			
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	3 309 137,31	1 669 367,78	2 392 609,56	0,00	465 109,56	1 927 500,00	4 061 977,34
Total des dépenses d'équipement		3 440 698,29	1 669 367,78	3 324 091,41	0,00	465 109,56	2 858 981,85	4 993 459,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	688 955,89	0,00	652 063,72	0,00		652 063,72	652 063,72
1641	Emprunts en euros	688 955,89	0,00	652 063,72	0,00		652 063,72	652 063,72
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	52 000,00	0,00	55 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	52 000,00	0,00	55 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
Total des dépenses financières		740 955,89	0,00	707 063,72	0,00	0,00	707 063,72	707 063,72
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 181 654,18	1 669 367,78	4 031 155,13	0,00	465 109,56	3 566 045,57	5 700 522,91
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00		12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00		12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00		12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	112 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	10 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
21318 Autres bâtiments publics	90 000,00	I		0,00	II		0,00	0,00
21351 Bâtiments publics	12 000,00			0,00			0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	112 000,00			12 000,00			12 000,00	12 000,00
								III = I + II

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-AZ.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	14 834 999,26	0,00	0,00	14 410 206,02	0,00	0,00	14 410 206,02	14 410 206,02
011	Charges à caractère général (3)	4 168 300,00	0,00	0,00	5 887 912,09	0,00	0,00	5 887 912,09	5 887 912,09
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 957 100,00	0,00	0,00	6 866 300,00	0,00		6 866 300,00	6 866 300,00
014	Atténuations de produits	100 000,00	0,00	0,00	110 000,00	0,00		110 000,00	110 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 189 590,00	0,00	0,00	1 164 860,00	0,00	0,00	1 164 860,00	1 164 860,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	12 414 990,00	0,00	0,00	14 029 072,09	0,00	0,00	14 029 072,09	14 029 072,09
66	Charges financières	108 165,90	0,00	0,00	97 884,40	0,00		97 884,40	97 884,40
67	Charges spécifiques (3)	18 598,46	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	7 400,00			7 500,00	0,00		7 500,00	7 500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	134 164,36	0,00	0,00	105 384,40	0,00		105 384,40	105 384,40
	Total des dépenses réelles	12 549 154,36	0,00	0,00	14 134 456,49	0,00	0,00	14 134 456,49	14 134 456,49
023	Virement à la section d'investissement	1 900 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	385 844,90			275 749,53	0,00		275 749,53	275 749,53
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	2 285 844,90			275 749,53	0,00		275 749,53	275 749,53
							D002 Résultat reporté ou anticipé (5)		0,00
							Total des dépenses de fonctionnement cumulées		14 410 206,02

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I	II			
	TOTAL	11 573 228,00	0,00	11 113 909,78	0,00	11 113 909,78
013	Atténuations de charges (2)	125 000,00	0,00	130 000,00	0,00	130 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	475 600,00	0,00	560 000,00	0,00	560 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 166 528,00	0,00	2 677 000,00	0,00	2 677 000,00
731	Fiscalité locale	5 380 000,00	0,00	5 423 310,00	0,00	5 423 310,00
74	Dotations et participations (2)	2 230 000,00	0,00	2 174 829,78	0,00	2 174 829,78
75	Autres produits de gestion courante (2)	159 000,00	0,00	145 000,00	0,00	145 000,00
	Total des recettes de gestion des services	11 536 128,00	0,00	11 110 139,78	0,00	11 110 139,78
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00	0,00	100,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	37 000,00		3 670,00	0,00	3 670,00
	Total des recettes financières	37 100,00	0,00	3 770,00	0,00	3 770,00
	Total des recettes réelles	11 573 228,00	0,00	11 113 909,78	0,00	11 113 909,78
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

3 296 296,24

Total des recettes de fonctionnement cumulées

14 410 206,02

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	14 834 999,26	0,00	0,00	14 410 206,02	0,00	0,00	14 410 206,02	14 410 206,02
011	Charges à caractère général (4)	4 168 300,00	0,00	0,00	5 887 912,09	0,00	0,00	5 887 912,09	5 887 912,09
60221	Combustibles et carburants	8 000,00	0,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
60611	Eau et assainissement	100 000,00	0,00		130 000,00	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00
60612	Energie - Electricité	660 000,00	0,00		500 000,00	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
60613	Chauffage urbain	80 000,00	0,00		80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	55 000,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60623	Alimentation	100 000,00	0,00		120 000,00	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00
60624	Produits de traitement	20 000,00	0,00		35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60631	Fournitures d'entretien	50 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	70 000,00	0,00		85 000,00	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00
60633	Fournitures de voirie	120 000,00	0,00		160 000,00	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	10 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6064	Fournitures administratives	20 000,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	17 000,00	0,00		17 000,00	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	1 500,00	0,00		1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00		6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6068	Autres matières et fournitures	100 000,00	0,00		100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
611	Contrats de prestations de services	300 000,00	0,00		300 000,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
6132	Locations immobilières	40 000,00	0,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
61351	Matériel roulant	15 000,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61358	Autres	36 000,00	0,00		36 000,00	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61521	Entretien terrains	180 000,00	0,00		190 000,00	0,00	0,00	190 000,00	190 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	150 000,00	0,00		150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	106 000,00	0,00		150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

Berger
Levrault

ID : 066-216601641-20260423-2026_045-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
61551	Entretien matériel roulant	90 000,00	0,00		160 000,00	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	115 000,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6156	Maintenance	150 000,00	0,00		180 000,00	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00
6161	Multirisques	130 000,00	0,00		140 000,00	0,00	0,00	140 000,00	140 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6182	Documentation générale et technique	30 000,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	15 000,00	0,00		25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	25 000,00	0,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	13 000,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6231	Annonces et insertions	30 000,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	400 000,00	0,00		560 000,00	0,00	0,00	560 000,00	560 000,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	70 000,00	0,00		70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00
6237	Publications	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6238	Divers	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	120 000,00	0,00		120 000,00	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	5 000,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	17 000,00	0,00		17 000,00	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00
6262	Frais de télécommunications	75 000,00	0,00		90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00
627	Services bancaires et assimilés	15 000,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	160 000,00	0,00		190 000,00	0,00	0,00	190 000,00	190 000,00
6284	Redevances pour services rendus	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres services extérieurs	300 000,00	0,00		1 663 912,09	0,00	0,00	1 663 912,09	1 663 912,09
63512	Taxes foncières	135 000,00	0,00		150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
63513	Autres impôts locaux	20 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	0,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	6 957 100,00	0,00		6 866 300,00	0,00		6 866 300,00	6 866 300,00
6218	Autre personnel extérieur	6 000,00	0,00		10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00
6331	Versement mobilité	68 500,00	0,00		67 000,00	0,00		67 000,00	67 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	20 000,00	0,00		20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	101 700,00	0,00		100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	12 100,00	0,00		12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 968 500,00	0,00		3 000 000,00	0,00		3 000 000,00	3 000 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	68 100,00	0,00		60 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00
64113	NBI	18 100,00	0,00		18 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00
64118	Autres indemnités	483 600,00	0,00		420 000,00	0,00		420 000,00	420 000,00
64131	Rémunérations	1 056 000,00	0,00		930 000,00	0,00		930 000,00	930 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	11 600,00	0,00		10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00
64138	Primes et autres indemnités	5 100,00	0,00		70 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	744 000,00	0,00		750 000,00	0,00		750 000,00	750 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	996 800,00	0,00		1 100 000,00	0,00		1 100 000,00	1 100 000,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	43 700,00	0,00		40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	261 300,00	0,00		175 000,00	0,00		175 000,00	175 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	7 300,00	0,00		3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		5 500,00	0,00		5 500,00	5 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 700,00	0,00		1 300,00	0,00		1 300,00	1 300,00
6478	Autres charges sociales diverses	83 000,00	0,00		74 000,00	0,00		74 000,00	74 000,00
014	Atténuations de produits	100 000,00	0,00		110 000,00	0,00		110 000,00	110 000,00
7391112	Dégrév. taxe habit. / logements vacants	0,00	0,00		25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00
739116	Prél. article 55 de la loi SRU	100 000,00	0,00		85 000,00	0,00		85 000,00	85 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 189 590,00	0,00	0,00	1 164 860,00	0,00	0,00	1 164 860,00	1 164 860,00
65311	Indemnités de fonction	130 000,00	0,00		131 000,00	0,00		131 000,00	131 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		500,00	0,00		500,00	500,00
65313	Cotisations de retraite	10 000,00	0,00		10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	14 000,00	0,00		14 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00
65315	Formation	5 000,00	0,00		10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00
65331	Indemnités de fonction	60,00	0,00		60,00	0,00		60,00	60,00
6541	Créances admises en non-valeur	30 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		2 800,00	0,00	0,00	2 800,00	2 800,00
65568	Autres contributions	320 000,00	0,00		300 000,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	10 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	25 000,00	0,00		25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	36 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657364	Subv.Fonct. Caisse des écoles	180 000,00	0,00		180 000,00	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00		8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	30 000,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	271 530,00	0,00		250 000,00	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00
65811	Droits d'utilisat* - informatique nuage	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65818	Autres	116 000,00	0,00		150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
6585	Intérêts moratoires	0,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
65888	Autres	10 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	12 414 990,00	0,00	0,00	14 029 072,09	0,00	0,00	14 029 072,09	14 029 072,09
66	Charges financières	108 165,90	0,00		97 884,40	0,00	0,00	97 884,40	97 884,40
66111	Intérêts réglés à l'échéance	110 146,91	0,00		96 314,24	0,00	0,00	96 314,24	96 314,24
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 481,01	0,00		-2 429,84	0,00	0,00	-2 429,84	-2 429,84
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	0,00	0,00		3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6688	Autres	500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
67	Charges spécifiques (4)	18 598,46	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	18 598,46	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	7 400,00			7 500,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	7 400,00			7 500,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	134 164,36	0,00	0,00	105 384,40	0,00	0,00	105 384,40	105 384,40
	Total des dépenses réelles	12 549 154,36	0,00	0,00	14 134 456,49	0,00	0,00	14 134 456,49	14 134 456,49

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	Virement à la section d'investissement	1 900 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	385 844,90			275 749,53	0,00		275 749,53	275 749,53
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	385 844,90			275 749,53	0,00		275 749,53	275 749,53
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	2 285 844,90			275 749,53	0,00		275 749,53	275 749,53

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	16 129,63
Montant des ICNE de l'exercice N-1	18 559,47
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 429,84

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	11 573 228,00	0,00	11 113 909,78	0,00	11 113 909,78
013	Atténuations de charges (3)	125 000,00	0,00	130 000,00	0,00	130 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	125 000,00	0,00	130 000,00	0,00	130 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	475 600,00	0,00	560 000,00	0,00	560 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	13 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
70323	Red. occupation dom. public	6 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	30 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
7066	Redevances services à caractère social	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	105 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
70871	Remb.frais par collectivité rattachement	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	6 600,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 166 528,00	0,00	2 677 000,00	0,00	2 677 000,00
73211	Attribution de compensation	2 659 528,00	0,00	2 677 000,00	0,00	2 677 000,00
73221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7328	Autres fiscalités reversées	507 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	5 380 000,00	0,00	5 423 310,00	0,00	5 423 310,00
73111	Impôts directs locaux	4 800 000,00	0,00	4 800 000,00	0,00	4 800 000,00
73114	Imposition for. sur entrep. réseaux	25 000,00	0,00	23 718,00	0,00	23 718,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	235 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
73128	Autres droits d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Accise sur l'électricité	300 000,00	0,00	279 592,00	0,00	279 592,00
73154	Droits de place	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
74	Dotations et participations (3)	2 230 000,00	0,00	2 174 829,78	0,00	2 174 829,78
74111	Dotation forfaitaire des communes	470 000,00	0,00	465 000,00	0,00	465 000,00
741121	DSR des communes	190 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	70 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
741127	DNP des communes	200 000,00	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	16 777,78	0,00	16 777,78
74718	Autres participations Etat	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	9 000,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	850 000,00	0,00	830 000,00	0,00	830 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	450 000,00	0,00	450 000,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	410 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	17 052,00	0,00	17 052,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	159 000,00	0,00	145 000,00	0,00	145 000,00
752	Revenus des immeubles	110 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757341	Subv.Fonct. communes membres du GFP	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
75888	Autres	44 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
Total des recettes de gestion des services		11 536 128,00	0,00	11 110 139,78	0,00	11 110 139,78
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00	0,00	100,00
7688	Autres	100,00	0,00	100,00	0,00	100,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	37 000,00		3 670,00	0,00	3 670,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	37 000,00		3 670,00	0,00	3 670,00
Total des recettes réelles		11 573 228,00	0,00	11 113 909,78	0,00	11 113 909,78
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Montant brut

0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/04/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2026-045

Convocation du : 10/04/26
Mise en ligne du : 28 /04/26

Nombre de conseillers
En exercice : 29 Présents : 27
Procurations : 2 Votants : 29

Le vingt trois avril de l'an deux mille vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de RIVESALTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Julien POTEL, Maire.

M. Maxime LLOUBES est nommé Secrétaire de séance.

Présents :

M. Julien POTEL, M. Matthieu CANET, Mme Sylvanie CHAUVIERE, M. Jean-Louis PLANEILLES, Mme Carole BENITAH, M. Maxime LLOUBES, M. Joséphine MESAS, M. Franck MARQUES, Mme Maïté PALAGOS, M. Fabrice LETELLIER, Mme Caroline VALQUENART, M. Alexis MORENO, M. Jean-Claude LAJARRIGE, M. Sébastien BARCELO, Mme Marjorie CALABUIG, Mme Antonia RUIZ, Mme Aurélie DISSARD, Mme Audrey QUILLES, M. Christophe MARIN, Mme Lauralee CANEL, Mme Amélie PARRAUD, M. Sid FARID, Mme Marie-Esther FITA, M. Laurent GAUZE, Mme Laurianne RAWCLIFFE, M. Patrick CASES, Mme Marlène SANCHEZ-BOUIX

Excusés et représentés :

M. Stéphane PRIEGO a donné procuration à M. Matthieu CANET
Mme Françoise ORTEGA a donné procuration à Mme Amélie PARRAUD

**BUDGET ANNEXE BATIMENT ADMINISTRATIF ET DE SERVICES 2026 –
APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF**

VU les articles L1612-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que le budget des collectivités territoriales doit être adopté avant le 30 avril en cas de renouvellement de l'instance délibérante.

CONSIDERANT la proposition d'adopter le budget primitif du budget communal annexe « bâtiment administratif et de services » pour l'exercice 2026 ci-annexé.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	231 280,40	170 000,00
Résultats antérieurs		61 280,40
Total Fonctionnement	231 280,40	231 280,40

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

ID : 066-216601641-20260423-2026_046-DE



Investissement	410 000,00	
Restes à réaliser		
Résultats antérieurs	157 577,29	
Total Investissement	567 577,29	567 577,29

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Entendu l'exposé, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés

POUR : 21

CONTRE : 3

ABSTENTIONS : 5

- **ADOpte** le budget primitif du budget communal annexe « bâtiment administratif et de services » pour l'exercice 2026 ci-annexé.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A RIVESALTES, le 27 avril 2026

**Le Maire,
Julien POTEI**



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

VOTE	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	410 000,00	567 577,29
	+	+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	157 577,29	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	567 577,29	567 577,29

VOTE	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	231 280,40	170 000,00
	+	+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent) 61 250,40
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	231 280,40	231 280,40

TOTAL DU BUDGET (4)	798 857,69	798 857,69
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou déflatifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement volés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement volés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	430 000,00	0,00	0,00	410 000,00	0,00	0,00	410 000,00	410 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	272 422,71	0,00	0,00	251 888,72	0,00	0,00	251 888,72	251 888,72
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	272 422,71	0,00	0,00	251 888,72	0,00	0,00	251 888,72	251 888,72
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	157 577,29	0,00	0,00	158 111,28	0,00	0,00	158 111,28	158 111,28
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	157 577,29	0,00	0,00	158 111,28	0,00	0,00	158 111,28	158 111,28
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	430 000,00	0,00	0,00	410 000,00	0,00	0,00	410 000,00	410 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								157 577,29
Total des dépenses d'investissement cumulées								567 577,29

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III
A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	I	II	III	IV	V
TOTAL	430 000,00	0,00	410 000,00	0,00	410 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	250 000,00	0,00	250 000,00	0,00	250 000,00
Total des recettes financières	250 000,00	0,00	250 000,00	0,00	250 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	250 000,00	0,00	250 000,00	0,00	250 000,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	180 000,00		160 000,00	0,00	160 000,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	180 000,00		160 000,00	0,00	160 000,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
Affectation au compte 1068 (8)					157 577,29

Commune de RIVESALTES - Bâtiment Administratif et de Services - BP (projet de budget) - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	

Total des recettes d'investissement cumulées	567 577,29
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026



ID : 066-216601641-20260423-2026_046-DE

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	430 000,00	0,00	0,00	410 000,00	0,00	0,00	410 000,00	410 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	272 422,71	0,00	251 888,72	0,00	0,00	251 888,72	251 888,72
21318	Autres bâtiments publics	272 422,71	0,00	251 888,72	0,00	0,00	251 888,72	251 888,72
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	272 422,71	0,00	0,00	251 888,72	0,00	0,00	251 888,72	251 888,72
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	157 577,29	0,00	158 111,28	0,00	0,00	158 111,28	158 111,28
1641	Emprunts en euros	157 577,29	0,00	158 111,28	0,00	0,00	158 111,28	158 111,28
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
Total des dépenses financières	157 577,29	0,00	0,00	158 111,28	0,00	0,00	158 111,28	158 111,28

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	II	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	430 000,00	0,00	0,00	410 000,00		0,00	410 000,00	410 000,00
040	0,00			0,00			0,00	0,00
<i>Opérations ordre transf. entre sections (6)</i>								
<i>Reprise sur autofinancement antérieur</i>	0,00			0,00			0,00	0,00
	0,00			0,00			0,00	0,00
<i>Charges transférées (7)</i>								
041	0,00			0,00			0,00	0,00
<i>Opérations patrimoniales (8)</i>								
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00			0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		A3
Chap. / art. (1)		

	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	430 000,00	0,00	410 000,00	0,00	410 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	250 000,00	0,00	250 000,00	0,00	250 000,00
Total des recettes financières	250 000,00	0,00	250 000,00	0,00	250 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	250 000,00	0,00	250 000,00	0,00	250 000,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	180 000,00		160 000,00	0,00	160 000,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
041 <i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	180 000,00		160 000,00	0,00	160 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	225 914,36	0,00	0,00	231 280,40	0,00	0,00	231 280,40	231 280,40
011	Charges à caractère général (3)	18 496,84	0,00	0,00	44 024,16	0,00	0,00	44 024,16	44 024,16
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	19 496,84	0,00	0,00	47 024,16	0,00	0,00	47 024,16	47 024,16
66	Charges financières	26 417,52	0,00	0,00	24 256,24	0,00	0,00	24 256,24	24 256,24
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	26 417,52	0,00	0,00	24 256,24	0,00	0,00	24 256,24	24 256,24
	Total des dépenses réelles	45 914,36	0,00	0,00	71 280,40	0,00	0,00	71 280,40	71 280,40
023	Virement à la section d'investissement	180 000,00			160 000,00	0,00		160 000,00	160 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	180 000,00			160 000,00	0,00		160 000,00	160 000,00
								D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées								231 280,40

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		150 000,00	0,00	170 000,00	0,00	170 000,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	150 000,00	0,00	170 000,00	0,00	170 000,00
Total des recettes de gestion des services		150 000,00	0,00	170 000,00	0,00	170 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		150 000,00	0,00	170 000,00	0,00	170 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

61 280,40

Total des recettes de fonctionnement cumulées

231 280,40

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	225 914,36	0,00	0,00	231 280,40	0,00	0,00	231 280,40	231 280,40
011	Charges à caractère général (4)	18 496,84	0,00	0,00	44 024,16	0,00	0,00	44 024,16	44 024,16
60611	Eau et assainissement	2 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60612	Energie - Electricité	3 500,00	0,00		4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	3 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	5 000,00	0,00		8 824,16	0,00	0,00	8 824,16	8 824,16
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	0,00		16 200,00	0,00	0,00	16 200,00	16 200,00
6288	Autres services extérieurs	996,84	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65888	Autres	1 000,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	19 496,84	0,00	0,00	47 024,16	0,00	0,00	47 024,16	47 024,16
66	Charges financières	26 417,52	0,00		24 256,24	0,00		24 256,24	24 256,24
66111	Intérêts réglés à l'échéance	26 319,30	0,00		24 559,15	0,00		24 559,15	24 559,15
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-401,78	0,00		-402,91	0,00		-402,91	-402,91
6688	Autres	500,00	0,00		100,00	0,00		100,00	100,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		26 417,52	0,00	0,00	24 256,24	0,00		24 256,24	24 256,24
Total des dépenses réelles		45 914,36	0,00	0,00	71 280,40	0,00	0,00	71 280,40	71 280,40
023	Virement à la section d'investissement	180 000,00			160 000,00	0,00		160 000,00	160 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		180 000,00			160 000,00	0,00		160 000,00	160 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	5 356,48
Montant des ICNE de l'exercice N-1	5 759,39
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-402,91

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	150 000,00	0,00	170 000,00	0,00	170 000,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	150 000,00	0,00	170 000,00	0,00	170 000,00
752	Revenus des immeubles	150 000,00	0,00	170 000,00	0,00	170 000,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	150 000,00	0,00	170 000,00	0,00	170 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	150 000,00	0,00	170 000,00	0,00	170 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/04/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2026-047

	<u>Nombre de conseillers</u>	
Convocation du : 10/04/26	En exercice : 29	Présents : 27
Mise en ligne du : 28 /04/26	Procurations : 2	Votants : 29

Le vingt trois avril de l'an deux mille vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de RIVESALTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Julien POTEI, Maire.

M. Maxime LLOUBES est nommé Secrétaire de séance.

Présents :

M. Julien POTEI, M. Matthieu CANET, Mme Sylvanie CHAUVIERE, M. Jean-Louis PLANEILLES, Mme Carole BENITAH, M. Maxime LLOUBES, M. Joséphine MESAS, M. Franck MARQUES, Mme Maité PALAGOS, M. Fabrice LETELLIER, Mme Caroline VALQUENART, M. Alexis MORENO, M. Jean-Claude LAJARRIGE, M. Sébastien BARCELO, Mme Marjorie CALABUIG, Mme Antonia RUIZ, Mme Aurélie DISSARD, Mme Audrey QUILLES, M. Christophe MARIN, Mme Lauralee CANEL, Mme Amélie PARRAUD, M. Sid FARID, Mme Marie-Esther FITA, M. Laurent GAUZE, Mme Laurianne RAWCLIFFE, M. Patrick CASES, Mme Marlène SANCHEZ-BOUIX

Excusés et représentés :

M. Stéphane PRIEGO a donné procuration à M. Matthieu CANET
Mme Françoise ORTEGA a donné procuration à Mme Amélie PARRAUD

**BUDGET ANNEXE RESTAURANT MUNICIPAL 2026 –
APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF**

VU les articles L1612-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que le budget des collectivités territoriales doit être adopté avant le 30 avril en cas de renouvellement de l'instance délibérante.

CONSIDERANT la proposition d'adopter le budget primitif du budget communal annexe «restaurant municipal» pour l'exercice 2026 ci-annexé.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	316 453,17	290 110,00
Résultats antérieurs		26 343,17
Total Fonctionnement	316 453,17	316 453,17

Investissement	5 000,00	8 350,88
Restes à réaliser		
Résultats antérieurs	3 350,88	
Total Investissement	8 350,88	8 350,88

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Entendu l'exposé, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés

POUR : 21

CONTRE : 3

ABSTENTIONS : 5

- **ADOpte** le budget primitif du budget communal annexe « Restaurant municipal » pour l'exercice 2026 ci-annexé.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A RIVESALTES, le 27 avril 2026

**Le Maire,
Julien POTEI**



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	5 000,00	8 350,88
	+		+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	3 350,88	(si solde positif) 0,00
	=		=
	Total de la section d'investissement (2)	8 350,88	8 350,88

VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	316 453,17	RECETTES 290 110,00
	+		+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent) 26 343,17
	=		=
	Total de la section de fonctionnement (3)	316 453,17	316 453,17
	+		+
	TOTAL DU BUDGET (4)	324 804,05	324 804,05

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou défnitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III

A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	35 202,27	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	35 202,27	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	35 202,27	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	35 202,27	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								3 350,88
Total des dépenses d'investissement cumulées								8 350,88

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

Berger
Levrault

ID : 066-216601641-20260423-2026_047-DE

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	35 202,27	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	31 000,00		3 139,00	0,00	3 139,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	4 202,27		1 861,00	0,00	1 861,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	35 202,27		5 000,00	0,00	5 000,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
Affectation au compte 1068 (8)					3 350,88

Commune de RIVESALTES - RESTAURANT MUNICIPAL - BP (projet de budget) - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	

Total des recettes d'investissement cumulées					8 350,88
---	--	--	--	--	-----------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II		II			III = I + II
TOTAL	35 202,27	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21828	Autres matériels de transport	30 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 202,27		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	35 202,27	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00			0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00			0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00		0,00			0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00			0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Depenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	35 202,27	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
040	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<i>Opérations ordre transf. entre sections (6)</i>								
<i>Reprise sur autofinancement antérieur</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<i>Charges transférées (7)</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<i>Opérations patrimoniales (8)</i>								
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00			0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	35 202,27	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	31 000,00		3 139,00	0,00	3 139,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	4 202,27		1 861,00	0,00	1 861,00
281828 <i>Autres matériels de transport</i>	2 735,76		0,00	0,00	0,00
28188 <i>Autres immo. corporelles</i>	1 466,51		1 610,42	0,00	1 610,42
28288 <i>Autres immo. corporelles (affectation)</i>	0,00		250,58	0,00	250,58
041 <i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	35 202,27		5 000,00	0,00	5 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	336 879,09	0,00	0,00	316 453,17	0,00	0,00	316 453,17	316 453,17
011	Charges à caractère général (3)	299 476,82	0,00	0,00	303 653,17	0,00	0,00	303 653,17	303 653,17
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 200,00	0,00	0,00	7 800,00	0,00	0,00	7 800,00	7 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	301 676,82	0,00	0,00	311 453,17	0,00	0,00	311 453,17	311 453,17
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	301 676,82	0,00	0,00	311 453,17	0,00	0,00	311 453,17	311 453,17
023	Virement à la section d'investissement	31 000,00			3 139,00	0,00		3 139,00	3 139,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	4 202,27			1 861,00	0,00		1 861,00	1 861,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	35 202,27			5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
	D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								0,00
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées								316 453,17

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	260 000,00	0,00	290 110,00	0,00	290 110,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	250 000,00	0,00	270 000,00	0,00	270 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	10 000,00	0,00	20 100,00	0,00	20 100,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	10,00	0,00	10,00
	Total des recettes de gestion des services	260 000,00	0,00	290 110,00	0,00	290 110,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	260 000,00	0,00	290 110,00	0,00	290 110,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

26 343,17

Total des recettes de fonctionnement cumulées

316 453,17

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
	TOTAL	336 879,09	0,00	0,00	316 453,17	0,00	0,00	316 453,17	316 453,17
011	Charges à caractère général (4)	299 476,82	0,00	0,00	303 653,17	0,00	0,00	303 653,17	303 653,17
60623	Alimentation	267 826,82	0,00		270 253,17	0,00	0,00	270 253,17	270 253,17
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00		300,00	0,00	0,00	300,00	300,00
60631	Fournitures d'entretien	8 500,00	0,00		16 000,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	12 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60636	Fournitures et vêtements de travail	1 500,00	0,00		1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00		300,00	0,00	0,00	300,00	300,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	4 500,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
627	Services bancaires et assimilés	150,00	0,00		300,00	0,00	0,00	300,00	300,00
6288	Autres services extérieurs	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
63711	Redevance prélevement ressource en eau	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	0,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	2 200,00	0,00	0,00	7 800,00	0,00	0,00	7 800,00	7 800,00
6541	Créances admises en non-valeur	200,00	0,00		200,00	0,00	0,00	200,00	200,00
65818	Autres	2 000,00	0,00		7 600,00	0,00	0,00	7 600,00	7 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	301 676,82	0,00	0,00	311 453,17	0,00	0,00	311 453,17	311 453,17
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	II		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00			0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	301 676,82	0,00	0,00	311 453,17		0,00	311 453,17	311 453,17
023	Virement à la section d'investissement	31 000,00			3 139,00			3 139,00	3 139,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	4 202,27			1 861,00			1 861,00	1 861,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	4 202,27			1 861,00			1 861,00	1 861,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00			0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	35 202,27			5 000,00			5 000,00	5 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	260 000,00	0,00	290 110,00	0,00	290 110,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	250 000,00	0,00	270 000,00	0,00	270 000,00
7066	Redevances services à caractère social	250 000,00	0,00	270 000,00	0,00	270 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	10 000,00	0,00	20 100,00	0,00	20 100,00
74741	Participation communes membres du GFP	10 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
74888	Autres	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	10,00	0,00	10,00
7511	Recouvrements sur département, autres CL	0,00	0,00	10,00	0,00	10,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	260 000,00	0,00	290 110,00	0,00	290 110,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	260 000,00	0,00	290 110,00	0,00	290 110,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

Berger
Levrault

ID : 066-216601641-20260423-2026_047-DE

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
 COMMUNE DE RIVESALTES

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/04/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2026-048

Convocation du : 10/04/26
 Mise en ligne du : 28 /04/26

Nombre de conseillers
 En exercice : 29 Présents : 27
 Procurations : 2 Votants : 29

Le vingt trois avril de l'an deux mille vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de RIVESALTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Julien POTEL, Maire.

M. Maxime LLOUBES est nommé Secrétaire de séance.

Présents :

M. Julien POTEL, M. Matthieu CANET, Mme Sylvanie CHAUVIERE, M. Jean-Louis PLANEILLES, Mme Carole BENITAH, M. Maxime LLOUBES, M. Joséphine MESAS, M. Franck MARQUES, Mme Maité PALAGOS, M. Fabrice LETELLIER, Mme Caroline VALQUENART, M. Alexis MORENO, M. Jean-Claude LAJARRIGE, M. Sébastien BARCELO, Mme Marjorie CALABUIG, Mme Antonia RUIZ, Mme Aurélie DISSARD, Mme Audrey QUILLES, M. Christophe MARIN, Mme Lauralee CANEL, Mme Amélie PARRAUD, M. Sid FARID, Mme Marie-Esther FITA, M. Laurent GAUZE, Mme Laurianne RAWCLIFFE, M. Patrick CASES, Mme Marlène SANCHEZ-BOUIX

Excusés et représentés :

M. Stéphane PRIEGO a donné procuration à M. Matthieu CANET
 Mme Françoise ORTEGA a donné procuration à Mme Amélie PARRAUD

**BUDGET ANNEXE ZRAC 2026 –
 APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF**

VU les articles L1612-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que le budget des collectivités territoriales doit être adopté avant le 30 avril en cas de renouvellement de l'instance délibérante.

CONSIDERANT la proposition d'adopter le budget communal annexe « ZRAC » pour l'exercice 2026 ci-annexé.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	16 217 275,47	16 217 275,47
Résultats antérieurs		
Total Fonctionnement	16 217 275,47	16 217 275,47

Investissement	9 794 961,04	18 201 338,62
Restes à réaliser		
Résultats antérieurs	8 406 377,58	
Total Investissement	18 201 338,62	18 201 338,62

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Entendu l'exposé, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés

POUR : 21**CONTRE : 3****ABSTENTIONS : 5**

- **ADOpte** le budget primitif du budget communal annexe « ZRAC » pour l'exercice 2026 ci-annexé.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A RIVESALTES, le 27 avril 2026

**Le Maire,
Julien POTEL**A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Julien Potel', is written over the official seal.



III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE							B2
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
	TOTAL	27 918 866,05	0,00	16 217 275,47	0,00	16 217 275,47	
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	9 000 000,00	0,00	6 500 000,00	0,00	6 500 000,00	
7015	Ventes de terrains aménagés	9 000 000,00	0,00	6 500 000,00	0,00	6 500 000,00	
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes de gestion des services	9 000 000,00	0,00	6 500 000,00	0,00	6 500 000,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes réelles	9 000 000,00	0,00	6 500 000,00	0,00	6 500 000,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	18 918 866,05		9 717 275,47	0,00	9 717 275,47	
7133	Variat° en-cours de production biens	9 918 866,05		0,00	0,00	0,00	
71355	Variat° stocks terrains aménagés	9 000 000,00		9 717 275,47	0,00	9 717 275,47	
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes d'ordre	18 918 866,05		9 717 275,47	0,00	9 717 275,47	

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	Virement à la section d'investissement	1 816 514,84			6 500 000,00	0,00		6 500 000,00	6 500 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	18 918 866,05			8 551 956,31	0,00		8 551 956,31	8 551 956,31
7133	Variat° en-cours de production biens	18 918 866,05			0,00	0,00		0,00	0,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	0,00			8 551 956,31	0,00		8 551 956,31	8 551 956,31
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		20 735 380,89			15 051 956,31	0,00		15 051 956,31	15 051 956,31

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	3 082,49
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 082,49

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	27 207 096,74	0,00	0,00	16 217 275,47	0,00	0,00	16 217 275,47	16 217 275,47
011	Charges à caractère général (4)	6 467 000,00	0,00	0,00	1 164 844,65	0,00	0,00	1 164 844,65	1 164 844,65
6015	Terrains à aménager	5 967 000,00	0,00		1 074 844,65	0,00	0,00	1 074 844,65	1 074 844,65
6045	Achats études et prestations de services	300 000,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	200 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00		60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	10,00	0,00	0,00	10,00	0,00	0,00	10,00	10,00
65888	Autres	10,00	0,00		10,00	0,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	6 467 010,00	0,00	0,00	1 164 854,65	0,00	0,00	1 164 854,65	1 164 854,65
66	Charges financières	4 705,85	0,00		464,51	0,00		464,51	464,51
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 766,72	0,00		3 457,00	0,00		3 457,00	3 457,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 951,17	0,00		-3 082,49	0,00		-3 082,49	-3 082,49
6688	Autres	890,30	0,00		90,00	0,00		90,00	90,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Depenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	4 705,85	0,00	0,00	464,51	0,00		464,51	464,51
	Total des dépenses réelles	6 471 715,85	0,00	0,00	1 165 319,16	0,00	0,00	1 165 319,16	1 165 319,16

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	27 918 866,05	0,00	16 217 275,47	0,00	16 217 275,47
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	9 000 000,00	0,00	6 500 000,00	0,00	6 500 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	9 000 000,00	0,00	6 500 000,00	0,00	6 500 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	9 000 000,00	0,00	6 500 000,00	0,00	6 500 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	18 918 866,05		9 717 275,47	0,00	9 717 275,47
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	18 918 866,05		9 717 275,47	0,00	9 717 275,47

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

0,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées

16 217 275,47

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DJ 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats défunts ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES										
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
	TOTAL	27 207 096,74	0,00	0,00	16 217 275,47	0,00	0,00	16 217 275,47	16 217 275,47	16 217 275,47
011	Charges à caractère général (3)	6 467 000,00	0,00	0,00	1 164 844,65	0,00	0,00	1 164 844,65	1 164 844,65	1 164 844,65
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	10,00	0,00	0,00	10,00	0,00	0,00	10,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	6 467 010,00	0,00	0,00	1 164 854,65	0,00	0,00	1 164 854,65	1 164 854,65	1 164 854,65
66	Charges financières	4 705,85	0,00	0,00	464,51	0,00	0,00	464,51	464,51	464,51
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	4 705,85	0,00	0,00	464,51	0,00	0,00	464,51	464,51	464,51
	Total des dépenses réelles	6 471 715,85	0,00	0,00	1 165 319,16	0,00	0,00	1 165 319,16	1 165 319,16	1 165 319,16
023	Virement à la section d'investissement	1 816 514,84	0,00	0,00	6 500 000,00	0,00	0,00	6 500 000,00	6 500 000,00	6 500 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	18 918 866,05	0,00	0,00	8 551 956,31	0,00	0,00	8 551 956,31	8 551 956,31	8 551 956,31
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	20 735 380,89	0,00	0,00	15 051 956,31	0,00	0,00	15 051 956,31	15 051 956,31	15 051 956,31
	D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								0,00	0,00
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées								16 217 275,47	16 217 275,47

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	20 735 380,89	0,00	15 051 956,31	0,00	15 051 956,31
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	1 816 514,84		6 500 000,00	0,00	6 500 000,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	18 918 866,05		8 551 956,31	0,00	8 551 956,31
3351 <i>Terrains</i>	9 918 866,05		0,00	0,00	0,00
3355 <i>Travaux</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
3555 <i>Terrains aménagés</i>	9 000 000,00		8 551 956,31	0,00	8 551 956,31
041 <i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	20 735 380,89		15 051 956,31	0,00	15 051 956,31

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
Total des dépenses réelles	74 375,84	0,00	0,00	77 685,57	0,00	0,00	77 685,57	77 685,57
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	18 918 866,05			9 717 275,47	0,00		9 717 275,47	9 717 275,47
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	18 918 866,05			9 717 275,47	0,00		9 717 275,47	9 717 275,47
3351 Terrains	18 918 866,05			0,00	0,00		0,00	0,00
3555 Terrains aménagés	0,00			9 717 275,47	0,00		9 717 275,47	9 717 275,47
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	18 918 866,05			9 717 275,47	0,00		9 717 275,47	9 717 275,47

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II		II			III = I + II
TOTAL	18 993 241,89	0,00	0,00	9 794 961,04	0,00	0,00	9 794 961,04	9 794 961,04
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	74 375,84	0,00	0,00	77 685,57	0,00	0,00	77 685,57	77 685,57
1641 Emprunts en euros	74 375,84	0,00	0,00	77 685,57	0,00	0,00	77 685,57	77 685,57
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	74 375,84	0,00	0,00	77 685,57	0,00	0,00	77 685,57	77 685,57
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

Berger
Levrault

ID : 066-216601641-20260423-2026_048-DE

Commune de RIVESALTES - Budget Annexe ZRAC - BP (projet de budget) - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	

Total des recettes d'investissement cumulées					18 201 338,62
---	--	--	--	--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-55 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III
A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	
TOTAL	20 735 380,89	0,00	15 051 956,31	0,00	15 051 956,31
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	1 816 514,84		6 500 000,00	0,00	6 500 000,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	18 918 866,05		8 551 956,31	0,00	8 551 956,31
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	20 735 380,89		15 051 956,31	0,00	15 051 956,31
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
Affectation au compte 1068 (8)					3 149 382,31

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

Berger
Levrault

ID : 066-216601641-20260423-2026_048-DE

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		III
		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	18 993 241,89	0,00	0,00	9 794 961,04	0,00	0,00	9 794 961,04	9 794 961,04
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	74 375,84	0,00	0,00	77 685,57	0,00	0,00	77 685,57	77 685,57
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	74 375,84	0,00	0,00	77 685,57	0,00	0,00	77 685,57	77 685,57
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	74 375,84	0,00	0,00	77 685,57	0,00	0,00	77 685,57	77 685,57
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	18 918 866,05			9 717 275,47	0,00		9 717 275,47	9 717 275,47
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	18 918 866,05			9 717 275,47	0,00		9 717 275,47	9 717 275,47
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								
								8 406 377,58
Total des dépenses d'investissement cumulées								
								18 201 338,62

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

VOTE	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	9 794 961,04	18 201 338,62
+		+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	8 406 377,58	(si solde positif)
	=		0,00

Total de la section d'investissement (2)	18 201 338,62	18 201 338,62
--	---------------	---------------

VOTE	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	16 217 275,47	16 217 275,47
+		+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	0,00	(si excédent)
	=		0,00

Total de la section de fonctionnement (3)	16 217 275,47	16 217 275,47
---	---------------	---------------

TOTAL DU BUDGET (4)	34 418 614,09	34 418 614,09
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026



ID : 066-216601641-20260423-2026_048-DE

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
COMMUNE DE RIVESALTES

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/04/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2026-049

	<u>Nombre de conseillers</u>	
Convocation du : 10/04/26	En exercice : 29	Présents : 27
Mise en ligne du : 28 /04/26	Procurations : 2	Votants : 29

Le vingt trois avril de l'an deux mille vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de RIVESALTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Julien POTEL, Maire.

M. Maxime LLOUBES est nommé Secrétaire de séance.

Présents :

M. Julien POTEL, M. Matthieu CANET, Mme Sylvanie CHAUVIERE, M. Jean-Louis PLANEILLES, Mme Carole BENITAH, M. Maxime LLOUBES, M. Joséphine MESAS, M. Franck MARQUES, Mme Maité PALAGOS, M. Fabrice LETELLIER, Mme Caroline VALQUENART, M. Alexis MORENO, M. Jean-Claude LAJARRIGE, M. Sébastien BARCELO, Mme Marjorie CALABUIG, Mme Antonia RUIZ, Mme Aurélie DISSARD, Mme Audrey QUILLES, M. Christophe MARIN, Mme Lauralee CANEL, Mme Amélie PARRAUD, M. Sid FARID, Mme Marie-Esther FITA, M. Laurent GAUZE, Mme Laurianne RAWCLIFFE, M. Patrick CASES, Mme Marlène SANCHEZ-BOUIX

Excusés et représentés :

M. Stéphane PRIEGO a donné procuration à M. Matthieu CANET
Mme Françoise ORTEGA a donné procuration à Mme Amélie PARRAUD

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS COMMUNALES ANNEE 2026

VU l'article L.2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget.

CONSIDERANT la proposition d'attribuer, pour 2026, les subventions ci-annexées.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Entendu l'exposé, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés

POUR : 26

CONTRE :

ABSTENTIONS : 3

- **DECIDE** d'attribuer, pour 2026, les subventions ci-annexées.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A RIVESALTES, le 27 avril 2026

**Le Maire,
Julien POTEL**



(Handwritten signature in blue ink)

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES		B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					
FUNCTIONNEMENT (total)					
1		ANIMATION / CULTURE			216 530,00
65741		DIVERS	Association GENEALOGIE HISTOIRE DE RIVESALTES	Association	320,00
65741		CARITATIF	Association JARDINS FAMILIAUX DE LA TUILERIE	Association	1 200,00
65741		MEMOIRE	Association CATALANE DONNEURS SANG BENEV	Association	300,00
65741		MEMOIRE	Association MEDAILLES MILITAIRES	Association	160,00
65741		MEMOIRE	Association LE SOUVENIR FRANCAIS RIVESALTES	Association	160,00
65741		MEMOIRE	Association FEDE.NAT ANCIENS COMBAT.ALGERIE	Association	160,00
65741		DIVERS	Association AMICALE SAPEURS POMPIERS	Association	2 100,00
65741		DIVERS	Association ASSO CLUB3 RIVESALTES TOUJOURS	Association	1 700,00
65741		DIVERS	Association DIOCESAINE	Association	1 700,00
65741		DIVERS	Etablissement FOYER SOCIO-EDUCATIF	Etat	720,00
65741		SPORT	Association SCAR SPORTING CLUB AMATEUR RIVES	Association	43 000,00
65741		SPORT	Association STADE OLYMPIQUE RIVESALTAIS (FOOT)	Association	28 000,00
65741		SPORT	Association HAND BALL CLUB RIVESALTAIS	Association	13 000,00
65741		SPORT	Association TENNIS CLUB RIVESALTES	Association	4 100,00
65741		SPORT	Association BASKET CLUB RIVESALTES	Association	16 000,00
65741		SPORT	Association BILLARD CLUB RIVESALTAIS	Association	350,00
65741		SPORT	Association JUDO CLUB RIVESALTAIS	Association	2 400,00
65741		SPORT	Association PETANQUE RIVESALTAISE	Association	3 100,00
65741		SPORT	Association KARATE DO CLUB CHOWA RIVESALTES	Association	2 400,00
65741		SPORT	Association CLUB TENNIS TABLE RIVESALTAIS	Association	900,00
65741		SPORT	Association ASS CYCLO-CLUB RIVESALTES	Association	1 400,00

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

Berger
Levrault

ID : 066-216601641-20260423-2026_049B-DE

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65741	23	SPORT	Association ACCA RIVESALTES	Association	700,00
65741	24	SPORT	Association ASS. MYRIADE YOGA	Association	400,00
65741	25	SPORT	Association GYMN VOLONTAIRE MIXTE	Association	400,00
65741	27	SPORT	Association ESCAPADE RIVESALTAISE	Association	400,00
65741	28	ANIMATION / CULTURE	Association A.P.F.E.E.F.	Association	4 100,00
65741	29	ANIMATION / CULTURE	Association COMMANDERIE DU BABAU ASD	Association	1 700,00
65741	30	ANIMATION / CULTURE	Association ST ORPHEON DE RIVESALTES	Association	3 300,00
65741	31	ANIMATION / CULTURE	Association DES MUSICIENS DE RIVESALTES	Association	1 900,00
65741	33	ANIMATION / CULTURE	Association PHOTO CLUB ASD	Association	780,00
65741	34	ANIMATION / CULTURE	Association ASS FOMENT RIVES SARDANE	Association	900,00
65741	36	ANIMATION / CULTURE	Association ABC AMITIE	Association	130,00
65741	38	ANIMATION / CULTURE	Association CAPS	Association	1 900,00
65741	50	SPORT	Association BABAU CORREDORS	Association	800,00
65741	51	SPORT	Association ACADEMIE VOZ RIVESALTES	Association	800,00
65741	39	ANIMATION / CULTURE	Association RIVESALTES ANIMATIONS	Association	5 000,00
65741	40	ECONOMIE	Association C.A.R. ASD Asso commerçant Rivesaltes	Association	30 000,00
65741	54	ANIMATION/CULTURE	ASS COURS D'ANGLAIS RIVESALTES	Association	100,00
65741	55	SPORT	Association LES SPEED BOWLS	Association	700,00
65741	56	SPORT	Association DRAGON FLY	Association	700,00
65741	57	SPORT	SKATASSE Association	Association	700,00
65741	58	SPORT	SPORTING CLUB CANIN	Association	700,00
65741	59	SPORT	AAPPMA VAL DE l'AGLY	Association	700,00
65741	60	DIVERS	Association RIVESALTES AMICALE MODELISTE	Association	500,00
65741	43	ANIMATION/CULTURE	Association ADN MUSICAL	Association	450,00
65741	61	SPORT	Association RIVESALTES EQUITATION	Association	1 000,00
65741	44	CARITATIF	Association AFM TELETHON	Association	1 000,00
65741	48	DIVERS	Association JEUNES SAPEURS POMPIERS	Association	1 100,00
65741	49	CULTURE	Association VENDANGES LITTERAIRES VENDANGES LITTERAIRES	Association	1 500,00
65748	62	ANIMATION / CULTURE	Association CONFLUENCES	Association	8 000,00
65748	63	Permanence médiations	Association A.M.C.	Association	18 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	64	ANIMATION	ELS GEGANTS DE RIVESALTES	Association	5 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026



ID : 066-216601641-20260423-2026_049B-DE

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

ID : 066-216601641-20260423-2026_049B-DE



DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
COMMUNE DE RIVESALTES

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/04/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2026-050

	<u>Nombre de conseillers</u>	
Convocation du : 10/04/26	En exercice : 29	Présents : 27
Mise en ligne du : 28 /04/26	Procurations : 2	Votants : 29

Le vingt trois avril de l'an deux mille vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de RIVESALTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Julien POTEL, Maire.

M. Maxime LLOUBES est nommé Secrétaire de séance.

Présents :

M. Julien POTEL, M. Matthieu CANET, Mme Sylvanie CHAUVIERE, M. Jean-Louis PLANEILLES, Mme Carole BENITAH, M. Maxime LLOUBES, M. Joséphine MESAS, M. Franck MARQUES, Mme Maïté PALAGOS, M. Fabrice LETELLIER, Mme Caroline VALQUENART, M. Alexis MORENO, M. Jean-Claude LAJARRIGE, M. Sébastien BARCELO, Mme Marjorie CALABUIG, Mme Antonia RUIZ, Mme Aurélie DISSARD, Mme Audrey QUILLES, M. Christophe MARIN, Mme Lauralee CANEL, Mme Amélie PARRAUD, M. Sid FARID, Mme Marie-Esther FITA, M. Laurent GAUZE, Mme Laurianne RAWCLIFFE, M. Patrick CASES, Mme Marlène SANCHEZ-BOUIX

Excusés et représentés :

M. Stéphane PRIEGO a donné procuration à M. Matthieu CANET
Mme Françoise ORTEGA a donné procuration à Mme Amélie PARRAUD

REPRISE DE PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L232 I-1, L232 I-2 et R2321-2 ;

CONSIDERANT que le Code général des collectivités territoriales et l'instruction budgétaire M57 prévoient de provisionner les risques dès qu'ils sont constatés ;

CONSIDERANT que l'Assemblée municipale doit impérativement délibérer sur la reprise des provisions constituées. Une provision pour risques et charges doit être constituée dès l'ouverture d'un contentieux en première instance contre ou par la commune. Cette provision est réalisée pour le montant du risque estimé par la commune. Elle doit être maintenue, en l'ajustant si nécessaire, jusqu'à ce que le risque disparaisse.

CONSIDERANT que le Conseil municipal a décidé le 20 mars 2025 la constitution de provisions pour créances douteuses pour un montant de 3 670 euros.

CONSIDERANT que ces provisions ont été constituées à la suite recommandations prudentielles de la direction générale des finances publiques de provisionner un niveau de créances non recouvrées sur les années antérieures. Le risque étant éteint, il convient désormais de procéder à la reprise de la provision correspondante. Cette reprise de la provision s'effectuera sur le compte 7817.

CONSIDERANT la proposition de procéder à la reprise de la provision d'un montant de 3 670 € constituée au titre d'une dotation aux provisions pour créances douteuses. Cette reprise de la provision s'effectuera sur le compte 7817.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Entendu l'exposé, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés

POUR : 21

CONTRE :

ABSTENTIONS : 8

- DECIDE de procéder à la reprise de la provision d'un montant de 3 670 € constituée au titre d'une dotation aux provisions pour créances douteuses. Cette reprise de la provision s'effectuera sur le compte 7817.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A RIVESALTES, le 27 avril 2026

**Le Maire,
Julien POTEL**



DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
COMMUNE DE RIVESALTES

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/04/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2026-052

Nombre de conseillers

Convocation du : 10/04/26
Mise en ligne du : 28 /04/26

En exercice : 29 Présents : 27
Procurations : 2 Votants : 29

Le vingt trois avril de l'an deux mille vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de RIVESALTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Julien POTEL, Maire.

M. Maxime LLOUBES est nommé Secrétaire de séance.

Présents :

M. Julien POTEL, M. Matthieu CANET, Mme Sylvanie CHAUVIERE, M. Jean-Louis PLANEILLES, Mme Carole BENITAH, M. Maxime LLOUBES, M. Joséphine MESAS, M. Franck MARQUES, Mme Maité PALAGOS, M. Fabrice LETELLIER, Mme Caroline VALQUENART, M. Alexis MORENO, M. Jean-Claude LAJARRIGE, M. Sébastien BARCELO, Mme Marjorie CALABUIG, Mme Antonia RUIZ, Mme Aurélie DISSARD, Mme Audrey QUILLES, M. Christophe MARIN, Mme Lauralee CANEL, Mme Amélie PARRAUD, M. Sid FARID, Mme Marie-Esther FITA, M. Laurent GAUZE, Mme Laurianne RAWCLIFFE, M. Patrick CASES, Mme Marlène SANCHEZ-BOUIX

Excusés et représentés :

M. Stéphane PRIEGO a donné procuration à M. Matthieu CANET
Mme Françoise ORTEGA a donné procuration à Mme Amélie PARRAUD

ADMISSION EN CREANCE ETEINTE DE TITRE DE RECETTES

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

CONSIDERANT que le recouvrement des créances détenues par la commune relève de la compétence du comptable public. A cette fin, il lui appartient d'effectuer toutes les diligences utiles et de mettre en œuvre l'ensemble des voies d'exécution forcée autorisée par la loi.

L'admission en créances éteintes est une procédure qui contribue à garantir la sincérité des comptes, puisqu'elle consiste à annuler, par une dépense, une recette comptabilisée mais qui ne sera pas recouvrée par le comptable.

CONSIDERANT que la créance éteinte reste valable juridiquement mais son irrécouvrabilité résulte d'une décision juridique extérieure définitive qui s'impose donc à la commune et qui s'oppose à toute action en recouvrement.

CONSIDERANT, pour l'année 2026, la liste n° 8101500333 adressée par le comptable public pour un titre de 2024 d'un montant de 2 800 euros (clôture de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif).

Il est proposé :

- D'approuver l'admission en créance éteinte la liste ° 8101500333 pour un titre de 2024 d'un montant de 2 800 euros.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Entendu l'exposé, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés

POUR : 21

CONTRE :

ABSTENTIONS : 8

- **APPROUVE** l'admission en créance éteinte de la liste ° 8101500333 pour un titre de 2024 d'un montant de 2 800 euros,
- **AUTORISE** Le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A RIVESALTES, le 27 avril 2026

**Le Maire,
Julien POTEL**



CONSEIL MUNICIPAL DU 23/04/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2026-053

Nombre de conseillers

Convocation du : 10/04/26
Mise en ligne du : 24/04/26

En exercice : **29** Présents : **28**
Procurations : **1** Votants : **29**

Le vingt trois avril de l'an deux mille vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de RIVESALTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Julien POTEL, Maire.

M. Maxime LLOUBES est nommé Secrétaire de séance.

Présents :

M. Julien POTEL, M. Matthieu CANET, Mme Sylvanie CHAUVIERE, M. Jean-Louis PLANEILLES, Mme Carole BENITAH, M. Maxime LLOUBES, M. Joséphine MESAS, M. Franck MARQUES, Mme Maité PALAGOS, M. Stéphane PRIEGO, M. Fabrice LETELLIER, Mme Caroline VALQUENART, M. Alexis MORENO, M. Jean-Claude LAJARRIGE, M. Sébastien BARCELO, Mme Marjorie CALABUIG, Mme Antonia RUIZ, Mme Aurélie DISSARD, Mme Audrey QUILLES, M. Christophe MARIN, Mme Lauralee CANEL, Mme Amélie PARRAUD, M. Sid FARID, Mme Marie-Esther FITA, M. Laurent GAUZE, Mme Laurianne RAWCLIFFE, M. Patrick CASES, Mme Marlène SANCHEZ-BOUIX

Excusée et représentée :

Mme Françoise ORTEGA a donné procuration à Mme Amélie PARRAUD

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU RIVESALTAIS ET DE L'AGLY –
DESIGNATION DES DELEGUES**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts du Syndicat intercommunal à vocation multiple du Rivesaltais et de l'Agly ;

CONSIDÉRANT qu'à la suite du renouvellement du Conseil municipal, il y a lieu de désigner les représentants de la commune au sein du Syndicat intercommunal à vocation multiple du Rivesaltais et de l'Agly ;

Les candidatures suivantes sont enregistrées :

- Titulaires : Monsieur Alexis MORENO et Monsieur Stéphane PRIEGO
- Suppléants : Monsieur Julien POTEL et Monsieur Matthieu CANET

A l'issue du vote, sont proclamés à la majorité des membres présents et représentés

POUR : 21

CONTRE : 3

ABSTENTIONS : 5

Délégués de la Commune auprès du Syndicat Intercommunal du Rivesaltais et de l'Agly :

- Titulaires : Monsieur Alexis MORENO et Monsieur Stéphane PRIEGO
- Suppléants : Monsieur Julien POTEL et Monsieur Matthieu CANET

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A RIVESALTES, le 24 avril 2026

Le Maire,
Julien POTEL



CONSEIL MUNICIPAL DU 23/04/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2026-054

Nombre de conseillers

Convocation du : 10/04/26
Mise en ligne du : 28 /04/26

En exercice : **29** Présents : **28**
Procurations : **1** Votants : **29**

Le vingt trois avril de l'an deux mille vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de RIVESALTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Julien POTEI, Maire.

M. Maxime LLOUBES est nommé Secrétaire de séance.

Présents :

M. Julien POTEI, M. Matthieu CANET, Mme Sylvanie CHAUVIERE, M. Jean-Louis PLANEILLES, Mme Carole BENITAH, M. Maxime LLOUBES, M. Joséphine MESAS, M. Franck MARQUES, Mme Maïté PALAGOS, M. Stéphane PRIEGO, M. Fabrice LETELLIER, Mme Caroline VALQUENART, M. Alexis MORENO, M. Jean-Claude LAJARRIGE, M. Sébastien BARCELO, Mme Marjorie CALABUIG, Mme Antonia RUIZ, Mme Aurélie DISSARD, Mme Audrey QUILLES, M. Christophe MARIN, Mme Lauralee CANEL, Mme Amélie PARRAUD, M. Sid FARID, Mme Marie-Esther FITA, M. Laurent GAUZE, Mme Laurianne RAWCLIFFE, M. Patrick CASES, Mme Marlène SANCHEZ-BOUIX

Excusée et représentée :

Mme Françoise ORTEGA a donné procuration à Mme Amélie PARRAUD

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE-
DESIGNATION DES REPRESENTANTS**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts du Syndicat intercommunal scolaire,

CONSIDÉRANT qu'à la suite du renouvellement du Conseil municipal, il y a lieu de désigner les représentants de la commune au sein du Syndicat intercommunal scolaire,

Les candidatures suivantes sont enregistrées :

- Titulaires : Maïté PALAGOS - Aurélie DISSARD
- Suppléants : Antonia RUIZ – Lauralee CANEL

A l'issue du vote, sont proclamés à la majorité des membres présents et représentés

POUR : 21

CONTRE : 3

ABSTENTIONS : 5

Délégués de la Commune auprès du Syndicat Intercommunal Scolaire :

- Titulaires : Maïté PALAGOS - Aurélie DISSARD
- Suppléants : Antonia RUIZ – Lauralee CANEL

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A RIVESALTES, le 27 avril 2026

Le Maire,
Julien POTEL



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Julien Potel", is written over the printed name and extends upwards and to the right.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/04/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2026-055

	<u>Nombre de conseillers</u>	
Convocation du : 10/04/26	En exercice : 29	Présents : 28
Mise en ligne du : 28 /04/26	Procurations : 1	Votants : 29

Le vingt trois avril de l'an deux mille vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de RIVESALTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Julien POTEL, Maire.

M. Maxime LLOUBES est nommé Secrétaire de séance.

Présents :

M. Julien POTEL, M. Matthieu CANET, Mme Sylvanie CHAUVIERE, M. Jean-Louis PLANEILLES, Mme Carole BENITAH, M. Maxime LLOUBES, M. Joséphine MESAS, M. Franck MARQUES, Mme Maité PALAGOS, M. Stéphane PRIEGO, M. Fabrice LETELLIER, Mme Caroline VALQUENART, M. Alexis MORENO, M. Jean-Claude LAJARRIGE, M. Sébastien BARCELO, Mme Marjorie CALABUIG, Mme Antonia RUIZ, Mme Aurélie DISSARD, Mme Audrey QUILLES, M. Christophe MARIN, Mme Lauralee CANEL, Mme Amélie PARRAUD, M. Sid FARID, Mme Marie-Esther FITA, M. Laurent GAUZE, Mme Laurianne RAWCLIFFE, M. Patrick CASES, Mme Marlène SANCHEZ-BOUIX

Excusée et représentée :

Mme Françoise ORTEGA a donné procuration à Mme Amélie PARRAUD

RETRAIT DE LA DELIBERATION 2026-015 – BAIL COMMERCIAL CAFETERIA « LES DOMES »

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2026/015 du 9 février 2026 relative à la conclusion d'un bail commercial et d'une convention d'exploitation pour la cafétéria du complexe des Dômes qui prévoit la conclusion d'un bail au bénéfice d'un opérateur déterminé, sans mise en œuvre préalable d'une procédure de publicité et de mise en concurrence,

CONSIDERANT que la délibération est fondée sur une cession de fonds de commerce à intervenir entre personnes privées, opération dont la commune ne peut juridiquement anticiper les effets,

CONSIDERANT que la combinaison d'un bail commercial et d'une convention d'exploitation est susceptible d'entraîner une requalification en délégation de service public au sens des articles L.1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT que la délibération présente un caractère conditionnel, subordonné à la réalisation d'un événement incertain, ce qui est de nature à fragiliser sa sécurité juridique,

CONSIDERANT la nécessité de sécuriser juridiquement les décisions de la commune dans le respect des principes d'égalité, de transparence et de bonne gestion des deniers publics,

Il est proposé de :

- RETIRER La délibération n°2026/015 du 9 février 2026. Il sera procédé à la définition d'un nouveau cadre juridique pour l'exploitation de la cafétéria du complexe des Dômes, dans le respect des règles de publicité, de mise en concurrence et de transparence.
- AUTORISER Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Entendu l'exposé, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 5

Mme RAWCLIFFE, M. CASES et Mme SANCHEZ BOUIX n'ont pas participé au vote.

- RETIRE La délibération n°2026/015 du 9 février 2026. Il sera procédé à la définition d'un nouveau cadre juridique pour l'exploitation de la cafétéria du complexe des Dômes, dans le respect des règles de publicité, de mise en concurrence et de transparence.
- AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A RIVESALTES, le 27 avril 2026

Le Maire,
Julien POTEL



DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
COMMUNE DE RIVESALTES

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/04/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2026-056

	<u>Nombre de conseillers</u>	
Convocation du : 10/04/26	En exercice : 29	Présents : 28
Mise en ligne du : 28 /04/26	Procurations : 1	Votants : 29

Le vingt trois avril de l'an deux mille vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de RIVESALTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Julien POTEL, Maire.

M. Maxime LLOUBES est nommé Secrétaire de séance.

Présents :

M. Julien POTEL, M. Matthieu CANET, Mme Sylvanie CHAUVIERE, M. Jean-Louis PLANEILLES, Mme Carole BENITAH, M. Maxime LLOUBES, M. Joséphine MESAS, M. Franck MARQUES, Mme Maïté PALAGOS, M. Stéphane PRIEGO, M. Fabrice LETELLIER, Mme Caroline VALQUENART, M. Alexis MORENO, M. Jean-Claude LAJARRIGE, M. Sébastien BARCELO, Mme Marjorie CALABUIG, Mme Antonia RUIZ, Mme Aurélie DISSARD, Mme Audrey QUILLES, M. Christophe MARIN, Mme Lauralee CANEL, Mme Amélie PARRAUD, M. Sid FARID, Mme Marie-Esther FITA, M. Laurent GAUZE, Mme Laurianne RAWCLIFFE, M. Patrick CASES, Mme Marlène SANCHEZ-BOUX

Excusée et représentée :

Mme Françoise ORTEGA a donné procuration à Mme Amélie PARRAUD

ETAT RECAPITULATIF DES INDEMNITES PERCUES PAR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX EN 2025

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2123-24-1-1 ;

VU la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique qui prévoit la communication au conseil municipal, chaque année, avant l'examen du budget, d'un état récapitulatif de l'ensemble des indemnités de toutes natures dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions liées à un mandat local exercés en leur sein ou dans toute autre structure.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **PREND ACTE** de l'état récapitulatif des indemnités perçues par les conseillers municipaux en 2025 ci-annexé.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A RIVESALTES, le 27 avril 2026

Le Maire,
Julien POTEL



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération est susceptible, dans les deux mois à compter de sa publicité, de recours gracieux devant son auteur et de recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier

RECAPITULATIF DES INDEMNITES PERÇUES PAR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX EN 2025

Nom Prénom	Fonction	Brut
BASCOU André	Maire	29 633,18
CUADRAS Bernard	Adjoint au maire	11 866,87
DELCAMP Martine	Adjoint au maire	11 866,87
DELPRAT Mylène	Adjoint au maire	11 866,87
GAUZE Laurent	Adjoint au maire	11 866,87
HOUDART Christine	Conseiller Délégué	3 233,23
LAFFONT Clotilde	Adjoint au maire	11 866,87
ORTEGA Francisca	Adjoint au maire	11 866,87
RASPAUT Denis	Conseiller Délégué	3 233,23
SCHRECK Pierre-Jean	Adjoint au maire	11 866,87
SIRACH Joseph	Adjoint au maire	11 866,87

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
COMMUNE DE RIVESALTES

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/04/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2026-057

Convocation du : 10/04/26
Mise en ligne du : 28 /04/26

<u>Nombre de conseillers</u>			
En exercice :	29	Présents :	28
Procurations :	1	Votants :	29

Le vingt trois avril de l'an deux mille vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de RIVESALTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Julien POTEI, Maire.

M. Maxime LLOUBES est nommé Secrétaire de séance.

Présents :

M. Julien POTEI, M. Matthieu CANET, Mme Sylvanie CHAUVIERE, M. Jean-Louis PLANEILLES, Mme Carole BENITAH, M. Maxime LLOUBES, M. Joséphine MESAS, M. Franck MARQUES, Mme Maïté PALAGOS, M. Stéphane PRIEGO, M. Fabrice LETELLIER, Mme Caroline VALQUENART, M. Alexis MORENO, M. Jean-Claude LAJARRIGE, M. Sébastien BARCELO, Mme Marjorie CALABUIG, Mme Antonia RUIZ, Mme Aurélie DISSARD, Mme Audrey QUILLES, M. Christophe MARIN, Mme Lauralee CANEL, Mme Amélie PARRAUD, M. Sid FARID, Mme Marie-Esther FITA, M. Laurent GAUZE, Mme Laurianne RAWCLIFFE, M. Patrick CASES, Mme Marlène SANCHEZ-BOUIX

Excusés et représentés :

Mme Françoise ORTEGA a donné procuration à Mme Amélie PARRAUD

INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que lorsque le conseil municipal est renouvelé, les indemnités de ses membres, à l'exception de l'indemnité du maire, sont fixées par délibération. Cette délibération intervient dans les trois mois suivant l'installation du conseil municipal ;

Considérant qu'en application du Décret 2017-85, les indemnités de fonction des élus sont calculées par référence à l'indice brut terminal de la Fonction Publique, à savoir depuis le 1er janvier 2024, indice brut 1027 – indice majoré 835,

Considérant que l'enveloppe mensuelle maximale susceptible d'être allouée aux membres du conseil municipal compte tenu de l'effectif de l'assemblée délibérante et du nombre d'adjoints désignés, est fixée à 10.064,99 € hors majorations,

Considérant les modulations appliquées dans le montant des indemnités versées aux membres du Conseil Municipal,

Considérant que le conseil municipal peut, par délibération, fixer une indemnité de fonction inférieure au barème applicable, à la demande du maire ;

Considérant que M. le maire a demandé expressément à cette assemblée de percevoir une indemnité de fonction inférieure au barème légal ;

Considérant que toute délibération du conseil municipal concernant les indemnités de fonction d'un ou de plusieurs de ses membres, à l'exception du maire, est accompagnée d'un tableau annexe récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux autres membres du conseil municipal ;

M. le Maire propose à l'assemblée de :

FIXER les taux des indemnités versées au maire, adjoints et conseillers municipaux, tel que mentionné dans le tableau ci-annexé.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Entendu l'exposé, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés

POUR : 21

CONTRE : 3

ABSTENTIONS : 5

DECIDE :

- Que le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints et des conseillers est, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux par l'article L 2123-23 du code général des collectivités territoriales, fixé tel que mentionné dans le tableau ci-annexé ;
- Que les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice et payées mensuellement ;
- Que les crédits budgétaires nécessaires au versement des indemnités de fonction sont inscrits au budget communal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A RIVESALTES, le 24 avril 2026

Le Maire,
Julien POTEL



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "JP", is written over the official seal.

INDEMNITE DE FONCTION DES ELUS

Fonction	Prénom - Nom	% IB de ref	Montant brut
Maire	Julien POTEL	51,11%	2 100 €
1er adjoint	Matthieu CANET	24,33%	1 000 €
2e adjoint	Sylvanie CHAUVIERE	19,71%	810 €
3e adjoint	Jean-Louis PLANEILLES	19,71%	810 €
4e adjoint	Carole BENITAH	19,71%	810 €
5e adjoint	Maxime LLOUBES	19,71%	810 €
6e adjoint	Joséphine MESAS	19,71%	810 €
7e adjoint	Franck MARQUES	19,71%	810 €
8e adjoint	Maité PALAGOS	19,71%	810 €
CMD	Stéphane PRIEGO	6%	246 €
CMD	Fabrice LETELLIER	6%	246 €
CMD	Caroline VALQUENART	1,95%	80 €
CMD	Alexis MORENO	1,95%	80 €
CMD	Jean-Claude LAJARRIGE	1,95%	80 €
CMD	Sébastien BARCELO	1,95%	80 €
CMD	Marjorie CALABUIG	1,95%	80 €
CMD	Antonia RUIZ	1,95%	80 €
CMD	Aurélie DISSARD	1,95%	80 €
CMD	Audrey QUILES	1,95%	80 €
CMD	Christophe MARIN	1,95%	80 €
CMD	Lauralee CANEL	1,95%	80 €
	TOTAL MENSUEL		10 062,00

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

ID : 066-216601641-20260423-2026_057-DE



DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
COMMUNE DE RIVESALTES

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/04/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2026-058

	<u>Nombre de conseillers</u>	
Convocation du : 10/04/26	En exercice : 29	Présents : 28
Mise en ligne du : 28 /04/26	Procurations : 1	Votants : 29

Le vingt trois avril de l'an deux mille vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de RIVESALTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Julien POTEL, Maire.

M. Maxime LLOUBES est nommé Secrétaire de séance.

Présents :

M. Julien POTEL, M. Matthieu CANET, Mme Sylvanie CHAUVIERE, M. Jean-Louis PLANEILLES, Mme Carole BENITAH, M. Maxime LLOUBES, M. Joséphine MESAS, M. Franck MARQUES, Mme Maïté PALAGOS, M. Stéphane PRIEGO, M. Fabrice LETELLIER, Mme Caroline VALQUENART, M. Alexis MORENO, M. Jean-Claude LAJARRIGE, M. Sébastien BARCELO, Mme Marjorie CALABUIG, Mme Antonia RUIZ, Mme Aurélie DISSARD, Mme Audrey QUILLES, M. Christophe MARIN, Mme Lauralee CANEL, Mme Amélie PARRAUD, M. Sid FARID, Mme Marie-Esther FITA, M. Laurent GAUZE, Mme Laurianne RAWCLIFFE, M. Patrick CASES, Mme Marlène SANCHEZ-BOUIX

Excusés et représentés :

Mme Françoise ORTEGA a donné procuration à Mme Amélie PARRAUD

MAJORATION DES INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que lorsque le conseil municipal est renouvelé, les indemnités de ses membres, à l'exception de l'indemnité du maire, sont fixées par délibération. Cette délibération intervient dans les trois mois suivant l'installation du conseil municipal ;

Considérant que des majorations de 15 % sont possibles pour les communes chefs-lieux de canton ou les communes sièges des bureaux centralisateurs de canton ;

Considérant que la commune de Rivesaltes est chef-lieu de canton et bureau centralisateur du canton de « La Vallée de l'Agly » ;

M. le Maire propose à l'assemblée de :

- APPLIQUER une majoration de 15 %, dans la limite des plafonds réglementaires, sur les indemnités de fonction :
 - du maire,
 - des adjoints,
 - des conseillers municipaux délégués.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Entendu l'exposé, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés

POUR : 21

CONTRE : 3

ABSTENTIONS : 5

DECIDE :

- ACCORDER aux membres du conseil municipal une majoration de 15 % de leurs indemnités au titre de commune bureau centralisateur du canton de « La Vallée de l'Agly »,
- INSCRIRE les crédits nécessaires au budget communal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A RIVESALTES, le 27 avril 2026

**Le Maire,
Julien POTEL**



INDEMNITE DE FONCTION DES ELUS

Fonction	Prénom - Nom	% IB de ref	Montant brut	Majo 15%
Maire	Julien POTEL	51,11%	2 100,00	315,00
1er adjoint	Matthieu CANET	24,33%	1 000,00	150,00
2e adjoint	Sylvanie CHAUVIERE	19,71%	810,00	121,50
3e adjoint	Jean-Louis PLANEILLES	19,71%	810,00	121,50
4e adjoint	Carole BENITAH	19,71%	810,00	121,50
5e adjoint	Maxime LLOUBES	19,71%	810,00	121,50
6e adjoint	Joséphine MESAS	19,71%	810,00	121,50
7e adjoint	Franck MARQUES	19,71%	810,00	121,50
8e adjoint	Maïté PALAGOS	19,71%	810,00	121,50
CMD	Stéphane PRIEGO	6%	246,00	36,90
CMD	Fabrice LETELLIER	6%	246,00	36,90
CMD	Caroline VALQUENART	1,95%	80,00	12,00
CMD	Alexis MORENO	1,95%	80,00	12,00
CMD	Jean-Claude LAJARRIGE	1,95%	80,00	12,00
CMD	Sébastien BARCELO	1,95%	80,00	12,00
CMD	Marjorie CALABUIG	1,95%	80,00	12,00
CMD	Antonia RUIZ	1,95%	80,00	12,00
CMD	Aurélie DISSARD	1,95%	80,00	12,00
CMD	Audrey QUILES	1,95%	80,00	12,00
CMD	Christophe MARIN	1,95%	80,00	12,00
CMD	Lauralee CANEL	1,95%	80,00	12,00
TOTAL MENSUEL MAJORATION				1 509,30

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

ID : 066-216601641-20260423-2026_058-DE



CONSEIL MUNICIPAL DU 23/04/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2026-059

	<u>Nombre de conseillers</u>	
Convocation du : 10/04/26	En exercice : 29	Présents : 28
Mise en ligne du : 28 /04/26	Procurations : 1	Votants : 29

Le vingt trois avril de l'an deux mille vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de RIVESALTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Julien POTEI, Maire.

M. Maxime LLOUBES est nommé Secrétaire de séance.

Présents :

M. Julien POTEI, M. Matthieu CANET, Mme Sylvanie CHAUVIERE, M. Jean-Louis PLANEILLES, Mme Carole BENITAH, M. Maxime LLOUBES, M. Joséphine MESAS, M. Franck MARQUES, Mme Maïté PALAGOS, M. Stéphane PRIEGO, M. Fabrice LETELLIER, Mme Caroline VALQUENART, M. Alexis MORENO, M. Jean-Claude LAJARRIGE, M. Sébastien BARCELO, Mme Marjorie CALABUIG, Mme Antonia RUIZ, Mme Aurélie DISSARD, Mme Audrey QUILLES, M. Christophe MARIN, Mme Lauralee CANEL, Mme Amélie PARRAUD, M. Sid FARID, Mme Marie-Esther FITA, M. Laurent GAUZE, Mme Laurianne RAWCLIFFE, M. Patrick CASES, Mme Marlène SANCHEZ-BOUIX

Excusés et représentés :

Mme Françoise ORTEGA a donné procuration à Mme Amélie PARRAUD

DROIT A LA FORMATION DES ELUS

VU l'article L.2123-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que les membres d'un Conseil municipal ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions, il appartient au Conseil Municipal de délibérer, dans les trois mois suivant son renouvellement, sur l'exercice du droit à la formation de ses membres.

Considérant que la formation des élus locaux porte sur l'acquisition des connaissances et des compétences liées à l'exercice du mandat d'élu local, sans pour autant la limiter à des thèmes en lien direct avec la délégation de l'élu concerné.

Considérant que le montant total annuel des dépenses de formation ne peut excéder 20% du montant total des indemnités de fonction qui peuvent être allouées aux membres du conseil municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Entendu l'exposé, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

- APPROUVE un budget pour la formation des élus à hauteur de 7 % du montant total des indemnités de fonction qui peuvent être allouées aux membres du conseil municipal, soit 9.720 €/an.
- INSCRIT les crédits au budget de la Ville.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A RIVESALTES, le 27 avril 2026

**Le Maire,
Julien POTEL**



DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
COMMUNE DE RIVESALTES

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/04/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2026-060

Nombre de conseillers

Convocation du : 10/04/26
Mise en ligne du : 28 /04/26

En exercice : **29** Présents : **28**
Procurations : **1** Votants : **29**

Le vingt trois avril de l'an deux mille vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de RIVESALTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Julien POTEL, Maire.

M. Maxime LLOUBES est nommé Secrétaire de séance.

Présents :

M. Julien POTEL, M. Matthieu CANET, Mme Sylvanie CHAUVIERE, M. Jean-Louis PLANEILLES, Mme Carole BENITAH, M. Maxime LLOUBES, M. Joséphine MESAS, M. Franck MARQUES, Mme Maité PALAGOS, M. Stéphane PRIEGO, M. Fabrice LETELLIER, Mme Caroline VALQUENART, M. Alexis MORENO, M. Jean-Claude LAJARRIGE, M. Sébastien BARCELO, Mme Marjorie CALABUIG, Mme Antonia RUIZ, Mme Aurélie DISSARD, Mme Audrey QUILLES, M. Christophe MARIN, Mme Lauralee CANEL, Mme Amélie PARRAUD, M. Sid FARID, Mme Marie-Esther FITA, M. Laurent GAUZE, Mme Laurianne RAWCLIFFE, M. Patrick CASES, Mme Marlène SANCHEZ-BOUIX

Excusés et représentés :

Mme Françoise ORTEGA a donné procuration à Mme Amélie PARRAUD

MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT la nécessité de procéder aux modifications suivantes :

Création de postes :

1 x Rédacteur principal 2^e classe 35/35ième (mutation)
1 x Rédacteur 35/35e
1 x Adjoint technique 35/35ième

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Entendu l'exposé, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 8

- **DECIDE** de modifier en conséquence le tableau des effectifs communaux joint en annexe.
- **DIT que** les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de la commune.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A RIVESALTES, le 27 avril 2026

**Le Maire,
Julien POTEL**



TEMPS COMPLET

Filière	Grade	Postes ouverts	Postes vacants
ADMINISTRATIVE	Attaché Principal	1	0
	Attaché	2	0
	Rédacteur principal 1ère classe	3	0
	Rédacteur principal 2ème classe	2	1
	Rédacteur	4	2
	Adjoint administratif principal 1ere classe	5	0
	Adjoint administratif principal 2eme classe	1	0
	Adjoint administratif	13	0
TECHNIQUE	Agent de maitrise principal	5	1
	Agent de maitrise	8	2
	Adjoint technique principal 1ère classe	3	0
	Adjoint technique principal 2ème classe	12	0
	Adjoint technique	32	1
SPORTIVE	Educateur des APS principal 1ère classe	1	0
	Educateur des APS	1	0
ANIMATION	Animateur	1	0
	Adjoint d'animation principal 1ère classe	2	0
	Adjoint d'animation principal 2ème classe	2	0
	Adjoint d'animation	7	0
POLICE MUNICIPALE	Chef de service Police Municipale	1	0
	Brigadier chef principal	4	0
	Gardien brigadier	3	0
MEDICO-SOCIALE	Infirmière de classe supérieure	1	0
	Puéricultrice	1	0
	Educateur de Jeunes Enfants	0	0
	Auxiliaire de puériculture classe supérieure	2	0
	Auxiliaire de puériculture classe normale	2	0
	ATSEM principal 1ère classe	1	0
CULTURELLE	Assistant de conservation principal 2ème classe	1	0

TEMPS NON COMPLET

Filière	Grade	Postes ouverts	Postes vacants
TECHNIQUE	Agent de maitrise 32/35	2	0
	Adjoint technique principal 2° classe 30/35	1	0
	Adjoint technique 30/35	1	0
	Adjoint technique 24/35	1	0
	Adjoint d'animation principal 2eme classe 32/35	1	0
	Adjoint d'animation 32/35	1	0
	Adjoint d'animation 31/35	1	0
	Adjoint d'animation 22/35	1	0
MEDICO SOCIALE	Educatrice Jeunes Enfants Classe Exceptionnelle 28/35	1	0
	Agent social 28/35	1	0
	ATSEM principal 1ère classe 32/35	2	0
	ATSEM principal 2ème classe 24/35	0	0

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/04/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2026-061

	<u>Nombre de conseillers</u>	
Convocation du : 10/04/26	En exercice : 29	Présents : 27
Mise en ligne du : 28 /04/26	Procurations : 2	Votants : 29

Le vingt trois avril de l'an deux mille vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de RIVESALTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Julien POTEL, Maire.

M. Maxime LLOUBES est nommé Secrétaire de séance.

Présents :

M. Julien POTEL, M. Matthieu CANET, Mme Sylvanie CHAUVIERE, M. Jean-Louis PLANEILLES, Mme Carole BENITAH, M. Maxime LLOUBES, M. Joséphine MESAS, M. Franck MARQUES, Mme Maïté PALAGOS, M. Stéphane PRIEGO, M. Fabrice LETELLIER, Mme Caroline VALQUENART, M. Alexis MORENO, M. Jean-Claude LAJARRIGE, M. Sébastien BARCELO, Mme Marjorie CALABUIG, Mme Antonia RUIZ, Mme Aurélie DISSARD, Mme Audrey QUILLES, M. Christophe MARIN, Mme Lauralee CANEL, Mme Amélie PARRAUD, M. Sid FARID, Mme Marie-Esther FITA, Mme Laurianne RAWCLIFFE, M. Patrick CASES, Mme Marlène SANCHEZ-BOUIX

Excusés et représentés :

Mme Françoise ORTEGA a donné procuration à Mme Amélie PARRAUD

M. Laurent GAUZE a donné procuration à Mme Marie-Esther FITA

COLLABORATEUR DE CABINET – OUVERTURE DES CREDITS BUDGETAIRES

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le décret n° 87-1004 du 16/12/1987 relatif aux collaborateurs de cabinet des autorités territoriales,

CONSIDERANT que le collaborateur de cabinet a des missions de conseils à l'autorité territoriale, d'élaboration et de préparation des décisions (à partir des analyses des services compétents), de liaison avec les services, les organes politiques et interlocuteurs extérieurs (médiats et associations) et de représentation de l'autorité territoriale.

CONSIDERANT que le collaborateur de cabinet est recruté par contrat, sur la base et dans les conditions fixées par les articles L 333-8 à 11 du Code Général de la Fonction Publique.

En application de l'article 3 du décret n°87-1004 précité, l'autorité territoriale ne peut pas recruter de collaborateurs de cabinet en l'absence de crédits disponibles au budget. Or, il appartient à l'Assemblée Délibérante de créer les postes et de prévoir les crédits nécessaires à ces recrutements.

La rémunération du collaborateur de cabinet comprend le traitement indiciaire, le cas échéant le supplément familial de traitement et un régime indemnitaire. Elle est fixée par l'autorité territoriale dans le respect des crédits disponibles et des plafonds fixés par la réglementation.

Le traitement indiciaire ne peut en aucun cas être supérieur à 90% du traitement correspondant soit à l'indice terminal de l'emploi administratif fonctionnel de direction le plus élevé de la collectivité ou de l'établissement occupé par un fonctionnaire, soit à l'indice terminal du grade administratif le plus élevé détenu par un fonctionnaire en activité dans la collectivité ou l'établissement.

Le recrutement du collaborateur de cabinet fera l'objet d'un contrat qui fixera le niveau de rémunération par référence à des indices de traitement. Le traitement indiciaire sera majoré de l'indemnité de résidence, le cas échéant du supplément familial de traitement, du régime indemnitaire et des éventuels remboursements des frais de déplacements conformément aux textes en vigueur.

Les crédits nécessaires au paiement du collaborateur de cabinet seront affectés sur les lignes budgétaires 012-6413 (rémunération) - 012-633 et 012-645 (charges patronales).

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Entendu l'exposé, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés

POUR : 21

CONTRE : 3

ABSTENTIONS : 5

- CREE 1 emploi de collaborateur de cabinet ;
- OUVRE les crédits nécessaires au recrutement de collaborateurs de cabinet dans les limites fixées ci-dessus ;
- AUTORISE le Maire ou son représentant, à signer toutes pièces utiles en la matière.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A RIVESALTES, le 27 avril 2026

Le Maire,
Julien POTEL

